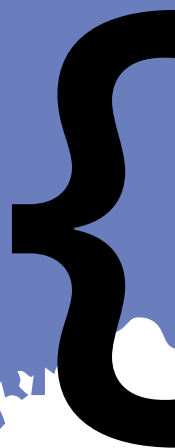


Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes



2024

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**



Parc
naturel
régional
Corbières
Fenouillèdes



le mot du président

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2024 du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

Trois ans après sa création, notre jeune Parc affirme son rôle : rassembler élus, habitants et partenaires autour d'un projet ambitieux au

service d'un territoire vivant et fier de ses richesses.

L'année 2024 a été marquée par des réalisations concrètes : déploiement de la signalétique du Parc, lancement du programme scolaire *Escapades éducatives*, premières installations photovoltaïques ou encore élaboration du Plan de paysage. Ces actions traduisent notre volonté de conjuguer patrimoine, innovation et dynamisme local.

Face aux défis climatiques, nous avons renforcé nos efforts sur la prévention du risque incendie, la gestion de l'eau et l'accompagnement des transitions agricoles et énergétiques.

L'année a également vu la mise en œuvre du programme LEADER, un outil essentiel pour encourager l'initiative rurale.

Je remercie chaleureusement l'équipe du Parc et tous nos partenaires : leur engagement quotidien fait avancer cette belle aventure collective pour qu'une autre vie s'invente ici.

Hervé Baro

Président du Parc naturel régional
1^{er} Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Aude
Maire de Termes

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Sommaire



Vie du parc

Notre parc, une identité propre	p.4
Un parc, une gouvernance	p.9
La maison du Parc, incarnation du PNR	p.14
Un parc, une équipe	p.15
Bilan administratif et financier	p.22

Défi 1

Haute valeur patrimoniale

Géologie	p.31
Patrimoine naturel	p.32
Paysages	p.44

Défi 2

Transition énergétique et climatique

Du soleil sur les toits	p.47
Le risque incendie	p.52
L'eau	p.54

Défi 3

Qualité et cadre de vie

Identité locale	p.57
-----------------	------

Défi 4

Vitalité économique et culturelle

Agriculture	p.63
Tourisme durable	p.66
Culture	p.72
Patrimoine immatériel	p.76
Contractualisation territoriale	p.78
LEADER, Groupe d'Action Locale (GAL)	p.80

Actions transversales

Education à l'environnement et au développement durable	p.83
Communication	p.88

Acteurs & rencontres

La vie du Parc dans les réseaux	p.97
Les acteurs du Parc, rencontres et thématiques communes	p.99



Vie du Parc

{ Notre parc,

une identité propre

Le saviez-vous ?

Un Parc naturel régional c'est...

un endroit où la protection et la valorisation des patrimoines naturels, paysagers et culturels constituent le socle du développement économique et social.



Qu'est-ce qu'un PNR ?



Les Parcs naturels régionaux sont nés en 1967 d'une volonté d'expérimenter un nouveau concept, d'**inventer une autre vie, plus proche des femmes, des hommes et de la nature.**

Ils ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux des patrimoines à leurs projets de territoire.

La préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines est à la base du projet de développement des Parcs naturels régionaux.

Un Parc n'est pas un espace que l'on met « sous cloche », au contraire, c'est un territoire vivant et dynamique. On y met en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

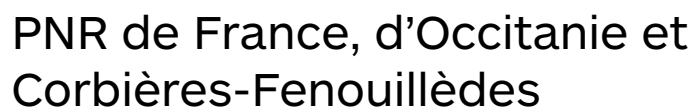
Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional » attribuée par l'État à chacun des Parcs lors de leur classement.

Le classement en Parc naturel régional ne se justifie que pour des territoires dont **l'intérêt patrimonial est remarquable mais à l'équilibre fragile.**

Notre Parc a obtenu son classement en septembre 2021 après plus de 10 ans de travail et de concertation !

Sa construction s'appuie sur un projet de territoire pluridisciplinaire. Le projet de territoire est co-construit dans un souci de démocratie locale en concertation avec tous les acteurs locaux : collectivités, entreprises, habitants, associations, Départements, Région etc.

Le rôle du Parc est d'accompagner le territoire dans son évolution vers un mode de vie plus respectueux de son environnement en expérimentant des solutions innovantes.



Les différences sont nombreuses mais on pourra retenir qu'un Parc national est un espace fortement protégé, où la protection a un caractère réglementaire (le Parc national a le pouvoir d'interdire alors que le Parc naturel régional peut recommander).





Le parc c'est ...

99 communes

+ de 150 espèces animales patrimoniales

5 grandes missions

- Protéger le patrimoine
- Aménager le territoire
- Développer l'économie et le lien social
- Accueillir, éduquer et informer
- Expérimenter et innover

+ de 360 espèces de flore patrimoniale

40 % de forêts

1 780 km²

+ de 1000 exploitations agricoles

près de 30 000 habitants

20 géosites majeurs



Les enjeux majeurs de notre territoire

- * La préservation de la qualité de la BIODIVERSITÉ et des PAYSAGES.
- * La valorisation PÉDAGOGIQUE et TOURISTIQUE de l'ensemble des patrimoines.
- * La préservation de la RESSOURCE EN EAU, en quantité et en qualité.
- * L'engagement dans la SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et le développement maîtrisé des ÉNERGIES RENOUVELABLES.
- * La capacité de résilience du territoire aux effets du CHANGEMENT CLIMATIQUE.
- * Le maintien et le développement d'une AGRICULTURE DE QUALITÉ qui façonne les paysages et génère de la biodiversité.
- * Le développement d'un TOURISME DURABLE fondé sur les singularités du territoire.
- * Le déploiement de SERVICES À LA POPULATION dans le domaine culturel et social, associés à une offre de MOBILITÉ en milieu rural.
- * Le développement d'un URBANISME DE QUALITÉ (vitalité des centres-bourgs, extensions urbaines des villages, économie d'énergie dans le bâti existant).



Les 4 défis de notre charte



Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*)
© Lino Dedebar

Défi 1

Faire de la haute valeur patrimoniale préservée et reconnue des Corbières-Fenouillèdes un moteur de développement.



Du soleil sur les toits, Montgaillard
© WDFilm

Défi 2

Viser une autonomie énergétique diversifiée et respectueuse de la haute valeur patrimoniale des Corbières-Fenouillèdes et anticiper les conséquences du changement climatique.



Aménagement urbain, Laroque-de-Fa
© PNRCF

Défi 4

Construire un territoire Corbières-Fenouillèdes « exemplaire » en termes d'aménagement durable répondant aux besoins actuels et valorisant les spécificités rurales.



Cuisine du local de restauration communal
Prats-de-Sournia
© PNRCF

Défi 3

Amplifier et diffuser la vitalité et l'attractivité du territoire Corbières-Fenouillèdes par une valorisation ambitieuse et solidaire de ses ressources et de ses talents.

{ Un parc, une gouvernance



Le syndicat mixte

L'aménagement et la gestion d'un Parc naturel régional sont confiés à un syndicat mixte (Article L333-3 du code de l'environnement). Ce sont des établissements publics qui regroupent des communes et leurs groupements, des Départements et des Régions.

Le syndicat mixte du Parc définit les orientations et la programmation du Parc conformément à sa Charte et dispose d'une compétence générale pour conduire l'ensemble des actions pour la mise en œuvre de la Charte dans une logique de partenariat.

Il regroupe les grands financeurs et a pour mission de mettre en œuvre les actions relevant de leurs compétences et d'offrir un soutien financier aux actions menées par le Parc.

La gouvernance du Syndicat s'organise autour de différentes instances :

- le Comité syndical,
- le Bureau syndical,
- les commissions de travail thématiques,
- le Conseil scientifique et prospectif,
- le Conseil de développement.

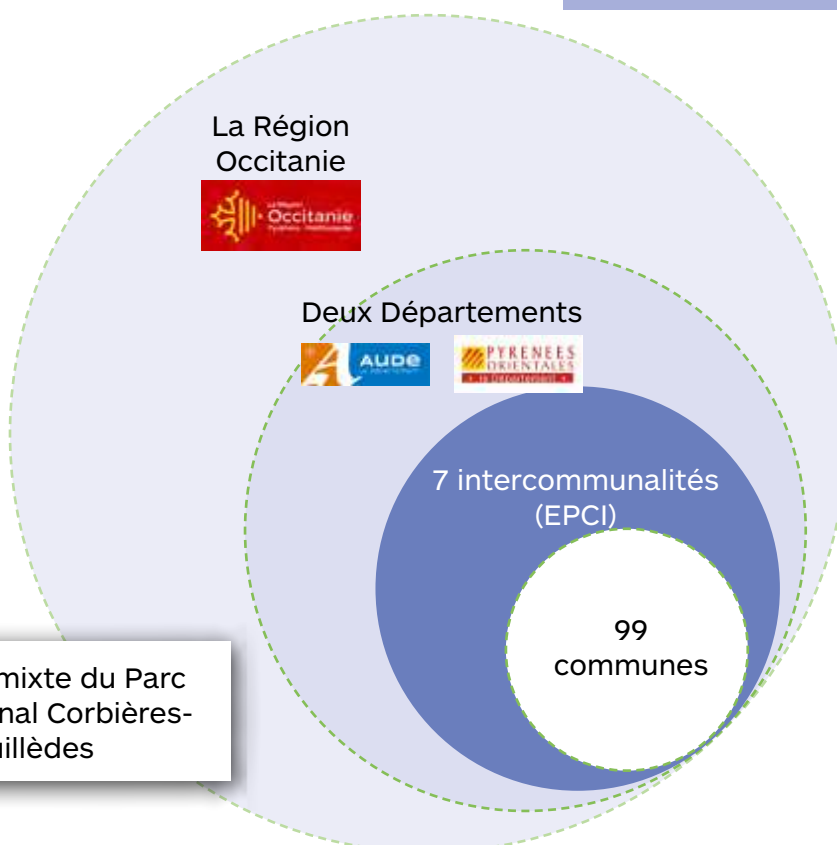
Le saviez-vous ?

La charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire.

Après avoir été soumise à enquête publique, elle est approuvée par les communes constituant le territoire du Parc, les EPCI, la (ou les) Région(s) et Départements concernés.

Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.

Elle a une validité de 15 ans.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

DÉCISIONS

Le comité syndical

3 réunions par an au minimum

C'est l'instance délibérative du Syndicat : il vote les budgets, les programmes d'actions, etc.. Il est composé d'élus délégués et il est présidé par un membre élu. Cela fait un total de **114 membres** qui siègent au comité.

La Région Occitanie



3 délégués

99 communes
1 délégué par commune
soit 99 délégués

Département de l'Aude



3 délégués

Département des Pyrénées-Orientales



2 délégués

7 intercommunalités (EPCI)
1 délégué par EPCI

Composition du comité page suivante

PROPOSITIONS

Le bureau syndical

Il prépare les décisions du Comité syndical et assure leur application. Le président du Parc, les vice-présidents et les autres membres du Bureau syndical (13 personnes au total), se réunissent afin de traiter des affaires courantes du Parc, étudier et sélectionner les dossiers qui seront soumis au vote du Comité Syndical.

Il délibère sur les sujets délégués par le comité syndical.

1 réunion par mois

La Région Occitanie



2 délégués

Département de l'Aude



2 délégués

Département des Pyrénées-Orientales



1 délégué

99 communes
5 délégués

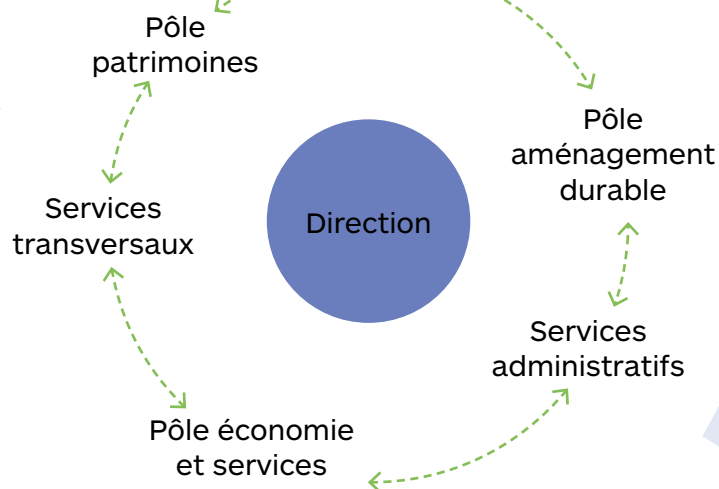
7 EPCI
3 délégués



L'équipe

Elle met en oeuvre les actions prévues dans la Charte.

MISE EN OEUVRE



BILAN et AJUSTEMENT



Les commissions de travail

Elles ont pour rôle de suivre les dossiers. Ce sont des instances de concertation sur lesquelles s'appuie le syndicat. Lieux d'information, de réflexion, d'échanges et de propositions, elles sont consultatives. Techniciens et élus s'y réunissent pour définir les orientations et stratégie du Parc, en cohérence avec la Charte.

ÉCONOMIE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PATRIMOINES CULTURELS

PATRIMOINES NATURELS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PROPOSITIONS



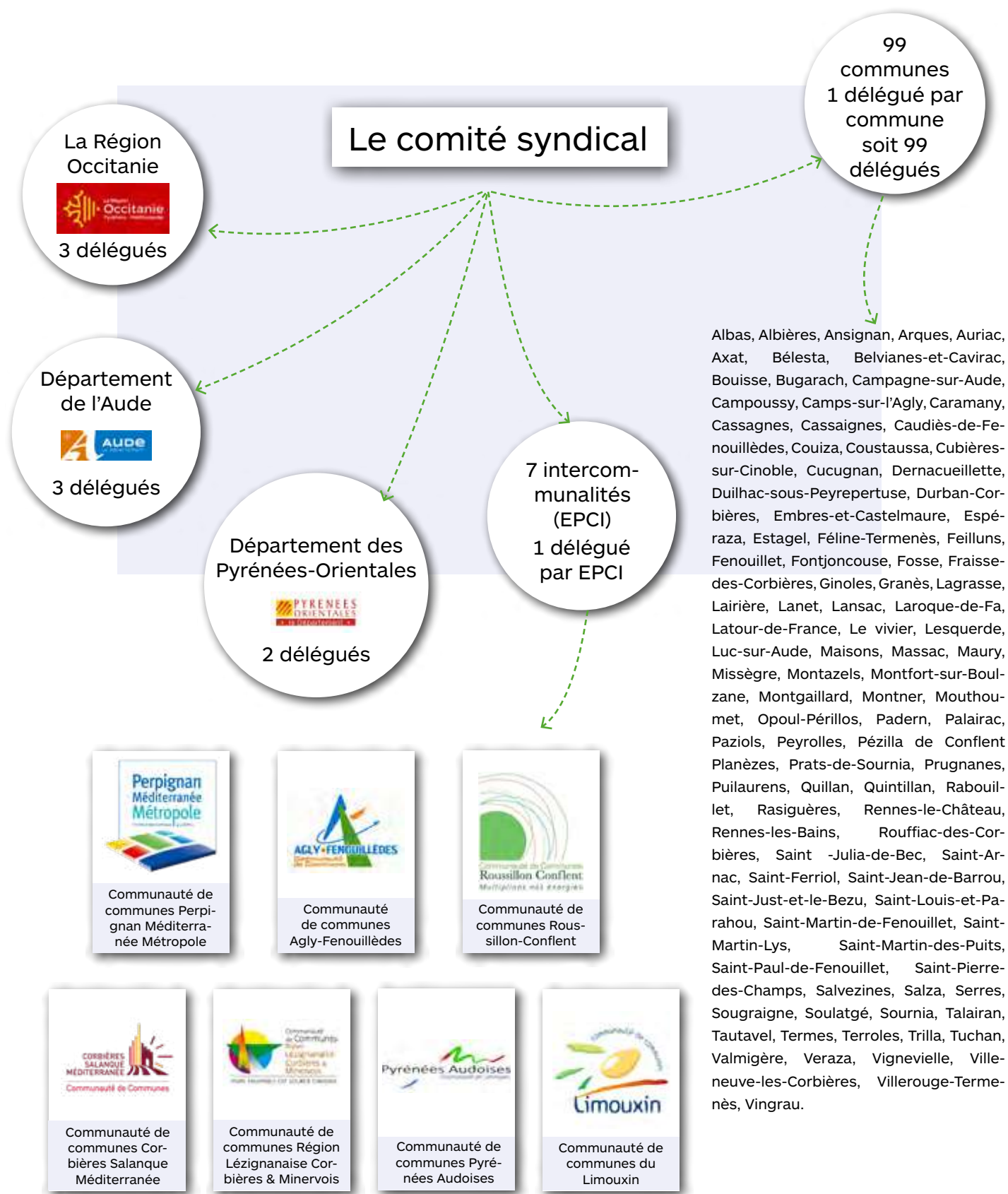
Le Conseil scientifique et de prospective

Il a pour mission d'accompagner le Parc dans sa réflexion sur les enjeux présents et à venir du territoire (veille, recherche, avis, etc.), il est composé de volontaires : chercheurs, universitaires, experts locaux, etc.

PROPOSITIONS



Composition du Comité syndical 2024





Composition du Bureau syndical 2024

Représentants de
la Région Occitanie
/ Pyrénées-
Méditerranée

- * **Philippe ANDRIEU,**
Vice-Président, Région Occitanie
- * **Éliane JARYCKI,**
Région Occitanie

Représentants
des Départements
de l'Aude et des
Pyrénées-Orientales

- * **Hervé BARO,**
Président, Département de l'Aude
- * **Charles CHIVILO,**
Vice-Président, Département des Pyrénées-Orientales
- * **Joëlle CHALAVOUX,**
Département de l'Aude

Représentants des 7
intercommunalités

- * **Jean-Pierre DELORD,**
Vice-Président, Communauté de Communes du Limouxin
- * **Daniel BARBARO,**
Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole
- * **Alex RAINERO,**
Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée

Représentants des
99 communes

- * **Béatrice BERTRAND,**
Première Vice-Présidente, Commune de Tuchan
- * **Gilles DEULOFEU,**
Vice-Président, Commune de Prats-de-Sournia
- * **Pierre CASTEL,**
Commune de Quillan
- * **Damien GOT,**
Commune de Camps-sur-Agly
- * **Isabelle FARGES,**
Commune de Massac



Le Président, les vice-présidents et leurs délégations



Hervé BARO
président

TRANSITION ECOLOGIQUE
Eau, changement climatique,
transition énergétique.



Béatrice BERTRAND
1ère vice-présidente

VIE DU SYNDICAT
RH, budget & finances,
communication.



Philippe ANDRIEU
vice-président

AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE
Urbanisme et paysage.



Charles CHIVILO
vice-président

PATRIMOINES CULTURELS
Culture, patrimoines
immatériel, vernaculaire et
patrimoine historique.



Jean-Pierre DELORD
vice-président

PATRIMOINES NATURELS
Géologie et biodiversité.



Gilles DEULOFEU
vice-président

ECONOMIE
Agriculture, tourisme,...

{ La maison du parc

incarnation du PNR

Qu'est ce qu'une maison de Parc ?

Les maisons de Parcs constituent à ce jour des outils et des leviers pour les syndicats mixtes de Parcs dans la mise en œuvre des objectifs de leur charte.

Elles peuvent prendre différentes formes en fonction de l'historique de chaque Parc, ses caractéristiques de territoire, les volontés politiques et les moyens dédiés.



La procédure

Les réflexions autour de la future Maison de Parc ont été engagées en 2023 dans un contexte financier des collectivités et de l'Etat plutôt favorable.

Depuis, le contexte des finances publiques est restreint, avec une visibilité pour les prochains mois et années assez réduite.

En conséquence, la procédure initiée en 2023 pourrait subir des modifications stratégiques relatives aux capacités financières de l'Etat, de la Région, des Départements, et plus généralement des collectivités.

Une volonté de maillage territorial

En conseil syndical a été présenté le principe d'une maison de Parc intégrant un siège administratif et des « antennes » réparties sur l'ensemble du territoire.

Le siège administratif accueillera l'ensemble de l'équipe du Parc ainsi que les besoins techniques et logistiques des agents.

Les « antennes » seront incarnées par un réseau de sites partenaires, représentant la richesse et la diversité du Parc. L'objectif est d'assurer un maillage équilibré sur le territoire. Ces antennes seront ambassadrices des principes, des valeurs et des missions du Parc (ex : un musée, un office de tourisme, une forteresse, un observatoire...).

Les étapes



1

Appel à candidature lancé fin octobre 2023 auprès des membres du syndicat mixte pour faire remonter les bâtiments sur leur territoire qui pourraient/ souhaiteraient accueillir le futur siège administratif du Parc : 5 bâtiments candidats (Bugarach, Ville-rouge-Termenès, Saint-Martin-de-Fenouillet, Tuchan et Caudiès-de-Fenouillèdes).

2

Visites, analyse des bâtiments (en partenariat avec les CAUE départementaux) en janvier/février 2024.

3

Sélection de 3 bâtiments pour la suite de la procédure : études de faisabilité – décembre 2024.

4

Lancement et réalisation des études de faisabilité prévu en mai 2025.

5

Choix de la future maison du Parc – prévu en mai 2026.

{ Un parc, une équipe



Les mouvements dans l'équipe en 2024

L'année 2024 a été une année mouvementée avec beaucoup de nouveaux agents, mais également quelques départs vers d'autres horizons.

{ L'année 2024 a été marquée par l'**arrivée de 6 nouveaux agents**



Louise Boniface est arrivée en mai 2024 pour remplacer John Holliday en tant que **Chargée de mission Natura 2000**.

Objectifs : animation et suivi des 3 sites Natura 2000 : **Hautes Corbières, Vallée de l'Orbieu et Vallée du Torgan**.



Romain Zurbach est arrivé en juin 2024 pour remplacer Clara Gartner en tant que **Chargé de mission Patrimoine Géologique**.

Objectifs : **valorisation géo-touristique**, conseil, sensibilisation, animation groupe de travail géologie, coordination **Géotraverse**, préparation candidature **Géoparc Mondial Unesco**.



Olivier Boutin est arrivé en septembre 2024 pour remplacer Louise Chappaz en tant que **Chargé de mission LEADER**.

Objectifs : animation/concertation territoriale, **accompagnement et conseil aux porteurs de projets**, suivi administratif et financier LEADER.



Paola Sebert occupe le poste de **Chargée de mission Développement / Innovation et appui aux collectivités** depuis novembre 2024.

Objectifs : **animation/coordination** du Contrat Territorial Occitanie, des contrats Bourgs-Centres Occitanie et de l'Approche Territoriale Intégrée, **aide aux projets** des collectivités et citoyens.



Noémie André est, depuis décembre 2024, **Chargée de mission Gestion des milieux et risques incendie (SUDOE)**.

Objectifs : création d'une Cellule d'Analyse et de Concertation de Gestion des Espaces, coordination et animation **Plan d'Aménagement de la Forêt contre les Incendies**, appui création garde forestière, sensibilisation risque incendie.



Lucas Mazedier est **Chargé de mission Biodiversité** depuis décembre 2024.

Objectifs : valorisation des **milieux naturels** (Atlas de la biodiversité Communale...), stratégie de réduction de la **pollution lumineuse**, maîtrise de la **circulation des engins motorisés**, **aide aux collectivités** pour la prise en compte de la biodiversité.

{ L'année 2024 a été marquée par le **départ de 5 agents**

Le Parc leur souhaite le meilleur pour la suite de leur carrière !



- * **Clara Gartner**, Chargée de mission Patrimoine Géologique
- * **John Holliday**, Chargé de mission Natura 2000
- * **Marie Forissier**, Chargée de mission Patrimoine Naturel
- * **Louise Chappaz**, Chargée de mission LEADER
- * **Clément Mahé**, Chargé de mission Transition énergétique (CDD de remplacement)



Médiateurs incendie

Cette année 2024 a également été marquée par l'embauche de **2 saisonniers** sur le poste de Médiateur Incendie en **juillet et août 2024**.



Killian Bois



Brice Pena

Pendant tout l'été, ils ont sillonné le territoire du PNR afin de sensibiliser et informer le public sur le risque incendie.



Les temps d'échange

Pour une bonne coordination et une bonne cohésion d'équipe, le maître mot du Parc est « les échanges et l'information ».

Les réunions d'équipe se sont tenues tous les mois de l'année avec une réunion spéciale à l'extérieur en Juillet 2024.

Les agents ont eu le plaisir de découvrir la réserve naturelle de l'île de Sainte-Lucie, près de Port-La-Nouvelle chez nos amis du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Après la réunion d'équipe qui s'est tenue dans le refuge de l'île, une sortie vélo a été organisée pour découvrir les paysages et la biodiversité ; une belle cohésion d'équipe dans un moment convivial.



Réunion d'équipe, Sainte-Lucie, PNR NM





Organigramme 2025

✱ Pilotage : direction

✱ Pilotage : direction adjointe

Services administratifs

Services transversaux

Économie et services

Patrimoines

Aménagement durable



Président
Hervé Baro



Directrice
Clothilde Duhayon
07 55 65 03 91
c.duhayon@corbieres-fenouilledes.fr



Directeur adjoint
Jordan Mazardo
07 56 36 58 74
j.mazardo@corbieres-fenouilledes.fr



Nadine BIAUNÉ
Assistante administrative et RH
04 68 33 99 80
secretariat@corbieres-fenouilledes.fr



Margot TRICOÛCHE
Agriculture
07 72 51 80 35
m.tricoche@corbieres-fenouilledes.fr



Louise BONIFACE
Natura 2000 H^{tes} Corbières, Vallées de l'Orbieu et du Torgan
07 72 51 56 88
l.boniface@corbieres-fenouilledes.fr



Juliette THÉVENIAUT
Transition énergétique
07 56 43 50 18
j.theveniaut@corbieres-fenouilledes.fr



Philippe ROMO
Responsable gestion financière et comptable
04 68 41 42 20
comptabilite@corbieres-fenouilledes.fr



Geoffrey THIEVET
Tourisme durable
07 56 41 13 98
g.thieviet@corbieres-fenouilledes.fr



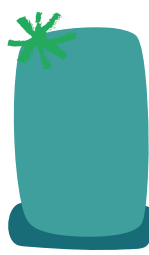
Aurélienne LLEDO
Natura 2000 Corbières occidentales et orientales
07 72 51 99 57
alledo@corbieres-fenouilledes.fr



Transition énergétique



Adeline ANTONETTI
Communication
07 50 54 25 79
a.antonetti@corbieres-fenouilledes.fr



Développement, innovation, appui aux collectivités



Rémi PÉSCAY
Natura 2000 Basses Corbières
07 56 42 91 51
r.pescay@corbieres-fenouilledes.fr



Alexia FESQUET
Urbanisme et paysages
07 56 42 29 77
a.fesquet@corbieres-fenouilledes.fr



Melissa BERNARD
Éducation à l'environnement et au développement durable
07 56 41 02 39
m.bernard@corbieres-fenouilledes.fr



Magali BLANC
Culture et patrimoine vernaculaire
04 68 41 40 81
07 56 41 55 14
m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr



Lucas MAZEDIER
Biodiversité
07 72 45 39 43
l.mazedier@corbieres-fenouilledes.fr



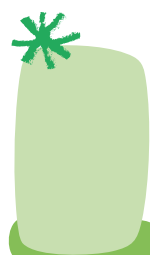
Eau



Jordan MAZARDO
Suivi Charte, cartographie SIG
07 56 36 58 74
j.mazardo@corbieres-fenouilledes.fr



Philippe MARCY
Animateur territorial patrimoine immatériel
06 38 42 20 15
collecte@corbieres-fenouilledes.fr



Loriane FAVIER
Gestion des espaces naturels
07 50 59 47 31
l.favier@corbieres-fenouilledes.fr



Noémie ANDRÉ
Gestion des milieux, risque incendie
07 55 65 28 83
n.andre@corbieres-fenouilledes.fr



Olivier BOUTIN
Chargé de mission LEADER
07 56 41 20 25
o.boutin@corbieres-fenouilledes.fr



Svetlana KOPYLOVA
Chargée de mission LEADER
07 50 55 88 10
s.kopylova@corbieres-fenouilledes.fr



Romain ZURBACH
Patrimoine géologique
07 56 42 28 28
r.zurbach@corbieres-fenouilledes.fr



Hloïse NONAT
Charte forestière
07 50 55 86 79
h.nonat@corbieres-fenouilledes.fr



Formation des agents

Dans le cadre de la professionnalisation, le Parc incite les agents à la montée en compétences et les invite à effectuer des formations qui leur permettent d'approfondir leurs connaissances ou d'appréhender de nouvelles thématiques.



{ Formations suivies par les agents en 2024

- Formation préalable obligatoire des assistants de prévention
- Le droit à la formation
- Formation Natura 2000 : prise de poste
- Le montage et la gestion de projets LEADER
- Le CFU (Compte Financier Unique)
- Biodiversité : règles et sanctions en matière d'environnement
- Facilitation et animation territoriale



Accueil d'étudiants sur le territoire

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes accueille régulièrement des étudiants pour leur permettre de découvrir concrètement la gestion des espaces naturels et les pratiques agricoles durables du territoire.



{ Étudiants en **agronomie**

Le 25 janvier, une classe de 3ème année du Bachelor Génie Biologique de l'IUT de Perpignan a été accueillie à Saint-Martin-de-Fenouillet et Fosse pour découvrir deux systèmes agricoles respectueux de l'environnement :

- Le Domaine viticole du Soula (biodynamie), avec ses aménagements écologiques (ruches, haies, nichoirs)
- La ferme de vaches allaitantes de Pierre Régné (agriculture biologique et pâturage extensif),

Le CEN Occitanie et le Groupe ornithologique du Roussillon sont également intervenus pour présenter leurs actions, notamment la préservation du Damier de Godart. L'éleveur a souscrit à des mesures agro-environnementales dans le cadre d'un projet piloté par le Parc, illustrant concrètement le lien entre agriculture et biodiversité.



{ Étudiants en **gestion de la nature**

En partenariat avec le CEN Occitanie, le Parc a accueilli deux sessions étudiantes :

- Les élèves de **BTS Gestion et Protection de la Nature** du lycée Charlemagne de Carcassonne sur le site Natura 2000 de Talairan, pour des inventaires et des travaux de débroussaillage,
- Les élèves de **BAC Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune** du lycée Martin Luther King de Narbonne sur le site Natura 2000 des Corbières orientales (abbaye de Fontfroide), pour un chantier de réouverture de milieu.

Par ailleurs, le 13 mai, le Parc est intervenu auprès de la promotion de **Master 2 Biodiversité Écologie Évolution** de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, au camping de Tuchan. Pendant une semaine, ces étudiants ont rencontré des gestionnaires d'espaces naturels et réalisé des inventaires naturalistes. L'intervention conjointe PNR-CEN leur a permis de découvrir les actions menées en partenariat pour la préservation des espèces et habitats patrimoniaux.



Ces journées permettent aux étudiants de confronter leurs enseignements théoriques à la réalité du terrain, de comprendre les évolutions des métiers agricoles face au changement climatique et de découvrir les missions concrètes du Parc et de ses partenaires.



Le Parc, formateur



Stages 2024

En 2024, le Parc a eu le plaisir d'accueillir trois stagiaires aux profils variés. Ils ont contribué à des projets concrets et ces stages ont été l'occasion d'un apprentissage mutuel, au bénéfice du territoire et de la formation des professionnels de demain.



Camille FRIES

Étudiante en 4^{ème} année de formation ingénieur en agronomie et agro-industries de Beauvais.

Objectif

Inventaire et cartographie de coléoptères d'intérêts communautaires sur le site N2000 de la Vallée de l'Orbieu.

Tutrice

Louise Boniface dans le cadre de la mission Natura 2000

Durée

12 semaines



Piège à insectes



Mathis BARBE

Étudiant en BTSA Gestion et Protection de la Nature au Lycée Charlemagne de Carcassonne.

Objectif

Appui sur le suivi des couples de Faucon pèlerin sur les 4 ZPS + élaboration d'une plaquette d'information sur les espèces.

Tuteur

Rémi Pescay dans le cadre de la mission Natura 2000

Durée

8 semaines



Rosalie des Alpes



4 vents festival, Duilhac-sous-Peyrepertuse

Charlène BELLEMIN

Étudiante ingénieure agronome à VetAgro Sup, campus Agronomique de Lempdes.

Objectif

Elaboration d'une stratégie d'action sur la trame noire et la pollution lumineuse

Tutrice

Marie Forissier dans le cadre de la mission patrimoine naturel

Durée

28 semaines





Mise en place de conventions



Convention de prêt d'un véhicule électrique

Dans le cadre de l'opération « Gorges de Galamus », le Parc s'engage pleinement ; cette année 2024 a été l'occasion d'établir une convention de prêt avec la commune de Cubières-sur-Cinoble afin que la commune puisse, durant tout l'été, utiliser la Renault Zoé électrique du Parc pour assurer la mission de voiture balai dans les gorges.



Conventions pour le prêt de l'exposition « Déclics Phanérozoïques »

L'exposition « Déclics phanérozoïques », composée de 20 bâches et de 20 dibonds, est conçue pour circuler sur le territoire et être mise à disposition des collectivités et associations.

Une convention de prêt adaptable selon les conditions d'emprunt a été établie, accompagnée d'un tableau d'état des lieux des éléments (dibonds, bâches, chevalets) permettant de suivre et vérifier le bon état de l'exposition. Cette installation peut être présentée en intérieur comme en extérieur. Elle est accessible gratuitement à toutes les communes et structures intéressées.

Après son inauguration en janvier 2024 lors des vœux du Président à la Maison du Terroir de Maury, l'exposition a circulé dans différentes communes

Plus d'informations et réservation :

contact@corbieres-fenouilledes.fr, 04 68 33 99 80



Itinérance 2024

- * Maury, Maison du Terroir
- * Paziols, association Mines en Corbières
- * Rasiguères, vide grenier
- * Termes, Château (billetterie et chemin d'accès)
- * Saint-Martin-des-Puits, Mairie
- * Bugarach, Rencontres naturalistes de l'Aude
- * Lagrasse, Librairie Les Arts de Lire
- * Quillan, Office de Tourisme

« Déclics phanérozoïques », Abbaye, Les arts de lire, Lagrasse



Un nouveau véhicule de service

En juillet et août 2024, deux saisonniers recrutés en tant que Médiateurs Incendie ont eu pour mission de sillonner le territoire. Pour cela, le Parc s'est doté d'un véhicule « tout terrain » permettant aux agents de circuler en toute sérénité.





Le textile brodé habille le Parc

En 2024, le Parc a renforcé l'équipement de ses agents en ajoutant des vêtements adaptés aux conditions hivernales. Déjà dotés de t-shirts, polos et casquettes, ils disposent désormais de tenues chaudes, pratiques et éco-responsables :

- Une parka 3 en 1 avec capuche et polaire intégrée, idéale pour affronter le vent des Corbières-Fenouillèdes,
- Une veste sans manches, parfaite pour la demi-saison.

Afin d'assurer leur visibilité et leur reconnaissance sur le terrain, ces vêtements ont été brodés par une entreprise locale.



L'assistant de prévention

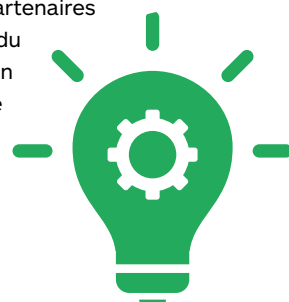
En 2023, le Parc a élaboré son DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques) afin d'identifier les risques pour les agents et de définir un plan d'action. Pour accompagner cette démarche, Nadine Biauné, assistante administrative, a été nommée assistante de prévention. Une lettre de cadrage a fixé les grandes lignes de sa mission.

En juillet 2024, elle a suivi une première formation pour mieux appréhender les enjeux de la prévention, les risques professionnels et l'analyse des situations de travail.



Electricité et partenariat local

La collaboration avec différents partenaires étant une priorité dans la démarche du Parc, en 2024 le Parc valide l'adhésion à un groupement de commande grâce à la proposition du SYADEN, Syndicat d'Énergie de l'Aude. Cet engagement permettra au Parc, à partir du 1^{er} Janvier 2025, de mieux gérer sa consommation en électricité.



Bilan

administratif et financier



Délibérations 2024



Délibérations votées en Comité syndical

Janvier	Approbation PV du comité syndical du 25-10-2023
	DM n°2 budget 2023
	Rapport et Débat d'Orientaion Budgétaire 2024
	Approbation des principes de candidature du PNR CF pour une CFT
	Modification libellé de poste "Chargé de mission EEDD" en chargé de mission
	Modification tableau des effectifs
Mars	Approbation PV du comité syndical du 9-1-2024
	Approbation participation PNR en tant que partenaire au projet SUDOE
	Compte de gestion 2023
	Compte administratif 2023
	Affectation résultats 2023
	Vote budget primitif 2024
	Contributions statutaires 2024
	Création 2 emplois saisonniers non permanents
	Création 1 emploi non permanent - contrat de projet SUDOE
	Création 1 emploi non permanent - contrat de projet CFT
	Création 1 poste CM culture et patrimoine
	Création 1 poste Chargé dvpt innovation et appui aux collectivités
	Modification tableau des effectifs
Juillet	Approbation PV du CS du 7-3-2027
	DM n°1 budget 2024
	Attribution subv anim grand public
	Approbation stratégie GAL Corb sal fenouil minervois
	Autorisation Pdt à signer des actes d'engagement de plus de 100 000€
Décembre	Approbation PV du CS du 8-7-2024
	DM n°2 budget 2024
	Attribution subv anim grand public abroge et remplace CS-2024-55
	Autorisation Pdt à engager 25% budget 2024 sur 2025
	Etude faisabilité Maison du Parc



{ Délibérations votées en Bureau syndical

Janvier	Demande de subvention pour résidence d'artiste
	Mise en place du Compte Personnel de Formation
	Dde subv DREAL programme 113
	Dde subv logiciel EVA
	Avis parc PV Espéaza
Février	Approbation participation PNR en tant que partenaire au projet SUDOE
	Renouvellement portage animation 6 sites N2000
	Dde subv animation 6 sites N2000
	Approbation dépôt candidature CFT
Mars	Dde subv résidence d'artistes - abroge et remplace BS 2024-07
	Dde subv prog animations EEDD
	Dde subv livret géologique
	Dde subv matériel communication
	Dde subv ingénierie cto
	Approbation convention entre région et pnr sur cto
	Dde de subv renouvellement pam
	Demande de subv étude gorges de galamus
	Dde subv opération sensibilisation incendie
	Dde subv programme éducatif 4 éléments
	Approbation convention cucugnan cen onf et pnr cf
	constitution ore sur le moulin de padern
	souscription et désignation représentant scic audysée
Avril	Désignation représentants CRSI
	Remboursement frais élus - nouveau décret - abroge et remplace BS-2022-27
	Attribution marché public signalétique d'entrée de Parc
Mai	Attribution marché public signalétique pédagogique et publicitaire
	Avis sur projet parc PV au sol sur commune de Quillan
Juin	Attribution prime pouvoir d'achat
	Désignation délégués GAL
	Approbation BC Lagrasse
	Création filiale SPL Arc
	Augmentation capital SPL Arc
Juillet	Attribution marché HLB
	Dde subvention Région Occitanie boucle locale d'énergie
	Dde subvention Région Occitanie séminaire eau
	Dde subvention Région Occitanie structuration boucles locales d'énergie - abroge et remplace BS 2024-58
Septembre	Dde subvention Région Occitanie structuration boucles locales d'énergie - abroge et remplace BS 2024-60
	Dde subvention Fonds Vert pour la trame noire
	Avis sur projet parc PV au sol sur commune de Fraissé-des-Corbières
Octobre	Adhésion contrat statutaire CDG11 pour 2025-2028
	Adhésion au CRTLO et désignation délégués
	Avis parc PV Espéaza 2
Novembre	Délégation signature Pdt du GAL
	Dde subv animation LEADER 2023-2024
Décembre	Validation note de procédure commande publique
	Validation composition du conseil scientifique
	Désignation délégués GAL Vallée de l'Aude



Bilan financier 2024

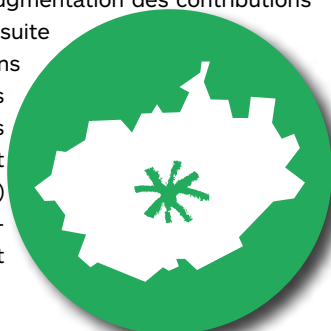
Synthèse du budget de fonctionnement

Avec une progression de dépenses de fonctionnement, première forme de stabilité après 3 années de projets). Les missions lancées depuis la création du Parc en 2021 des contributeurs habituels (Région, Europe, EPCI, communes)

seulement 2% des le Parc affiche une lité après 3 années de projets). Les missions lancées depuis la création du Parc en 2021 des contributeurs habituels (Région, Europe, EPCI, communes)

suivent et découlent progressivement vers de nouvelles actions répondant à la mise en œuvre de la Charte (études Haut Lieux de Biodiversité, résidence artistique de territoire, etc). La sécurité offerte par l'augmentation des contributions statutaires (+35%) et la poursuite de recherche de subventions

sur les actions (65% des dépenses hors frais généraux sont subventionnées) permettent d'envisager sereinement l'avenir.



Frais généraux
30%



Patrimoines naturel et géologique

26%



Economie et services
Culture, patrimoines, tourisme, agriculture et eau

15%



Aménagement durable
Transition énergétique, urbanisme, forêts, paysages

14%



Services transversaux
ETDD, communication

11%



LEADER
3%



CTO
1%

{ Evolution depuis la création du Parc

Evolution du budget de fonctionnement du Parc sur 4 ans



La maîtrise des coûts et le déroulement sur plusieurs années de certains projets permettent d'accroître le résultat positif de fonctionnement.

La différence entre recettes et dépenses permet de reporter 814 548,39 € de résultat sur l'exercice 2025 de fonctionnement à venir.

Evolution du budget d'investissement du Parc sur 4 ans



Bien que le budget d'investissement soit inférieur au budget de fonctionnement, il reste équilibré grâce à plusieurs postes : l'acquisition d'un nouveau véhicule, l'installation des premiers

panneaux d'entrée du Parc, le lancement de la refonte du site internet, ainsi que le renouvellement du matériel courant.

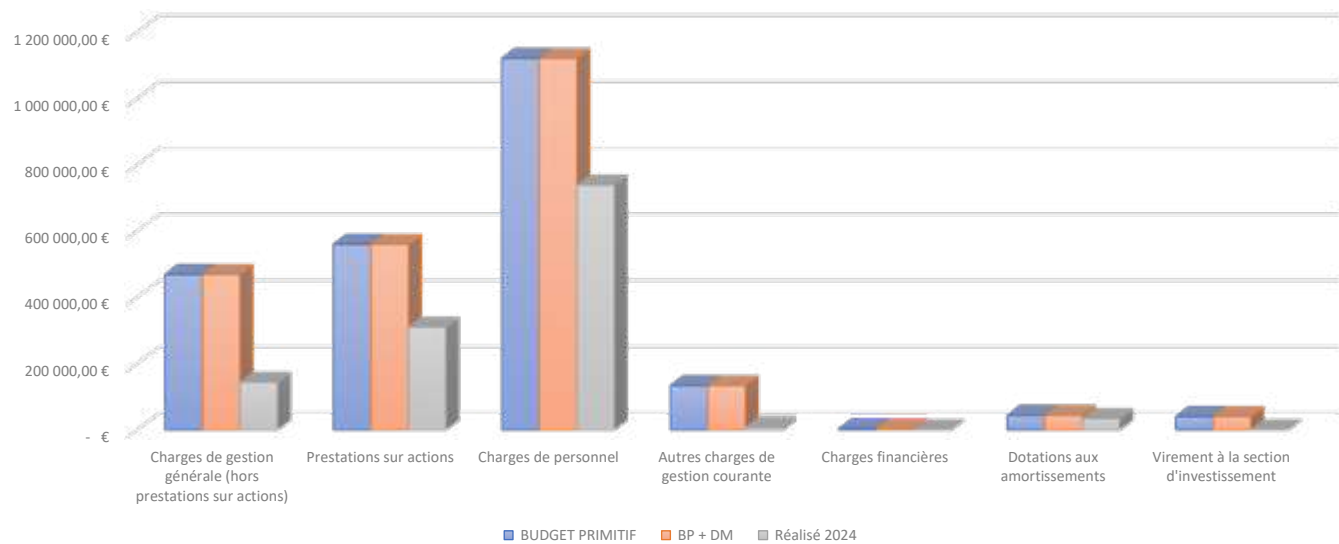
{ Consommation des crédits budgétaires prévus pour 2024

→ Dépenses de fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2024	Consommation BP + DM
Charges de gestion générale*	468 973,62 €	468 973,62 €	143 982,52 €	31%
Prestations sur actions	560 097,19 €	560 097,19 €	310 449,10 €	55%
Charges de personnel	1 121 172,67 €	1 121 172,67 €	739 054,33 €	66%
Autres charges de gestion courante	133 365,82 €	133 365,82 €	7 905,89€	6%
Charges financières	3 000,00 €	3 000,00 €	- €	0%
Dotations aux amortissements	43 882,24 €	43 882,24 €	34 111,37 €	78%
Virement à la section d'investissement	43 882,24 €	43 882,24 €	- €	0%
TOTAL	2 370 741,09 €	2 370 741,09 €	1 235 503,21€	52%

* hors prestations sur actions

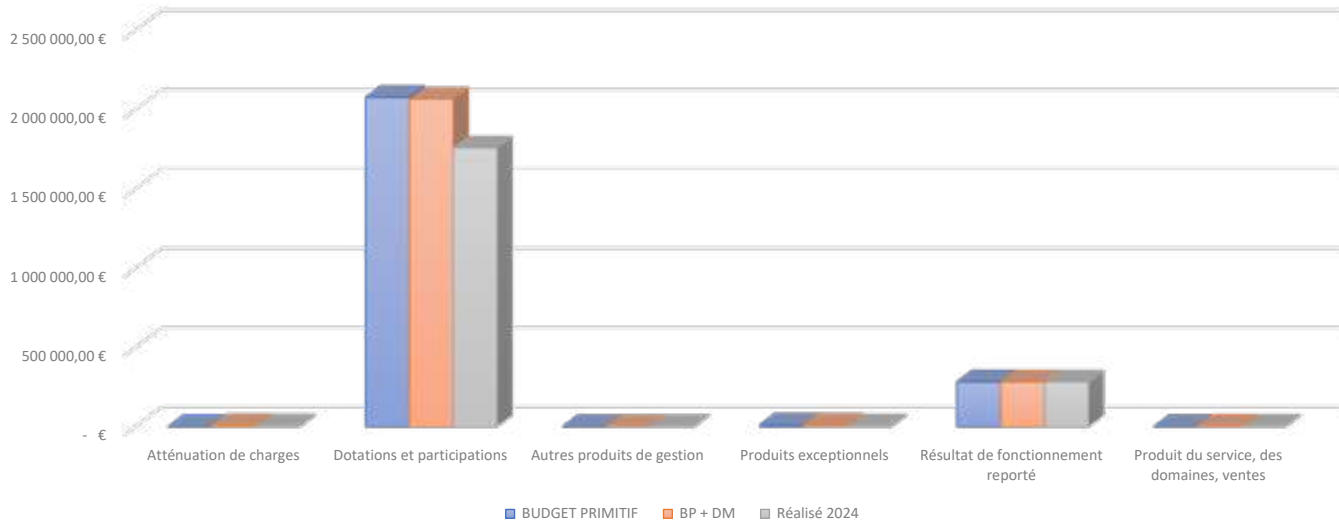
Consommation des crédits budgétaires 2024 - Dépenses de fonctionnement



→ Recettes de fonctionnement

RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2023	Consommation BP + DM
Atténuation des charges	1 000,00 €	8 000,00 €	6 695,82 €	84%
Dotations et participations	2 076233,13 €	2 065 697,13 €	1 758 359,65 €	85%
Autres produits de gestion	10,00 €	300,00 €	269,10 €	90%
Produits exceptionnels	10 976,11 €	10 976,11 €	4 707,68 €	43%
Résultat de fonctionnement reporté	282 271,85 €	282 271,85 €	282 271,85 €	100%
Produit du service, des domaines, ventes	250,00 €	3 496,00 €	3 291,09 €	94%
TOTAL	2 370 741,09 €	2 370 741,09 €	2 055 595,19 €	87%

Réalisation des recettes budgétées 2024 - Fonctionnement

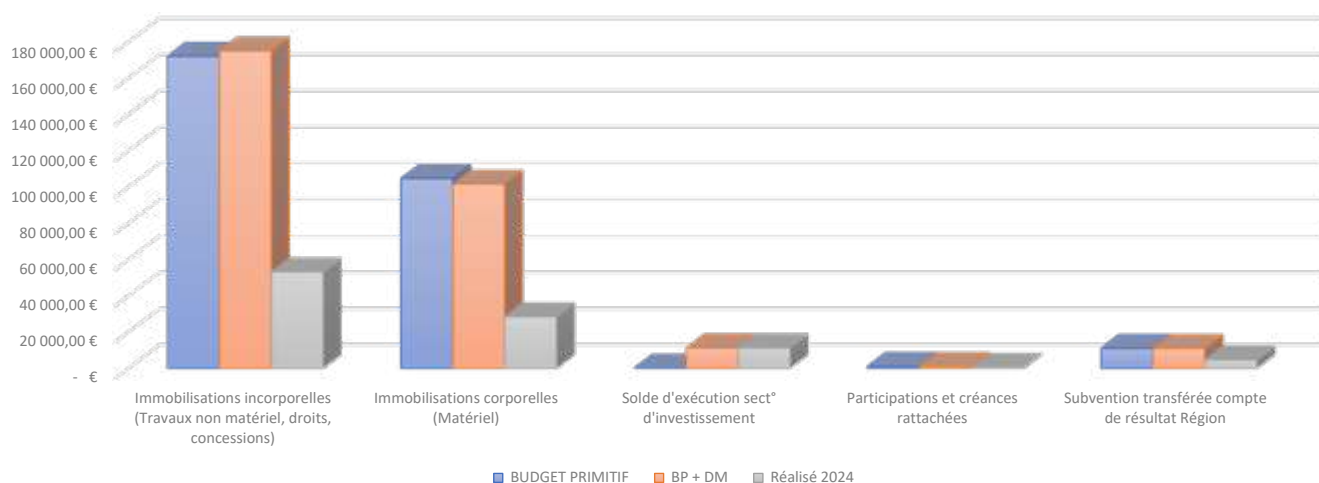


→ Dépenses d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2023	Consommation BP + DM
Immobilisations incorporelles*	172 000,00 €	175 024,00 €	53 146,80 €	30%
Immobilisations corporelles (matériel)	104 571,22 €	101 547,22 €	28 376,22 €	28%
Solde d'exécution section d'investissement	- €	11 242,70 €	11 242,70 €	100%
Participations et créances rattachées	1 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €	50%
Subvention transférée compte de résultat Région	10 976,11 €	10 976,11 €	4 707,68 €	43%
TOTAL	288 547,33€	299 790,03 €	97 973,40 €	33%

*(travaux non matériels, droits, concessions)

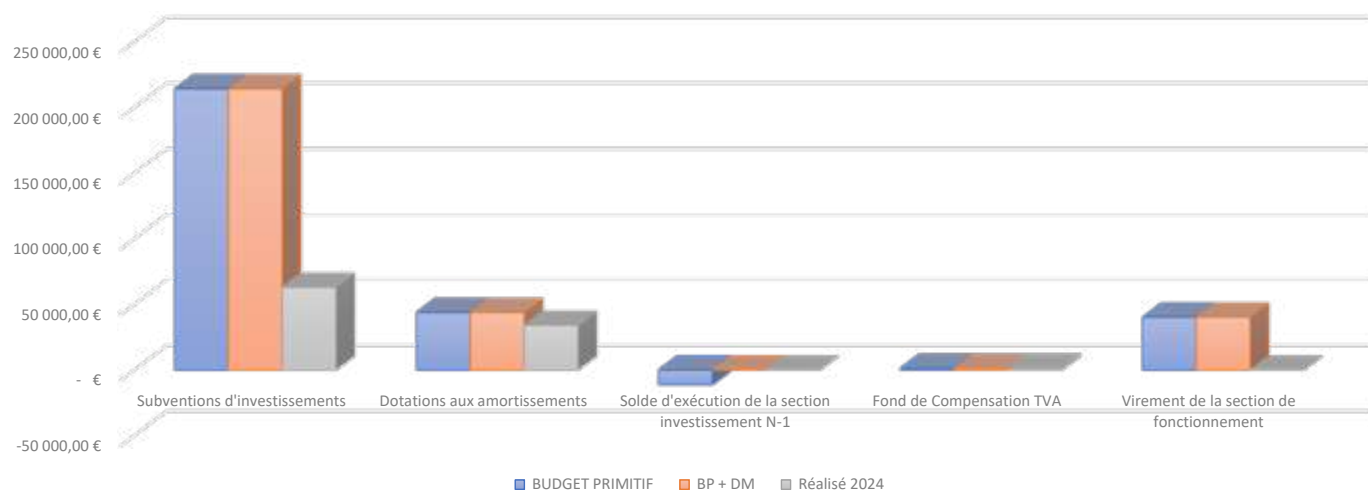
Consommation des crédits budgétaires 2024 - Investissement



→ Recettes d'investissement

RECETTES INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	BP + DM	Réalisé 2023	Réalisation BP + DM
Subventions d'investissement	214 255,60 €	214 255,59 €	63 079,00 €	29%
Dotations aux amortissements	43 882,24 €	43 882,25 €	34 111,37 €	78%
Solde d'exécution de la section investissement N-1	11 242,70 €	- €	- €	
Fond de Compensation TVA	1 402,64€	1 402,64€	1 402,64€	100%
Virement de la section de fonctionnement	40 249,56 €	40 249,56 €	- €	0%
TOTAL	288 547,33 €	299 790,03 €	98 593,01 €	33%

Réalisation des recettes budgétées 2024 - Investissement



Zoom sur les dotations et participations

Dotations et participations 2024

TOTAL contributions & participations

1 758 359,65 €

Contributions statutaires

859 00,02 €

Région	300 650,00 €
Département 11	206 160,00 €
Département 66	94 490,00 €
EPCI	171 800,00 €
Communes	85 900,02 €

Subvention annuelle DREAL

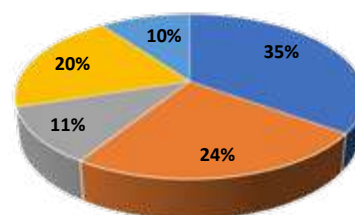
150 000,00 €

Subventions sur actions

749 359,63 €

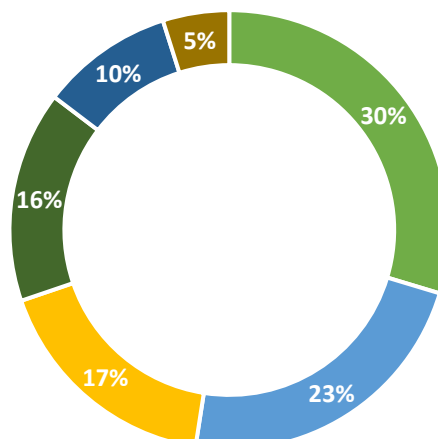
Région	220 776,21 €
Etat	123 624,12 €
Europe et autres	401 064,90 €
Départements	3 894,40 €

Contributions statutaires 2024



■ Région ■ Département de l'Aude
■ Département des Pyrénées Orientales ■ EPCI
■ Communes

Répartition des financeurs - Subventions et contributions 2024



■ Région ■ Départements ■ Etat ■ EPCI ■ Communes ■ Europe et Autres



La dotation Aménités rurales

{ Définition

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales (définition INSEE), prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, **visé à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée.**

{ Evolution des critères d'attribution

En 2024, cette dotation évolue nationalement et de manière significative au niveau du montant dédié et des critères d'attribution.

Sont dorénavant éligibles les communes rurales dont le territoire terrestre satisfait au moins l'un des **critères** suivants :

- Au moins 350 hectares en aire protégée (un Parc naturel régional par exemple) ;
- Au moins 10 hectares en zone de protection forte (un arrêté de protection de biotope par exemple) ;
- Plus de 80 % couvert par une aire protégée ;
- Plus de 50 % couvert par un site Natura 2000 ;
- Une aire marine protégée qui jouxte.

Pour les **communes couvertes par une aire protégée terrestre** :

- L'attribution individuelle est déterminée selon la population (pour 1/3) et la superficie couverte en aire protégée terrestre (pour 2/3).
- La superficie est pondérée par 1,5 lorsqu'il s'agit d'un site Natura 2000 et par 2 lorsqu'il s'agit d'une zone de protection forte.



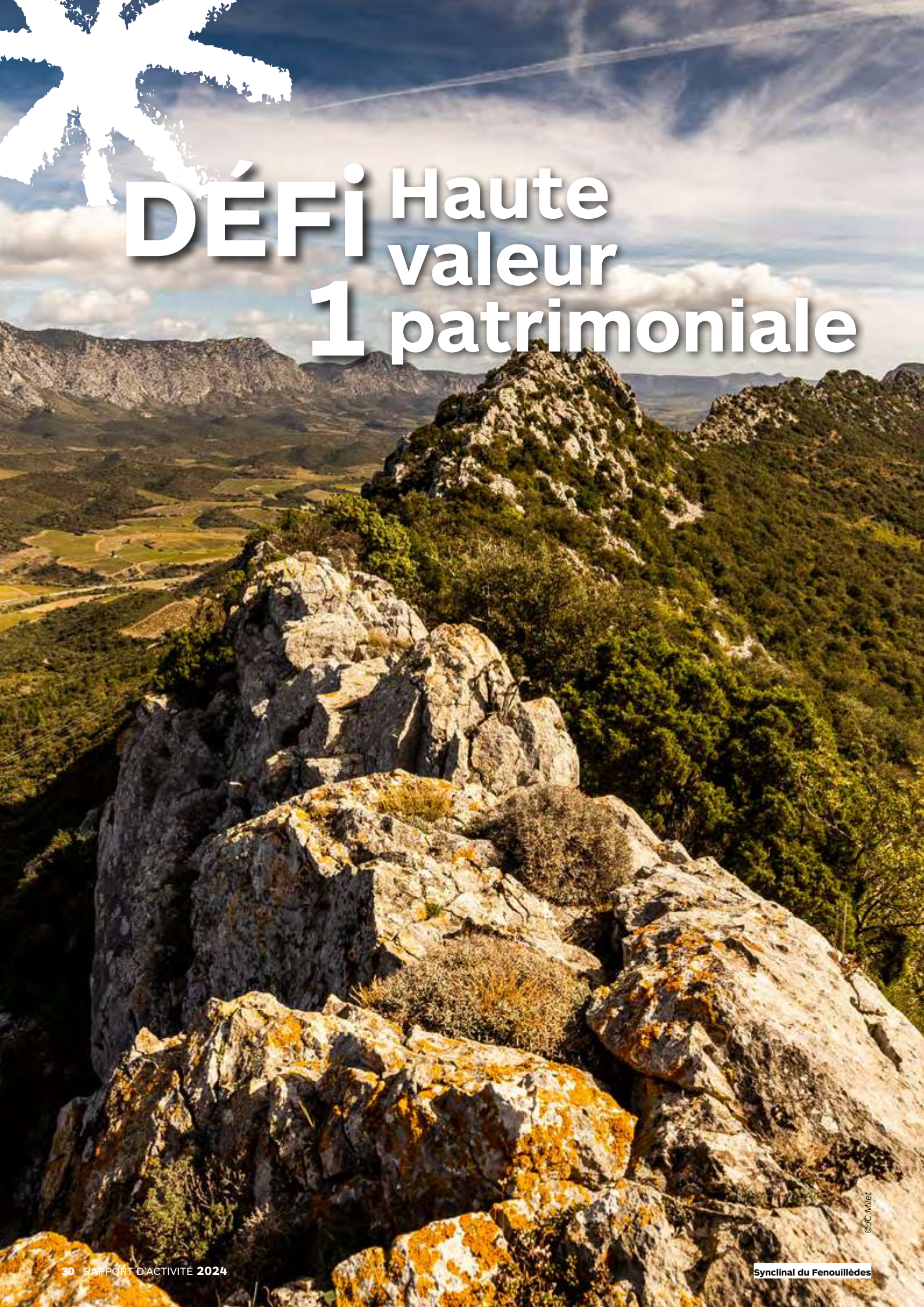
{ Aménités rurales des communes du Parc

Sur le territoire du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, la dotation versée aux communes augmente de 50%, passant de 543 968 € en 2023 à 1 070 747 € en 2024.

Le Parc a transmis un courrier à l'ensemble des mairies afin de les informer quant aux critères et au montant des dotations attribuées.

Dans cette dynamique, **le Parc propose un appui aux communes bénéficiant de ces aménités, pour mener des actions en faveur de la protection et de la valorisation des patrimoines naturels et culturels communaux.**





DÉFi Haute valeur 1 patrimoniale

{ Géologie

Cette année 2024 a vu l'avancée de plusieurs projets valorisant le territoire et son patrimoine géologique. Avec un changement d'agent en cours d'année, il a fallu se réappropriier les enjeux et affiner la connaissance technique de la vaste histoire géologique de notre territoire. La prise de poste du chargé de mission patrimoine géologique s'est accompagnée de la découverte du territoire et de sa géodiversité ainsi que sa rencontre avec les différents acteurs et scientifiques du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes.

A cette occasion, de nouvelles rencontres ont abouti à la volonté de nouveaux experts en géosciences de collaborer au sein du réseau du Parc !



© I Bigou-Gilles



Vers de nouveaux outils de médiation

Financées par la Région Occitanie et les Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, plusieurs réunions ont été organisées avec de nouveaux prestataires afin de poursuivre le développement des outils de médiation scientifique que sont les géofiches et la deuxième version de la carte géotouristique.

Ces éléments permettront une médiation scientifique adaptée au grand public, aux visiteurs et aux scolaires du territoire autour des 20 géosites majeurs du Parc.

En parallèle, et toujours dans l'optique de valoriser son patri-

moine géologique, le Parc a lancé un marché public afin de développer puis implanter des totems d'interprétation géologique sur 15 géosites majeurs.

Ces totems incarneront le Parc sur son territoire tout en offrant au grand public, visiteurs et habitants, une lecture des paysages de notre territoire avec l'œil du géologue.



La sensibilisation

Parce que la géologie peut paraître complexe et inaccessible, les animations et la vulgarisation du discours scientifique sont un axe fort des travaux du chargé de mission patrimoine géologique. Pour cela il continue d'établir des liens entre le Parc et son réseau de partenaires pour diversifier les publics et l'approche.

Dans la continuité des années précédentes, le partenariat avec le Château de Puilaurens a été renouvelé afin de proposer de nouvelles « Visites à deux voix » mêlant histoire géologique et histoire médiévale.

Ces animations renouvellent les traditionnelles visites et développent le lien entre la géologie du territoire et les patrimoines historiques, culturels et naturels afin de renforcer la haute valeur patrimoniale du Parc.

Une conférence sur la géologie des Gorges de Galamus a également pris place à Saint-Paul-de-Fenouillet, en partenariat avec l'association Santpanhols, lors des journées du Patrimoine. Cette conférence a permis aux participants de redécouvrir leur patrimoine naturel et culturel à l'échelle des temps géologiques.

Enfin, à l'occasion du Congrès des Parcs 2024, en partenariat avec l'Abbaye de Lagrasse, une triple découverte du Parc a été proposée aux agents et partenaires des 59 Parcs naturels régionaux de France, entre Histoire, biodiversité et géologie.

{ Patrimoine naturel

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre des actions prioritaires du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes. Les chargés de mission ont eu l'opportunité de renforcer les liens avec les acteurs du territoire tout en initiant ou poursuivant les projets de préservation et de valorisation du patrimoine naturel. Les actions ont été orientées vers des projets concrets et stratégiques, permettant d'instaurer des bases solides pour l'avenir du Parc.



Étude d'opportunité de protection du Patrimoine naturel d'Opoul-Périllos

Le Parc porte une étude visant à connaître les enjeux et besoins d'outils permettant de mieux protéger et gérer les richesses naturelles de la commune d'Opoul-Périllos. La coordination de l'ensemble des activités liées à cette étude, a été portée par la chargée de mission patrimoine naturel du Parc, avec la mise en place de suivis des chiroptères (chauves-souris) et des habitats naturels (flore). Cette étude a été financée en partie par la Région et par le Parc et devrait être rendue en 2025.

En outre un travail de connaissance des espèces présentes, des

outils et dynamiques de territoire, ainsi que de la fréquentation de la commune a été mené (avec l'accueil d'une stagiaire de Master 2 en 2023 et un travail complémentaire du Parc, débouchant sur un rapport de synthèse). De nombreuses actions ont été déployées autour du projet :

- Sensibilisation du grand public via une animation estivale financée par le Parc et réalisée par l'association Nature du Sud,
- Animations financées par le Parc et l'Europe, et réalisées par la LPO 66 auprès des élèves de l'école élémentaire d'Opoul-Périllos en lien avec l'animation du site Natura 2000 Basses Corbières,
- Accompagnement de la commune sur la compréhension des enjeux naturels du territoire,
- Soutien sur la gestion quotidienne (lien entre les acteurs, accompagnement sur les mesures de repowering, analyse des enjeux pour différents projets d'ouverture du milieu, avis quant à la stratégie nationale liée aux activités extractives, etc).

Ces actions ont favorisé une collaboration étroite avec la commune et une connaissance des enjeux du territoire.





Les sites à enjeux de protection pilotés par le Parc

La Charte du Parc prévoit d'étudier les sites à forts enjeux pour une protection réglementaire afin de préserver le patrimoine naturel riche de notre territoire. Pour cela, dans les 1ères années d'animation de la Charte du Parc, 3 sites ont été pré-fléchés (Plateau d'Opoul, Pelouses à Orchidées de Saint-Paul-de-Fenouillet et Gorges de la Pierre-Lys).

Ainsi, une procédure de gestion des projets de protection de sites naturels à très forts enjeux (APPB et APPHN) a été mise en place au sein du Parc et en lien avec les services de l'Etat (DDTM).

Concernant les orchidées de Saint-Paul-de-Fenouillet, la présence d'espèces rares et protégées motive une démarche concertée. L'analyse des données, associée à un travail partenarial entre la commune et les structures de protection de l'environnement — institutionnelles comme associatives —, devrait aboutir à la tenue d'une réunion décisionnelle courant 2025. Celle-ci portera sur un projet d'Arrêté de Protection de Biotope (APB), sur les enjeux de gestion foncière afférents, ainsi que sur leur articulation avec les documents d'urbanisme.

Ophrys tenthredinifera © Frédéric Aude Claire



Sur les Gorges de la Pierre-Lys, des échanges techniques ont été initiés avec la DDTM 11, l'animatrice de la Zone Natura 2000 ZPS Pays de Sault et ZSC Haute Vallée de l'Aude et bassin de l'Aiguette, l'association Natura Pireneus, la LPO 11 et le Département de l'Aude. Cela a permis de recueillir les premières données relatives à la présence des espèces protégées sur le site, de comprendre les enjeux liés aux activités présentes et d'initier la réflexion sur l'opportunité de la prise d'un arrêté.



Le saviez-vous ?

Qu'est-ce que la trame noire ?

La trame noire désigne un réseau de continuités écologiques nocturnes permettant aux espèces sensibles à la lumière artificielle – comme les chauves-souris ou certains insectes – de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire sans être perturbées.

Elle s'inscrit dans la continuité des Trames Vertes et Bleues* (TVB), en ciblant spécifiquement les enjeux liés à la pollution lumineuse.

Réduire cette pollution est essentiel non seulement pour la biodiversité nocturne, mais aussi pour la santé humaine, la maîtrise de la consommation énergétique et la redécouverte du ciel étoilé.

Préserver ou restaurer une trame noire, c'est à la fois agir pour la faune, pour le climat et pour la qualité de vie des habitants.

** La TVB vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie.*

Notre-dame de Laval, Caudiès-de-Fenouillèdes



Pollution lumineuse et trame noire

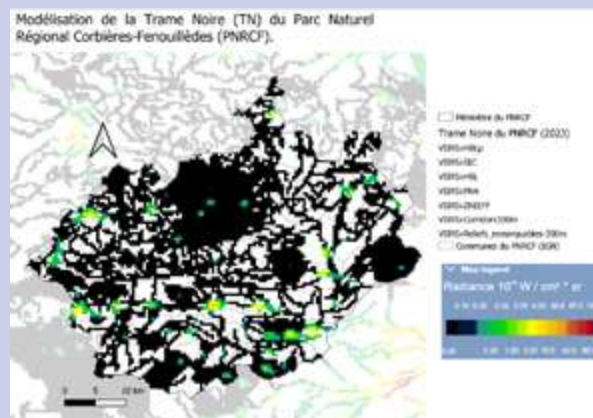
En 2024, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a engagé un travail structurant pour lutter contre la pollution lumineuse, enjeu croisé de préservation de la biodiversité nocturne, de transition énergétique et de qualité de vie.

Portée par Charlène Bellemin, élève ingénieure accueillie en stage durant plus de cinq mois, cette mission a permis d'élaborer une stratégie territoriale ambitieuse pour la restauration et la préservation de la Trame Noire à l'échelle du Parc.

À travers cette démarche, le Parc réaffirme son engagement pour une transition énergétique respectueuse du vivant, dans un territoire rural où les marges de progrès sont réelles et accessibles.

Un enjeu environnemental et territorial fort

La pollution lumineuse, bien que peu visible au quotidien, perturbe profondément les cycles biologiques de nombreuses espèces : chauves-souris, insectes nocturnes, amphibiens... Dans un territoire rural comme celui du Parc, où l'éclairage reste globalement modéré, ses effets peuvent néanmoins être loca-

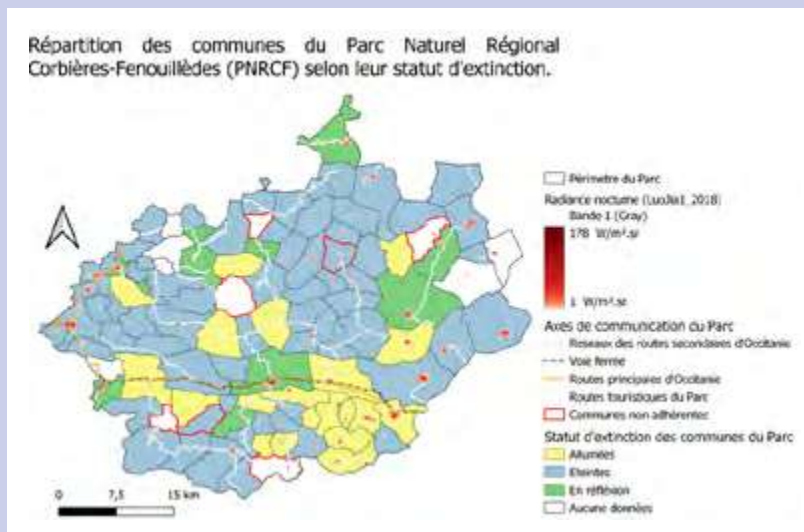


lement très impactants, notamment dans les zones sensibles écologiquement. L'extinction des lampadaires en cœur de nuit, déjà pratiquée par plus de la moitié des communes du Parc, montre une volonté d'agir. Cette dynamique locale constitue un levier fort pour structurer une action collective.

{ Une méthode rigoureuse et participative

La démarche conduite en 2024 s'est appuyée sur plusieurs outils :

- * Une enquête auprès des communes pour cerner leurs pratiques, leurs attentes et leurs freins,
- * Une analyse cartographique basée sur les continuités écologiques et la notion de trame noire, centrée sur un groupe d'espèces sensibles : les chauves-souris,
- * Une synthèse réglementaire et technique pour identifier les leviers d'action mobilisables au regard des documents d'urbanisme, des dispositifs d'aide existants, ou des prérequis à la labellisation.



Ce travail a débouché sur un plan d'actions triennal (2025-2027) présenté et validé en bureau syndical en septembre 2024. Ce plan s'articule autour de trois axes majeurs :

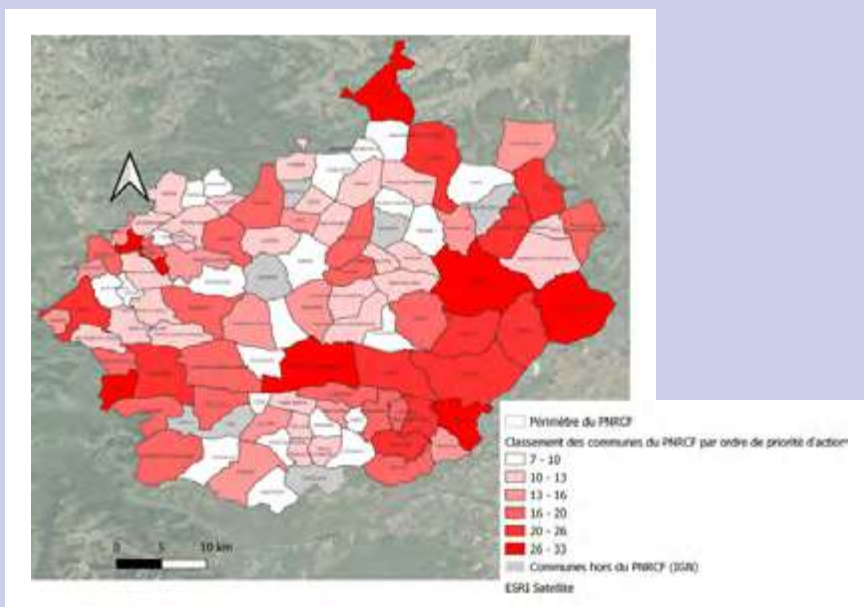
- * Informer et sensibiliser les élus et les habitants sur les enjeux de la pollution lumineuse et les solutions existantes,
- * Accompagner techniquement les communes, via des diagnostics d'éclairage, l'apport de matériel, des conseils sur les horaires ou les types de luminaires,
- * Valoriser les démarches engagées, notamment via des candidatures aux labels de ciel nocturne comme "Villes et Villages Étoilés" (VVE), ou à plus long terme, le label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) porté par l'International Dark Sky Association.

{ Des perspectives concrètes dès 2025

La demande de financement déposée auprès du Fonds Vert (80 000 € sur trois ans) devrait permettre le déploiement opérationnel de cette stratégie à partir de 2025.

Si elle est retenue, un agent du Parc consacrera une partie de son temps à l'animation de cette mission spécifique, en lien avec les communes et les partenaires techniques.

À travers cette action, le Parc s'engage activement pour une meilleure cohabitation entre activité humaine, biodiversité nocturne et sobriété énergétique. Cette démarche illustre une nouvelle fois sa capacité à fédérer les acteurs du territoire autour d'enjeux concrets, durables et partagés.





Étude Hauts lieux de biodiversité

L'étude des 43 Hauts lieux de biodiversité du parc a été lancée avec l'engagement du bureau d'études spécialisé ECOMED.

Cette étude est financée par le Fonds vert, la Région et le Parc. Elle a pour objectif d'identifier et de caractériser plus précisément les zones à forte valeur écologique, en intégrant des données scientifiques et des retours d'expérience des acteurs locaux.

Des réunions de concertation ont été organisées avec les partenaires clés, tels que les associations, institutions et chercheurs, afin de recueillir leurs connaissances et leurs attentes techniques. Ce processus collaboratif a permis de définir des priorités d'action et d'établir une méthodologie adaptée aux spécificités du territoire.

En parallèle, des efforts ont été déployés pour mobiliser les ressources nécessaires à la réussite de cette étude, essentielle pour orienter les futures actions de conservation, et renforcer

la résilience du patrimoine naturel.

Ce projet illustre l'engagement du Parc dans la valorisation des richesses de sa biodiversité tout en consolidant les liens entre les différents acteurs engagés dans sa protection. Il permettra, en outre, de bénéficier de données solides sur le territoire, permettant de mieux évaluer les changements liés aux actions de gestion, de protection, au changement climatique etc.

Ce que dit la Charte

Les Hauts lieux de biodiversité sont des zones naturelles ou semi-naturelles (zones agricoles pastorales) restreintes (les zones urbaines en sont exclues) où les enjeux de conservation sont très forts, localisés et nécessitent des prescriptions pour assurer leur protection et leur conservation. Leur superficie correspond à environ 5% du territoire.



Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
©Xavier Ruffray



Lande oroméditerranéenne
©PNRCF



Psammodrome d'Algérie (*Psammodromus algirus*)
©PNRCF



Véhicules terrestres motorisés

Les Chartes de Parcs naturels régionaux doivent définir les orientations ou prévoir des mesures relatives à la circulation des véhicules à moteur, de façon à protéger les espaces « à enjeux » identifiés sur le Plan de Parc, pour des motifs de préservation des paysages et des patrimoines naturel et culturel. Si les enjeux et orientations figurent dans la Charte, il est du rôle et du pouvoir des maires des communes concernées de réglementer.

En 2024, l'équipe du Parc a œuvré à la rédaction d'un document support pour les élus et les techniciens. Ce livret, consacré aux Véhicules Terrestres Motorisés (VTM), a pour objectif de transmettre des informations claires sur les réglementations et bonnes pratiques liées à l'utilisation de ces véhicules.

Il s'agira en 2025 d'éditer ce livret pour le mettre à disposition des acteurs du territoire.



PAEC porté par le Parc

Pour la seconde année, le PAEC « COFE » porté par le Parc a permis de proposer aux exploitants agricoles volontaires des aides publiques européennes afin de les accompagner vers des pratiques agricoles pérennes et en faveur de la biodiversité.

Ces aides sont perçues par l'agriculteur par l'intermédiaire d'un contrat MAEC, pour une durée de 5 ans, en échange du respect d'un cahier des charges spécifique à la ou les mesures auxquelles il a choisi de souscrire.



© P. Gourdain



https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes



Suivi de l'efficacité des MAEC

En dehors de l'animation du PAEC et de la réalisation des diagnostics agro-environnementaux (obligatoires en amont de tout contrat), aucun financement spécifique n'est prévu pour suivre l'efficacité, l'impact des mesures souscrites sur les enjeux faune/flore sur le moyen terme.

Le Parc a donc répondu à un Appel à Manifestations d'Intérêts (AMI) lancé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) concernant l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000.

Deux candidatures ont été déposées en partenariat avec la Fédération Aude Claire, l'une sur la restauration et l'entretien de milieux ouverts, l'autre sur le retard de fauche. Seul le dernier dossier a été retenu, en raison d'un budget demandé moindre.

Les mesures principalement engagées concernent le maintien de l'ouverture des prairies et parcours pour les exploitations d'élevage, et l'absence d'herbicides pour les exploitations viticoles.

Par application du cadre imposé par la DRAAF Occitanie et la Région, ces contrats peuvent uniquement être souscrits sur les zones Natura 2000 et des zonages « Plans Nationaux d'Action » (PNA). Le comité de pilotage du PAEC a été réuni à trois reprises en 2024 :

- en janvier, afin de dresser un bilan de la première année d'animation du PAEC et valider la stratégie pour la campagne 2024,
- en février, afin de valider une première liste d'exploitations agricoles retenues pour un engagement MAEC 2024, après un travail de priorisation des dossiers,
- en mai, afin de valider, après la phase de rencontre individuelle avec les agriculteurs retenus, la liste finale des exploitations engagées.

Deux réunions d'informations à destination des agriculteurs éligibles et en zonages prioritaires du PAEC ont ensuite été organisées en février, à Tuchan et Couiza.

Au total, ce sont 29 exploitations agricoles (dont 24 éleveurs) qui ont contractualisé en 2024, sur près de 620 hectares, et pour un montant d'environ 480 000 € à venir sur les 5 ans d'engagement.



S'échelonnant sur 5 ans, ce suivi a pour objectif principal d'évaluer l'impact de la mise en place d'une fauche tardive sur la flore et la faune (avifaune, pollinisateurs) d'une prairie engagée en MAEC située sur la commune de Bugarach, en comparant avec une autre prairie fauchée plus précocement dans la saison.

Une visite de terrain a eu lieu en novembre 2024, réunissant l'éleveur engagé en MAEC, le Parc, la Fédération Aude Claire ainsi qu'un représentant de l'UMS PatriNat (service commun de l'OFB, du CNRS et du Muséum National d'Histoire Naturelle), qui pilote le volet scientifique de l'AMI.

Le montant total du projet est de 30 379 € dont 20 940 € sont financés par l'OFB. La Fédération Aude Claire et le Parc au travers de l'animation Natura 2000 se partagent respectivement 5 235 € et 4 204 € d'auto-financement de l'étude.



Etude des gorges de Galamus

Une étude environnementale des gorges de Galamus a été lancée, en lien étroit avec les enjeux liés au tourisme et à l'analyse de la fréquentation du site.

Ce projet vise à évaluer les enjeux de l'afflux de visiteurs sur l'environnement local, en tenant compte des spécificités écologiques de cette zone remarquable. Il vise également à guider les décideurs quant aux choix d'aménagement et de gestion du site.

En collaborant avec des experts et des acteurs du secteur touristique, le Parc souhaite identifier des solutions pour concilier développement durable et préservation des ressources naturelles.

Parallèlement, le Parc se félicite d'avoir pu bénéficier des échanges techniques avec les Fédérations de pêche, le Conseil départemental de l'Aude et le Syndicat Mixte de Bassin Versant de l'Agly (SMBVA), renforçant ainsi la dimension collaborative de cette initiative, et la justesse de sa méthodologie.

Cette démarche témoigne de l'engagement du Parc à protéger les gorges de Galamus tout en valorisant leur attrait touristique de manière responsable, ce qui constitue un véritable défi dans le contexte de changement climatique que connaît le territoire.

Financée par la DREAL et l'Agence de l'eau, cette étude mise en œuvre par STYX4D et ses sous-traitants locaux devrait durer un an.



Réédition de l'exposition « Oiseaux des Corbières »

L'exposition « Oiseaux des Corbières », créée en 2013 par la LPO Aude pour l'association du Pays de la Vallée de l'Agly, à l'époque animatrice du site Natura 2000 des Basses-Corbières, a été mise à jour et rééditée.

Les précédentes structures « roll-ups » s'étant abîmées avec le temps, la réimpression de cette exposition a été l'occasion d'opter pour des supports « X-banner » plus légers et d'actualiser une partie de son contenu (cartes des sites Natura 2000, coordonnées de la structure animatrice, logos).

Cette actualisation a été l'occasion d'enrichir l'exposition de deux nouveaux panneaux portant sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des Zones Spéciales de Conservation « Vallée de l'Orbieu » et « Vallée du Torgan », conçus par l'association l'Aude au Nat'.

L'exposition, rebaptisée « Natura 2000 dans les Corbières » est donc aujourd'hui composée de douze panneaux qui présentent le dispositif européen Natura 2000, les zones Natura 2000

animées par le Parc, les espèces animales et végétales, les habitats d'intérêt communautaire qui les composent, et la relation entre biodiversité et actions humaines.

En 2025 elle sera mise à disposition gratuitement des collectivités territoriales, des structures touristiques et des établissements scolaires qui le souhaitent. Son édition en 2 exemplaires devrait faciliter sa circulation sur le territoire.





Communication et veille relatives aux sports de pleine nature



Le massif des Corbières est un territoire très attractif pour les associations et pratiquants de sports de pleine nature. Au-delà du rôle de veille sur de nouveaux projets d'aménagements, événements, etc., les agents du Parc en charge du patrimoine naturel ont eu l'occasion en 2024, accompagnés par l'agent en charge du Tourisme durable, de nouer des liens et d'entamer des réflexions avec plusieurs fédérations.

{ Événements et sensibilisation

Le Parc a participé au T-RECS (Tautavel-Randonnée, Escalade, Canyoning, Spéléologie), événement co-organisé début mai par la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM) et le Club Alpin Français (CAF) de Perpignan, réunissant des membres des CAF venus d'un peu partout en France, sur la commune de Tautavel.

Un agent du PNR était présent le temps d'une journée pour sensibiliser les participants aux enjeux du territoire sur deux sites d'escalade et autour d'un stand en salle.



©A. Masvidal

{ Sports de pleine nature et avifaune

Sur le site « Hautes-Corbières », le Parc poursuit l'action mise en place en 2023, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Aude et le Comité départemental d'escalade de l'Aude, pour préserver la tranquillité d'un couple de **Faucons pèlerins**.

En cas de présence de ce dernier sur un site d'escalade en début de saison de reproduction (février-mars), toutes les parties sont averties et l'accès aux voies est automatiquement fermé, avec la pose de panneaux de signalisation.

Cette fermeture d'accès se poursuit jusqu'à la fin juin (période à laquelle les jeunes faucons de l'année s'envolent), sauf s'il est observé un échec de reproduction précoce du couple.

Sur le site Natura 2000 « Basses Corbières », une collaboration avec le Comité départemental de randonnée pédestre des Pyrénées-Orientales permet depuis 2022 d'envoyer chaque année un mail de sensibilisation à l'ensemble des associations affiliées au comité.

Sur un secteur accueillant un couple d'**Aigles de Bonelli**, il est notamment rappelé l'interdiction par un arrêté préfectoral d'accéder à un point haut au cours de la période de reproduction de ces rapaces (15 janvier-30 juin). Ce point haut, qui offre une vue panoramique, étant situé ... juste au-dessus du nid.

Sur ce même site Natura 2000, des échanges constructifs avec le Comité départemental d'escalade des Pyrénées-Orientales et le Comité départemental de vol libre (parapente) de l'Aude ont permis d'entamer une réflexion sur un cadrage des activités vis-à-vis des enjeux environnementaux, et en particulier de l'avifaune patrimoniale.



©JC Milhet



* Une première étude sur les coléoptères

Une étude portant sur les Coléoptères saproxyliques d'intérêt communautaire, notamment la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), a été réalisée dans les forêts publiques du site Natura 2000 de la Vallée de l'Orbieu. Les objectifs de cette étude étaient d'étudier la distribution de ces coléoptères sur le site et d'établir une cartographie de la potentialité d'accueil des peuplements forestiers pour ces espèces.



L'étude a été menée par Camille Fries, stagiaire au Parc, en partenariat avec le Laboratoire National d'Entomologie Forestière de l'Office National des Forêts (LNEF-ONF), intervenant comme appui technique.



Suivi, actualisation données naturalistes



Les milieux forestiers

Un des enjeux majeurs pour les forêts du Parc sur le volet patrimoine naturel est de préserver les vieux boisements, sans intervention humaine. Ces zones, de plus en plus rares, constituent un écosystème encore peu étudié sur le territoire, mais qui joue un rôle indispensable.



Les milieux aquatiques

Les périodes de sécheresse des milieux aquatiques se multiplient, impactant fortement les cours d'eau ainsi que les espèces d'intérêt communautaire qui leur sont associées.



* Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires

SOGAP est un programme national de surveillance des tendances de populations des espèces de libellules de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore inféodées aux rivières. Ce suivi a été réalisé sur une maille de 250m x 250m située sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Orbieu, avec pour objectif de collecter les exuvies présentes le long d'une des berges.

En 2024, près de 290 exuvies ont été collectées, incluant notamment des exuvies d'une espèce d'intérêt communautaire, la Cordulie splendide (*Macromia splendens*).

Par ailleurs, l'animatrice Natura 2000 a pris part à la réalisation d'un film sur les odonates, réalisé par Fabien Mazzoco et produit par l'OPIE, dans le cadre du Plan national d'action en faveur des odonates.



Bande-annonce

<https://youtu.be/1XhW-gwNLmBM>

* Sonosylva

Le projet « Sonosylva », initié par l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), consiste à installer un enregistreur autonome (Wildlife Acoustics) sur un arbre, au cœur de la forêt, entre le mois de mars et la fin septembre. Lancé en 2023, ce programme se déploie sur trois ans, de 2024 à 2026.

Cette étude permettra de caractériser la biodiversité forestière, d'évaluer la pollution sonore et d'en suivre l'évolution dans le temps. Elle contribuera également à analyser les effets du climat sur l'environnement acoustique, notamment la façon dont les variations de température peuvent modifier les émissions sonores — en les rendant plus rapides, plus intenses ou plus aiguës.

Les sons enregistrés deviendront un support original de communication et de sensibilisation, invitant le public à redécouvrir la forêt à travers l'écoute de sa biodiversité.



* Détection de l'écrevisse à pattes blanches

Le Parc naturel régional utilise depuis peu l'ADN environnemental (ADNe) comme outil innovant pour détecter la présence de l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) et de l'agent responsable de la peste de l'écrevisse (*Aphanomyces astaci*) dans les cours d'eau.

Depuis 2023, trois stations sont suivies sur les sites Natura 2000 de la Vallée de l'Orbieu et de la Vallée du Torgan. En 2024, le signal d'ADNe de l'écrevisse à pattes blanches a été détecté sur les trois stations échantillonnées. Aucun signal d'ADNe n'a été relevé pour les écrevisses invasives sur ces stations. Un faible signal de *Aphanomyces astaci*, l'espèce pathogène responsable de la peste de l'écrevisse, a été détecté sur les trois stations.



INFO espèce

L'écrevisse à pattes blanches fait partie des trois espèces d'écrevisses autochtones présentes dans les cours d'eau d'Europe de l'Ouest. Depuis plusieurs années, ces populations connaissent un déclin significatif, en raison de plusieurs facteurs :

- La dégradation des milieux aquatiques, à la fois par la réduction des habitats (érosion des berges) et la dégradation de la qualité de l'eau (états écologique et chimique) ;
- L'introduction d'espèces d'écrevisses allochtones envahissantes, qui sont plus agressives et compétitives, tant pour l'habitat que pour les ressources, par rapport aux espèces autochtones ;
- L'apparition de maladies telle que la peste de l'écrevisse.

*** Faucon pèlerin**

Dans le cadre du programme de suivi pluriannuel établi des quatre ZPS du Parc, une étude sur le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) a été programmée en 2024.

Les objectifs :

- établir une dynamique des populations locales depuis le dernier inventaire mené en 2019
- évaluer la productivité (soit le nombre de jeunes produits par couple) des couples détectés.

Le bureau d'étude Linarias a participé à cette étude en tant que prestataire et a été appuyé par Mathis Barbe, stagiaire en 1ère année de BTS GPN, ainsi que par les agents Natura 2000.

En 2024, ce sont 2 à 3 passages par secteur qui ont été effectués (contre un seul passage en 2019), permettant de localiser précisément les aires des couples et de pouvoir estimer leur productivité.

Les résultats : la population de Faucon pèlerin est estimée entre 27 et 31 individus sur l'ensemble des ZPS en 2024. Elle semble donc relativement stable comparée aux données de 2019. En revanche, le succès reproducteur 2024 se révèle assez faible (autour d'1 juvénile par couple), et la majorité des jeunes à l'envol a été observée sur la ZPS Hautes-Corbières. Cela peut être dû à une prospection trop tardive dans la saison des secteurs les plus thermophiles, n'ayant pas permis l'observation des jeunes avant leur émancipation.

L'état de conservation de l'espèce est jugé « bon » sur les 4 ZPS. Néanmoins, bien que la population ne soit actuellement pas exposée à des menaces majeures d'origine anthropique, une veille continuera d'être menée par le Parc et ses partenaires sur le développement de carrières, des activités de pleine nature, etc. à proximité des zones de nidification.

©V. Jégo

*** Aigle royal**

Le suivi de la reproduction des couples d'aigles royaux est réalisé chaque année dans les Corbières par le biais d'un réseau d'observateurs, dont principalement des bénévoles d'associations ornithologiques ; les agents Natura 2000 du Parc sont également investis. La prospection simultanée par plusieurs observateurs sur différents secteurs permet de gagner en efficacité pour localiser une aire de reproduction active. En 2024, le PNRCF a pu compter sur le renfort de partenaires (OFB, ONF) afin de couvrir un maximum de points d'observation sur le secteur de nidification connu d'un couple d'aigles royaux. Aucune observation indiquant une nidification en cours n'a été relevée ; cette prospection devrait être réitérée en 2025.



INFO espèce

L'Aigle royal est une espèce très sensible au dérangement. La productivité de l'espèce est connue pour être faible sur le territoire, en lien avec des domaines vitaux de petite taille (en comparaison des couples nicheurs en haute montagne) et la disponibilité et la quantité des proies préférentielles (Lapin de garenne et Lièvre d'Europe, Perdrix rouge). L'espèce bénéficie donc d'une vigilance accrue et d'un suivi annuel afin de s'assurer de sa pérennité dans les Corbières. Chaque couple possède plusieurs aires de reproduction qu'il utilise à tour de rôle. Néanmoins, lorsqu'un couple s'installe sur une nouvelle aire, sa localisation peut s'avérer difficile à cause des reliefs et de l'étendue du territoire qui peut atteindre plus de 100 km² pour un couple.



Habitats d'oiseaux, cartographie et télédétection

Chacune des ZPS animées par le Parc intègre dans son document d'objectifs (DOCOB) une cartographie d'habitats d'espèces d'oiseaux qui lui est propre, et avec des unités typologiques définies qui ne sont pas forcément les mêmes d'un site à un autre.

Dans un souci d'actualisation et d'harmonisation de ces données, et dans l'optique d'avoir des cartographies plus détaillées grâce aux avancées technologiques dans le domaine de la géomatique, le Parc a obtenu une subvention de l'Etat et de l'Europe (Natura 2000) pour effectuer cette cartographie.

{ Objectif

L'objectif de l'étude est d'établir une cartographie des habitats d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire à l'échelle des 4 ZPS et d'élargir à l'ensemble du territoire du Parc. Pour cela, une première étape de cartographie des unités typologiques d'habitats est nécessaire.

{ Méthode

La méthode de cartographie doit être semi-automatisée étant donné la grande surface d'étude (plus de 2 000 km²) : elle utilise à la fois des données de terrain et la photo-interprétation par l'intermédiaire d'algorithmes et de données satellitaires. Elle doit également être reproductible afin de pouvoir suivre l'évolution des surfaces de chacune des unités typologiques dans le temps, et donc connaître l'état de conservation des habitats d'espèces Natura 2000.

{ Professionnels sélectionnés

Le Parc a travaillé avec :

- l'entreprise i-Sea pour ses compétences en cartographie et télédétection,
- la LPO Occitanie DT Aude et le GOR pour le volet d'expertise ornithologique.

{ Les étapes

En 2024, ce sont les phases de protocole (au printemps) et de terrain (à l'automne) qui ont eu lieu afin d'élaborer une typologie cohérente. La phase de terrain avait pour objectif de recenser des habitats (ex : vigne avec sol nu, garrigue à Romarin, plantation de pins), et a été réalisée par les chargés de mission Natura 2000 et par les prestataires en charge de la partie « Expertise ornithologique » ; elle a permis l'acquisition de 673 données « habitats » dispersées sur le périmètre d'étude.

Les résultats de cette étude financée à hauteur de 51 000 € devraient être livrés en février 2025.



L'oiseau fait son nid

Un habitat de reproduction d'une espèce donnée peut regrouper plusieurs unités typologiques.

C'est le cas par exemple du Bruant ortolan, qui apprécie les zones « mosaïques » composées de garrigue arbustive, de pelouses sèches et de sol nu.



{ Paysages

Plan paysage, phase de diagnostic

Le Plan de paysage « Du territoire frontière à l'unité territoriale, faire œuvrer les mémoires au service des dynamiques locales et de leurs évolutions » est un vaste chantier initié au cours de l'année 2023. 2023 et 2024 ont été dédiées à la phase de Diagnostic, phase la plus longue de ce projet.



Un Plan de paysage c'est ...

...une démarche encouragée par le Ministère de l'écologie et de la transition des territoires visant à améliorer la connaissance et les mesures de protection du patrimoine paysager.

Cette démarche s'articule autour de trois phases complémentaires :

Phase 1 - Diagnostic paysager : Cette étape consiste à analyser finement les caractéristiques paysagères du territoire, identifier ses enjeux et évaluer les pressions qui s'exercent sur le patrimoine paysager.

Phase 2 - Définition des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) : Il s'agit de fixer une vision d'avenir pour le territoire en déterminant les objectifs paysagers à atteindre à moyen et long terme. Ces objectifs constituent le cadre de référence pour l'évolution souhaitée des paysages (exemple : suppression de la publicité illégale).

Phase 3 - Élaboration du programme d'actions : Cette dernière phase définit les moyens opérationnels, les partenariats nécessaires et les outils à mobiliser pour concrétiser les objectifs fixés. Elle précise également le calendrier de mise en œuvre et les modalités de suivi-évaluation.

Cette approche permet d'aborder la question paysagère de manière cohérente et partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, chacun pouvant se forger un objectif en cohérence avec ses enjeux, ses patrimoines et son ambition.

Ces démarches sont fortement axées sur la co-construction et une participation active des habitants, agriculteurs, milieux socio-économiques, élus, institutions, etc. à travers de nombreux moments de concertation et d'ateliers. Le but est d'aboutir à un « Programme d'action à l'adhésion volontariste », pour mieux préserver ensemble la richesse et la qualité paysagère du territoire.

L'orientation privilégie un document facilement compréhensible et utilisable à des fins pédagogiques, avec une attention particulière donnée à la vulgarisation et à l'illustration.

}

A l'occasion du comité de pilotage de restitution de cette première phase de diagnostic, organisé le 4 novembre 2024, le bureau d'étude prestataire Atelier Refuge, en groupement avec Architecture in Vivo, a présenté le « **Carnet de diagnostic** ».

Ce carnet est scindé en deux parties : l'une dédiée à la concertation de la démarche, et le second propre à l'analyse des dynamiques paysagères.

La concertation

L'écriture de cette première partie s'est ponctuée de deux ateliers participatifs portant sur l'**identification des grands enjeux paysagers**, leurs spatialisations sur le territoire, et la **définition de grands secteurs témoins** nécessaire à une étude plus approfondie des dynamiques paysagères.

Le lexique

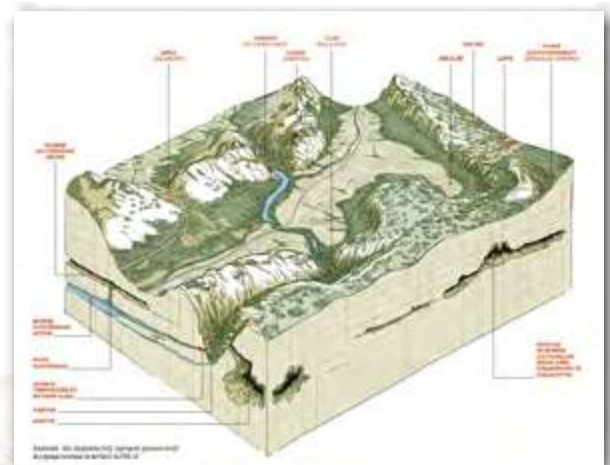
En parallèle du « Carnet de diagnostic », un lexique illustré complète l'étude. Ce volet, composé d'illustrations, dépeint les grands éléments paysagers et les lignes de force sources de la diversité des paysages du Parc. Le constat et l'objectif sont simples : parler le même langage et se comprendre pour agir ensemble.



* Etapes à venir...

Les trois grands secteurs témoins identifiés ont été sélectionnés pour regrouper le maximum d'enjeux et de menaces. Ils serviront de base à la construction des futurs Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) et du Programme d'action qui, lui, sera reproductible à l'ensemble du territoire du Parc.

Rendez-vous en 2025 pour en découvrir davantage !





DÉFI Transition 2 énergétique & climatique

{ Du soleil sur les toits

en Corbières-Fenouillèdes, l'heure du bilan



L'heure du bilan

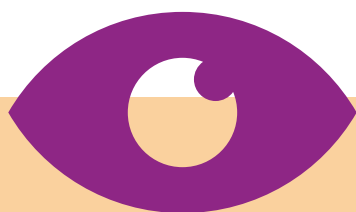
Depuis 2021, le PNR Corbières-Fenouillèdes développe son action dans le domaine de la transition énergétique et notamment l'opération « Du Soleil sur les Toits », pour accélérer le déploiement d'installations PV sur les toitures des bâtiments publics de son territoire.

2024 a vu aboutir les premières réalisations sur le terrain de cette opération. Alors que le Parc Corbières-Fenouillèdes s'interroge plus largement sur les orientations à donner à sa politique de transition énergétique, il est apparu opportun d'évaluer cette première action emblématique de la création du Parc.

Quelques chiffres

Entre 2021 et 2022, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a réduit sa consommation d'énergie de 7,3 %. Pourtant, 26 % des habitants restent en situation de précarité énergétique et la facture annuelle du territoire frôle 87 millions d'euros, soit plus de 3 000 € par personne.

Les collectivités se mobilisent en faveur de la transition : sur la dizaine d'actions recensées par le Parc, 92 % des communes en mènent au moins une et 40 % en conduisent trois ou plus (extinction de l'éclairage public de 0 h à 6 h pour plus de 70 % d'entre elles, rénovation thermique des bâtiments, solutions de mobilité partagée, etc.).



Vidéo

https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes



L'action Du Soleil sur les Toits s'est développée pour répondre aux objectifs de transition énergétique du Parc.

Afin d'accélérer l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de leurs bâtiments, le PNR a proposé d'accompagner les communes et collectivités du Parc à travers **3 offres différentes**.

1 Un marché public de **travaux groupé d'installations de centrales PV sur les toitures**, coordonné par le PNR, pour mutualiser les démarches, les risques et les coûts (offre 1), à l'attention des communes pouvant investir et porter ces projets en régie.

2 Un appel à manifestation d'intérêt groupé, coordonné par le PNR, pour **louer les toitures publiques à des tiers-investisseurs** (offre 2), à l'attention des communes souhaitant voir de tels projets se développer, mais n'ayant pas la capacité financière et/ou organisationnelle pour porter un tel projet.

3 Un projet pilote et innovant en **autoconsommation collective étendue** pour créer une "communauté énergétique" dans le cadre d'une démarche participative (offre 3), accompagnée par le PNR.

{ Les 3 offres « Du soleil sur les toits »

1 OFFRE 1 / Le groupement de commande

2 OFFRE 2 / L'appel à manifestation d'intérêt

3 OFFRE 3 / Les boucles d'autoconsommation collective



Bilan de l'OF1 et de l'OF2

A l'issue du marché pour **l'OFFRE 1**, 12 toitures vont être équipées pour une puissance installée de 162 kWc auxquelles il faut ajouter 5 toitures réalisées hors marché (Luc-sur-Aude, Tautavel, Paziols) pour une puissance supplémentaire de 136 kWc. La production estimée de ces générateurs s'élèvera à 298 MWh/an, équivalent à la consommation de 74 ménages français moyens.

Ces 12 opérations concernent 6 communes et la Communauté de communes Pyrénées Audoises, chaque commune ayant réalisé entre 1 et 4 installations.

Le coût des installations atteint une moyenne de 3,29€ HT/ kWc (maintenance pendant 5 ans comprise), ce prix variant entre 1,76€ et 6,26€, hors raccordement.

Dans la plupart des cas, le coût est supérieur aux moyennes

nationales pour la même catégorie de puissance.

On constate donc un mouvement positif sur l'équipement PV des toitures publiques y compris dans des petites communes de moins de 500 habitants. **L'opération démontre ainsi qu'il est possible pour toutes les collectivités de monter ce type de projet.**

La mise au point de ces projets s'est accompagnée d'une montée en compétences de tous les partenaires du territoire sur la thématique du photovoltaïque. Les collectivités connaissent désormais leurs leviers d'action pour favoriser ces projets, notamment en lien avec l'urbanisme et leur patrimoine, ainsi que les enjeux énergétiques liés à ces projets, en particulier en ce qui concerne la valorisation de l'énergie.



Un bilan inférieur au potentiel détecté en phase d'étude

L'OF1, destinée à réduire les coûts des projets photovoltaïques par le regroupement des commandes publiques, n'a pas atteint ses objectifs. Certains projets ont même coûté plus cher qu'en dehors de ce cadre. Le dispositif n'a pas non plus bénéficié aux petites entreprises locales : malgré leur participation aux appels d'offres, il n'a empêché ni l'échec de l'une d'elles ni amélioré la compétitivité d'une autre en termes de coûts et délais.

Par ailleurs, un grand nombre de toitures sont sorties du dispositif d'accompagnement. L'OF2 n'a intéressé aucun investisseur

et l'OF1 a laissé de côté la majorité des toitures identifiées en phase de pré-étude.

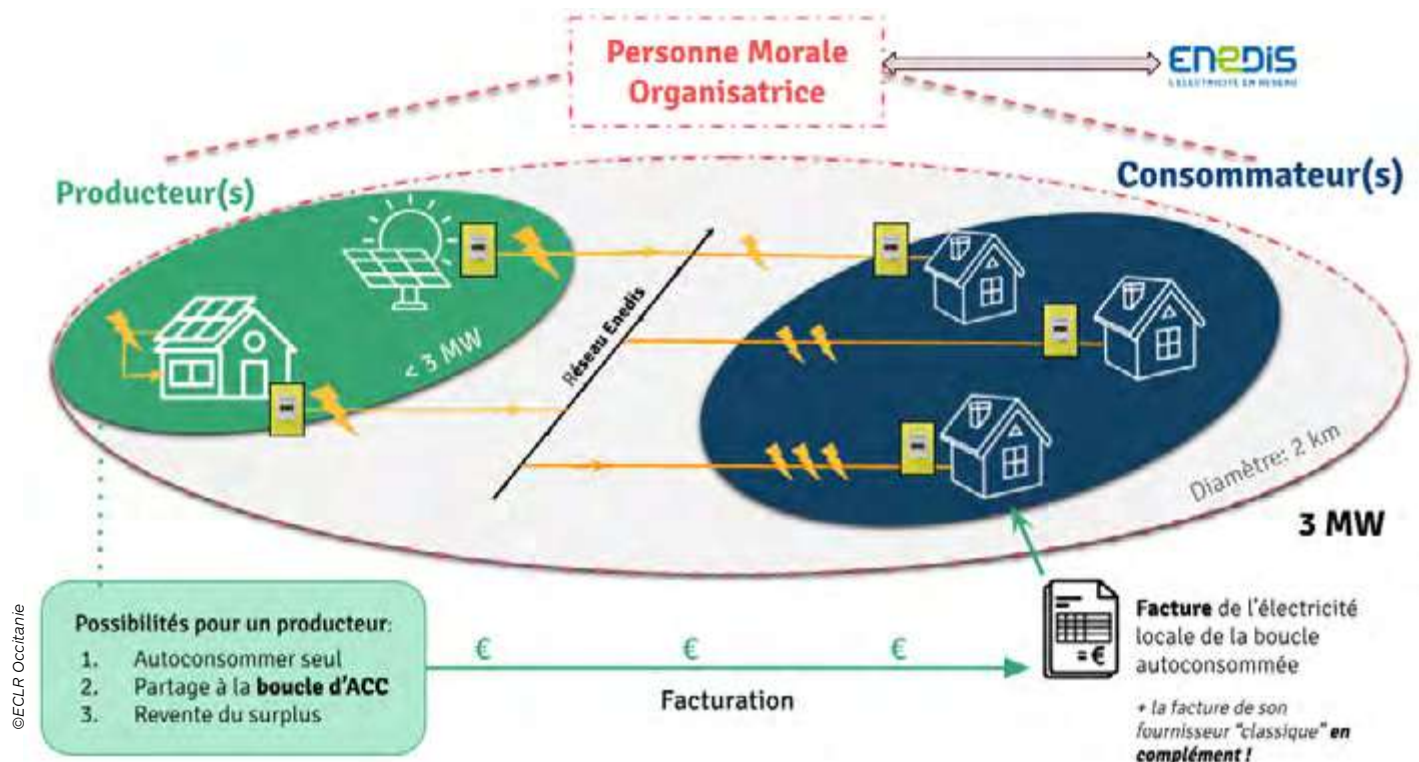
Les raisons identifiées lors de la procédure sont les suivantes :

- coût excessif dû à l'état général et aux caractéristiques des toitures (renforcements nécessaires, coût de raccordement important, localisation défavorable par rapport aux enjeux patrimoniaux, désamiantage à prévoir, etc.),
- difficultés financières et/ou de passage à l'action (ingénierie financière, gestion des budgets annexes, suivi de projet, appréciation des risques...)
- démobilisation de certains acteurs due à la durée de mise en place du projet (1^{ère} mobilisation des collectivités mi-2021 et 1^{ères} réalisations de l'OF1 en 2024).



Bilan de l'OF3

En termes de bilan quantitatif, l'OF3 a permis de faire émerger un premier projet d'autoconsommation collective (ACC) qui devrait être pleinement opérationnel en 2025 sur la commune de Soulatgé.



La mise au point de ce projet et les études et travaux sur les autres territoires candidats à l'ACC (Caudiès-Fosse et Tuchan-Paziols) ont permis l'acculturation du territoire à ce modèle de projets PV.

Les acteurs publics (collectivités, syndicats, ECLR, etc.) et privés (habitants, entreprises, coopératives citoyennes) ont bénéficié de cette montée en compétences.

Le Parc a quant à lui démontré sa capacité à faire émerger ce type de projets et à les accompagner dans la durée ; cela se traduit notamment par des prises de contact pour de nouveaux accompagnements.

Le retour d'expérience met en évidence deux enseignements importants :

Sur le plan technique

Un modèle se dégage aujourd'hui en termes de facilité de mise en oeuvre : il associe un site unique (ou en nombre limité) de production importante, et plusieurs consommateurs.

Sur le plan de la gouvernance

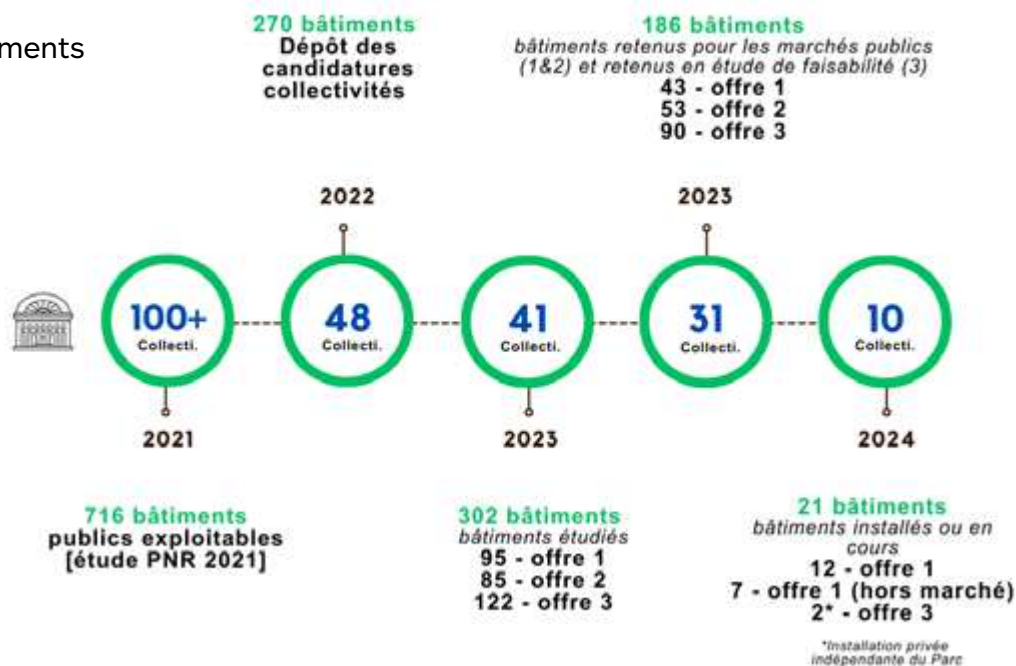
La difficile mobilisation dans la durée de l'ensemble des acteurs constitue un frein à la réalisation des projets et ce sujet nécessite une attention et un savoir-faire spécifiques.



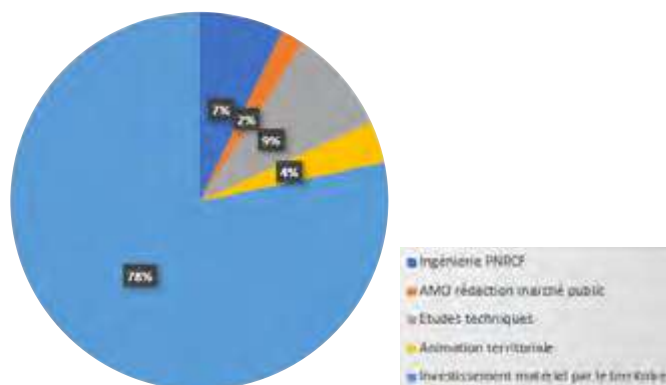


Bilan : quelques chiffres

Nombre de bâtiments étudiés dans le dispositif



Répartition des dépenses en % pour l'ensemble de l'opération

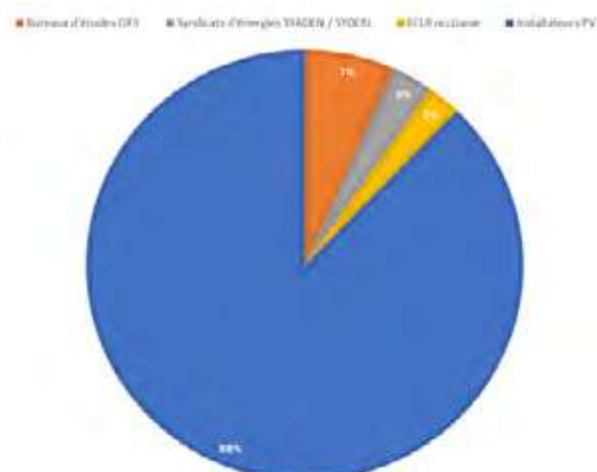


Répartition des recettes



Bilan des retombées économiques pour le territoire

Pour chaque 1€ public (subvention et contribution des collectivités) 6,34 € de retombées économiques sont générés pour le territoire pour 93 % très local dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et la Région Occitanie.



Enseignements sur l'ensemble de l'opération

De manière globale, l'opération Du Soleil sur les Toits a permis au Parc d'acquiescer dans son territoire une légitimité technique sur la question des énergies renouvelables et plus particulièrement du photovoltaïque, ainsi que de tisser des partenariats avec l'ensemble des parties prenantes locales publiques et privées à la réalisation de ces projets.

Elle a également montré que les communes, dans la mesure où elles sont bien accompagnées et où un certain nombre de conditions sont réunies, sont en mesure de passer à l'action pour mener des projets d'installations PV. La plupart de ces projets concernent toutefois des installations de petite puissance.

Finalement, l'opération Du Soleil sur les Toits a eu sur le territoire un effet d'entraînement certain auprès des acteurs publics et privés pour favoriser le développement de projets PV sur les bâtiments, et tester de manière concrète plusieurs modèles de valorisation de l'électricité ainsi produite (revente totale, autoconsommation individuelle, autoconsommation collective).



Piscine d'Axat



{ Le risque incendie

vers davantage de maîtrise



Préambule

Le risque incendie augmente sur le territoire, principalement causé par la sécheresse qui perdure depuis ces dernières années. L'une des mesures phares de la Charte du PNR consiste à renforcer la maîtrise du risque incendie. Cela se traduit par plusieurs types d'actions initiées en 2024 avec notamment le recrutement d'agents sur cette thématique.



SUDOE « USE4FOREST »

Le Parc, aux côtés du Département de l'Aude et de la Chambre d'Agriculture de l'Aude, s'est engagé dans le projet transfrontalier Sudoe « Use4Forest » qui vise à mettre en place des pare-feux productifs par les activités agri-rurales.

Ce projet européen, incluant la France, l'Espagne et le Portugal, a commencé en 2024 et prendra fin en 2026.

Objectifs

-  Améliorer la connaissance du comportement des incendies de forêt,
-  Tester des solutions innovantes et transférables en matière d'utilisation de l'espace forestier,
-  Améliorer sa résilience face aux incendies,
-  Former et informer les acteurs et la population.

En 2024, un appel à candidature a été lancé auprès des agriculteurs du territoire audois du Parc pour recenser les projets existants ou à imaginer pour le territoire. Plusieurs projets liés au pâturage, à la viticulture, à la valorisation des espaces forestiers et à l'accès à l'eau ont été proposés et pourraient permettre d'améliorer le dispositif de défense du territoire vis-à-vis du risque incendie.

INFO *pare-feu*

Un pare-feu productif est une zone stratégique aménagée pour lutter contre les incendies tout en conservant une activité économique.

Ces espaces barrières, entretenus par le pâturage, la viticulture ou l'exploitation forestière, jouent un double rôle :

- ils ralentissent ou stoppent la propagation du feu tout en maintenant une production agricole ou sylvicole sur le territoire,
- ils permettent de concilier prévention des risques et dynamisme économique local, en transformant les zones de défense contre l'incendie en espaces productifs et entretenus naturellement par les activités humaines.

Coût du projet



Coût total du projet
500 000€



Répartition
FEDER : 75%
Département de l'Aude : 315 385,00 €
PNR Corbières-Fenouillèdes : 184 615,00 €

Le PAFI

Les Plans d'Aménagement de la Forêt contre l'Incendie (PAFI) sont des documents de planification visant à améliorer la prévention et les capacités de lutte contre les feux de forêt à l'échelle d'un massif forestier.

Le Parc a été sollicité pour porter la maîtrise d'ouvrage de 2 plans de massifs : les Corbières centrales, dans l'Aude, qui ne dispose pas à ce jour de PAFI ; et le Fenouillèdes, dans les Pyrénées-Orientales, dont le dernier PAFI date de plus de 10 ans et est donc considéré aujourd'hui comme obsolète.

Cela représente au total plus de 120 000 hectares à planifier. Le budget global pour les deux plans de massif est de 75 000 €, cofinancé par l'Etat et les Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.



Les étapes des PAFI

2023

Les Départements et les Directions Départementales des Territoires de l'Aude et des Pyrénées-Orientales sollicitent le Parc pour porter la maîtrise d'ouvrage.

2024

Lancement du projet, rédaction du cahier des charges des deux Plans d'Aménagement.

2025/26

Lancement des études : concertation, bilan des dispositifs de prévention et de lutte incendie sur les deux massifs et propositions d'aménagements.

Sensibilisation : les médiateurs incendies

En 2024 la Région Occitanie a mené une expérimentation de médiation incendie sur le territoire des Pyrénées-Orientales. Huit médiateurs incendie ont été recrutés au sein de 3 structures : notre PNR, le PNR des Pyrénées catalanes et le Pays Pyrénées Méditerranée.

Grâce à cette action financée à 40% par la Région et à 40% par le Fonds vert, 2 médiateurs ont été embauchés par le Parc pour les 2 mois de juillet-août.

Ces agents ont suivi une formation d'une semaine organisée par le Département 66 puis se sont lancés dans leurs actions de sensibilisation auprès du grand public, en itinérance ou en point fixe sur divers lieux naturels et culturels du territoire.

Ainsi, Killian Bois et Brice Pena sont allés à la rencontre des touristes, des habitants, des visiteurs autour des sites des gorges de Galamus, des gorges du Verdouble, des gorges du Gouleyrous, des châteaux et autres sites touristiques du Parc.

Au programme : information sur les possibles fermetures de massifs et sur les bons comportements à adopter en milieu naturel vis-à-vis du risque incendie et de la biodiversité. En 2 mois, ces médiateurs ont sensibilisé plus de 2200 personnes, et ont également eu l'opportunité de partager leurs messages et expériences avec les élus et socio-professionnels des communes traversées (campings, restaurants, etc.).



{ L'eau

au coeur du Parc naturel

Soirées conférence débat

Dans un contexte de changements climatiques accentuant la pression sur les ressources en eau, le territoire des Corbières-Fenouillèdes est particulièrement vulnérable. La sécheresse s'intensifie, et les usages de l'eau – pour la consommation domestique, l'agriculture, et la préservation des écosystèmes – nécessitent une gestion collective et concertée.

Conscient de ces enjeux, le Parc s'est engagé à rassembler experts, scientifiques et acteurs locaux autour de ce sujet crucial, afin de partager leurs constats et de construire une vision commune.

Pour ce faire, un cycle de conférences sur l'eau a été organisé sous la forme de trois soirées à Maury, Talairan et Quillan. Ces soirées ont débuté par les interventions d'experts scientifiques reconnus qui ont été suivies de tables rondes avec nos partenaires locaux : Syndicats de bassin versant (SMMAR, SMBVA), Chambre d'agriculture, DDTM. Ces soirées ont permis à près de 200 participants de mieux comprendre les défis liés à la gestion de l'eau.

Les échanges ont été synthétisés en temps réel par une facilitatrice graphique qui a traduit visuellement les discussions en dessins et schémas. Ces créations graphiques sont à retrouver sur le site du Parc.



CONFÉRENCES

➤ **MAURY - Mardi 3 déc.**
Salle polyvalente, 2 Av. J. Jaurès, 18h30
INVITÉ / Yves Trambly,
expert climatique,
hydrologue
Le changement climatique, du global au local : évolution des ressources en eau.

➤ **TALAIRAN - Lundi 9 déc.**
Foyer, 1 av. du Termenès, 18h30
INVITÉ / David Labat,
enseignant chercheur en
hydrogéologie & hydrologie
Le cycle de l'eau et l'impact du changement climatique sur les flux hydriques et les ressources en eau.

➤ **QUILLAN - Merc. 11 déc.**
Salle La Cigale, rue du Théâtre, 18h30
INVITÉ / David Dorchies,
ingénieur en
hydroinformatique
Le cycle de l'eau, GIEC et scénarios climatiques, modélisation hydrologique (Projets Explore 2 et Talanoa).

ENTRÉE LIBRE

Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

Partenariats
04 68 33 99 80
contact@corbieres-fenouilledes.fr
www.parc.corbieres-fenouilledes.fr

YVES *Trambly*

(Hydrologue, IRD)

Yves Trambly a exposé les impacts des changements climatiques sur les ressources en eau en Méditerranée. Il a notamment abordé les précipitations extrêmes et les scénarios d'évolution hydrique dans la région, illustrant ses propos avec des résultats issus du projet Explore 2.

DAVID *Labat*

(Professeur en hydrogéologie, Université Toulouse III)

Spécialiste des cycles hydriques, il a décrit les mécanismes complexes des flux hydrologiques, des crues éclaircies aux phénomènes de sécheresse, en insistant sur l'importance d'une gestion adaptative des ressources en eau.

DAVID *Dorchies*

(Ingénieur en hydroinformatique, INRAE)

Il a présenté les modèles hydrologiques intégrant les prévisions climatiques et leurs implications locales pour le bassin de l'Aude, s'appuyant sur des études concrètes menées dans le cadre des projets Explore 2 et Talanoa.

Quelques chiffres



● Température

Au niveau régional, la température moyenne annuelle sur ces 60 dernières années (1959-2009) a connu des augmentations importantes proches de +2°C : 1,86°C dans l'Aude et 1,8°C dans les Pyrénées-Orientales.

● Pluie

Contrairement aux idées reçues, les précipitations ne diminuent pas de façon marquée localement depuis 30 ans. Cependant, la variabilité inter-annuelle s'intensifie, et une période de faibles précipitations s'observe depuis 2020.

● Sécheresse

Les sécheresses actuelles résultent principalement de l'équation suivante : températures en hausse + périodes sans pluie plus longues = évapotranspiration accrue = sols moins humides. Ce n'est donc pas uniquement un manque de pluie qui pose problème.

● Actions

Face à ces constats, quatre leviers d'action concrets ont été identifiés : la gestion collective des aquifères, l'hydrologie régénérative, les économies d'eau et la réutilisation des eaux usées. Des solutions qui existent déjà et font leurs preuves ailleurs.



+ d'infos

Pour en savoir plus, retrouvez sur le site internet du Parc les enregistrements vidéo des conférences, un livret synthétisant ces 3 soirées et le travail de facilitation graphique :

<https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/les-actions/article/soirees-eau>



DÉFI Qualité du cadre de 3 vie

Identité locale

Signalétique du Parc



Signalétique entrée de Parc

Du haut de ses trois ans, il était temps pour le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes de fièrement afficher son nom au cœur de son territoire. C'est désormais fait avec l'implantation de ses panneaux d'entrée de Parc sur les principales routes d'accès au PNR. Il aura fallu quelques années au Parc pour que cette installation soit effective, une attente qui découle d'une longue concertation avec les communes du PNR.

Les dispositifs routiers, comme tout panneau, induisent de forts enjeux d'intégration paysagère, de visibilité et de sécurité routière. En parallèle, ces panneaux sont également de puissants marqueurs touristiques faisant directement appel à l'image d'un territoire préservé et protégé.

Passer au-delà d'un panneau d'entrée de Parc, c'est entrer dans un écrin naturel.

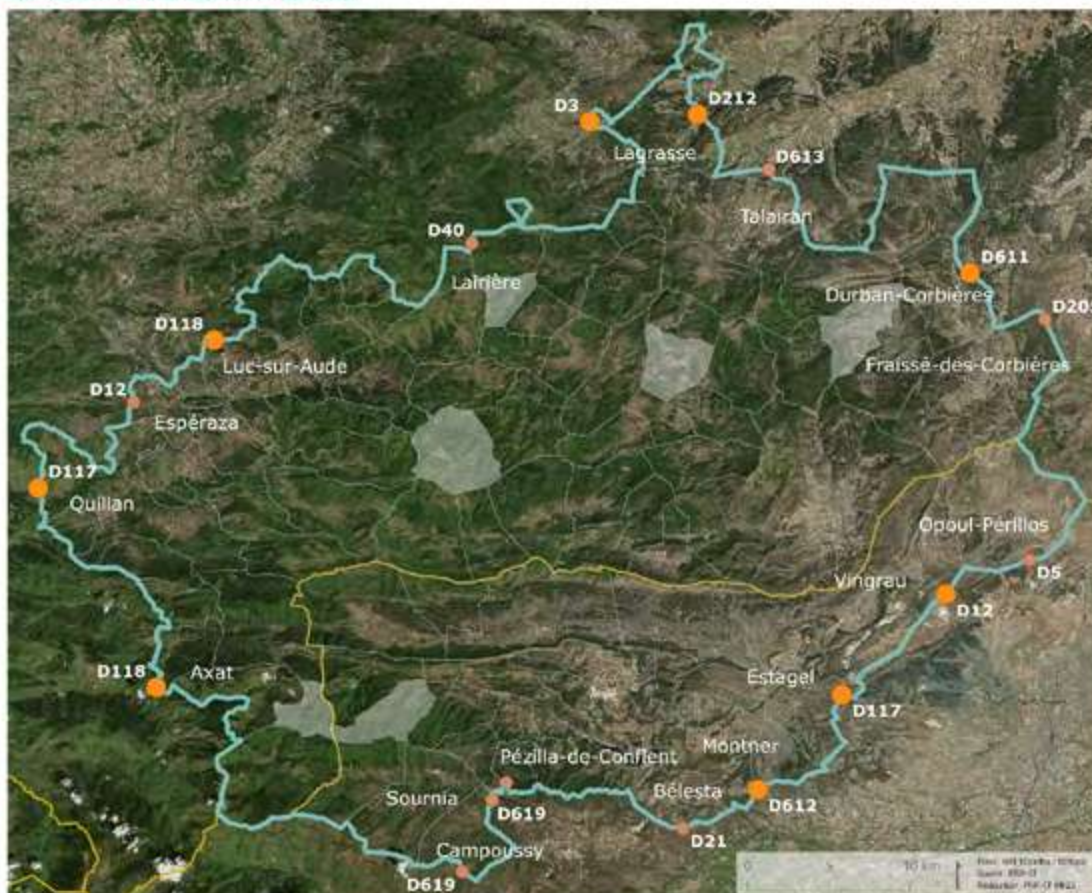
Plusieurs étapes ont été menées pour tout d'abord sensibiliser les communes du PNR à l'arrivée prochaine de ces dispositifs, à leur valeur en tant que vecteur de « l'identité Parc », et à la connotation touristique qu'ils peuvent avoir auprès d'un public visiteur.

Au-delà de la valorisation de l'identité « Parc », ce sont également les langues régionales qui sont mises à l'honneur. Le PNR a, parmi ses nombreuses missions, celle de valoriser et de promouvoir les cultures occitane et catalane. Il développe pour cela des actions spécifiques autour des langues régionales et infuse des notions culturelles fortes dans ses communications. L'affichage de l'identité du Parc est une occasion supplémentaire de mettre en lumière le patrimoine linguistique local.

Ces installations ont été rendues possibles grâce aux financements spécifiques apportés par la Région Occitanie ainsi que le Département de l'Aude.

Implantation de signalétique routière

Les entrées sur le Territoire du Parc



Localisation des panneaux E33a marquant l'entrée sur le territoire du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes

- Axe prioritaire
- Axe secondaire
- Communes adhérentes au Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes
- Communes non adhérentes
- Périmètre du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes
- Limites départementales

Quelques chiffres

- * Panneaux d'entrée de Parc : 18 panneaux
- * Panneaux aux entrées de commune (2025) : 182 modules
- * Budget total : 106 000 €
- * Jours de terrain campagne : 12 jours pour parcourir les 99 communes du Parc

Concertation

Quatre grandes réunions territoriales organisées en 2023 aux quatre coins du Parc ont permis d'aborder le sujet, de présenter les maquettes et d'échanger sur tous les questionnements pouvant naître de cette démarche : hauteur, largeur, emplacement, bilinguisme, et autres questions pratiques.

Suite à ces premières rencontres, une vaste campagne de terrain a été organisée en 2024 avec l'accompagnement des Conseils départementaux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Sur chacune des 99 communes du Parc, des représentants du PNR, des CD11 et CD66 sont venus porter conseils aux élus, et ont validé collectivement l'emplacement des futurs panneaux en entrée d'agglomération « Commune du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes » qui seront installés début 2025.

Inauguration

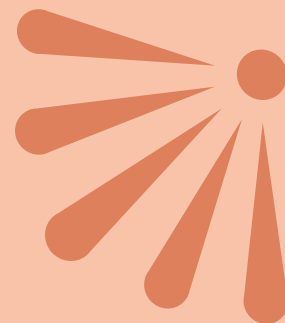
Deux moments forts d'inauguration ont été organisés sur deux des principales portes d'entrées du Parc :

- au Col de la Bataille, entre Montner et Bélesta,
- au niveau du hameau de Villemagne, commune de Lagrasse.





Signalétique d'information locale et publicitaire



Sous un autre aspect « signalétique », l'action portant sur la gestion d'une information locale adaptée aura été au cœur des missions 2024.

Cette action, scindée en deux grands volets avait pour objectif d'**apporter des solutions techniques à la problématique du panneautage sur le territoire.**

Paysage actuel...



...vs projection de mise en valeur



Paysage actuel...



Impacts de la signalétique

Qu'il soit publicitaire ou pédagogique, le panneautage a des impacts directs sur la dégradation des paysages et de l'image de marque du territoire et peut même parfois être un véritable point noir paysager.

Sous sa forme pédagogique, et malgré une volonté de partager la connaissance, il peut parfois être mal adapté à son public, au patrimoine qu'il valorise ou encore à l'usage des lieux.

La multiplicité des acteurs économiques et des démarches de valorisation des patrimoines a poussé le Parc à se questionner sur l'implantation, l'harmonisation et la conception de ces dispositifs.

Le guide réglementaire

Le premier volet de la démarche en cours est la réalisation d'un **guide réglementaire sur les bonnes pratiques et l'application de la loi** en matière de publicité, d'enseigne et de préenseigne.

Ce guide, dont le diagnostic a pu mettre en évidence les différents cas allant à l'encontre de la loi, met également en lumière le constat frappant des impacts visuels de ces dispositifs sur les paysages, et donc sur la qualité d'expérience de visite sur lesquels ils influent.

Loin d'être dans une approche coercitive, le Parc souhaite par cette démarche rappeler les objectifs réglementaires et convaincre de l'intérêt de **maintenir et préserver la qualité de nos paysages d'exception.**

Ce guide, en cours d'élaboration par le cabinet Jérôme Moulin Consultant sera diffusé au printemps 2025.



...vs projection de mise en valeur



Guide de techniques de médiation

La question des panneaux ne se traitant pas uniquement par le prisme de la publicité, il aura également fallu s'attarder sur le **panneautage à destination de médias d'information et/ou de sensibilisation**.

La plupart du temps, implantés sous l'initiative de porteurs de projets privés, d'associations ou de collectivités, leur diversité en contenu et en format est extrêmement variée.

Afin de proposer des **outils alternatifs à la publicité**, d'**homogénéiser les supports** et d'**accompagner les acteurs** dans une conception adaptée de leur produit, le second volet de l'action signalétique a été dédié à l'**étude des techniques de médiation et aux alternatives au panneautage « classique »**.

Fort de son expertise en médiation scientifique et environnementale, le bureau d'étude MarkediA accompagne le Parc dans l'écriture d'un guide général (budget : 42 000 €) qui donnera à tout porteur de projet des clés de compréhension, de conception et d'inspiration pour réaliser des supports intégrés aux paysages et aux contenus adaptés à leurs publics cibles.

Le Guide sera diffusé aux communes du Parc, ainsi qu'aux acteurs socio-économiques en lien avec la médiation, le tourisme et la valorisation des patrimoines en 2025.

Pour consolider ce guide, trois **communes pilotes** ont été retenues parmi les 13 candidates : Massac, Paziols et Sougraigne.



Massac

Évocation du patrimoine minier et défi de parvenir à valoriser un patrimoine qui n'est pas accessible aux visiteurs.



Paziols

Valorisation de l'esprit « Village vigneron », de ses viticulteurs et agriculteurs par une approche ludique.



Sougraigne

Au cœur du Domaine de l'eau salée, site naturel touristique nécessitant une médiation particulièrement respectueuse de sa nature préservée.



Formations Habitat léger et alternatif

{ Le besoin

Cette action fait suite à la sollicitation de certaines communes du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes pour les accompagner dans la **lutte contre la cabanisation**.

N'étant pas de sa compétence juridique sur le sujet, le PNR a pris le parti d'agir via son rôle de fédérateur des acteurs du territoire. De leur côté, le CAUE et l'ADIL de l'Aude étant confrontés aux mêmes sollicitations, un partenariat s'est naturellement créé entre les trois structures pour proposer aux communes du territoire du PNR et du Département de l'Aude des **journées de formation/information sur la thématique de l'habitat léger et alternatif**.

{ Le PATAD

De par son format informatif et formatif à destination des élus et de leurs équipes techniques, la formation a été intégrée, côté PNR, au dispositif **Programme d'Animation Territoriale sur l'Aménagement Durable** (PATAD).

Tout comme sa précédente session 2022/2023, le programme s'étendra principalement sur l'année 2025 avec de nouvelles **fiches retour d'expérience** et un programme d'**animations**.

Dans une approche informative et neutre, la formation a permis de clarifier les différentes formes d'habitat alternatif (mobile, non mobile, tiny house, démontable, fixe, etc.) ainsi que la réglementation en matière d'urbanisme relative à chaque profil.

Ces formations ont également démontré la possibilité de mener sur sa commune des projets d'habitat léger et alternatif, en collectif ou en individuel de façon cadrée et conforme à la réglementation.

Les deux sessions ont eu lieu en juin à Félines-Termenès et en novembre 2024 à Couiza, et ont réuni près d'une centaine de participants. Des guides et outils méthodologiques ont été distribués et sont encore disponibles auprès du CAUE de l'Aude.

Ce type de projet ponctue et consolide les partenariats entre le Parc et les structures actrices des territoires pour servir au mieux les besoins des communes qui les composent.

+ d'infos

Retrouvez les fiches REX sur le site internet :

<https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/les-actions/article/fiches-retour-d-experience-sur-l-amenagement-durable>





DÉFI Vitalité économique et 4 culturelle



{ Agriculture



Les futurs de l'agroécologie Paysanne en Occitanie (FAPO)

Le Parc a participé cette année au projet de recherche participative FAPO (2022-2024), qui vise à **identifier les conditions de développement de l'agroécologie paysanne en Occitanie à l'horizon 2050** grâce à une démarche prospective citoyenne.

Ce projet associe le réseau InPACT Occitanie, une dizaine de chercheurs de la région et l'association Solagro.

La démarche s'articule sur deux échelles complémentaires : l'ensemble de la région d'une part, et des territoires localisés d'autre part.

L'objectif est d'explorer les futurs possibles de l'agroécologie paysanne dans des contextes diversifiés.

Le PNR Corbières-Fenouillèdes et la SCIC Maison Paysanne de l'Aude ont travaillé en étroite collaboration pour cette approche territoriale. Dans ce cadre, deux ateliers participatifs se sont déroulés sur notre territoire : le premier à Laroque-de-Fa le 30 mai, le second à Bugarrach le 2 octobre.

Ces deux ateliers ont permis de dessiner **plusieurs scénarios d'une agroécologie paysanne généralisée** sur l'aire du PNR Corbières-Fenouillèdes à l'horizon 2050 et d'esquisser **un plan d'action** pour aller dans cette direction.

Lors du premier atelier du 30 mai, les 19 participants ont identifié 24 forces de changement puis sélectionné 8 forces motrices parmi ces 24.

Le second atelier a consisté à compléter et valider les forces motrices et leurs états du futur pour 2050. Cela a permis de dessiner plusieurs scénarios compatibles avec l'agroécologie paysanne en 2050 pour le territoire du Parc.

En 2025, une restitution de cette étude sera proposée au territoire.

Les leviers d'action

- Systèmes productifs,
- Fertilité et qualité des sols,
- Collectifs,
- Circulation des savoirs,
- Capacité d'accueil des territoires,
- Foncier,
- Eau et politique de l'eau,
- Diversification.





Signature d'une convention avec les chambres d'agriculture départementales



Après une première rencontre entre le Parc et les deux Chambres d'agriculture en janvier 2024, les élus de 3 structures ont souhaité acter leur collaboration par la signature d'une convention marquant leurs engagements et objectifs communs, le 28 octobre 2024.

L'ambition de cette convention est d'inscrire durablement les actions de la CA11, de la CA66 et du PNR dans un cadre de partenariat fort, au service de la mise en œuvre des orientations de la charte du Parc, et ce, dans une logique de synergie et de complémentarités.

Pour tracer les projets communs, une feuille de route sera rédigée chaque année. Elle traduira la volonté des trois partenaires de développer une relation privilégiée pour conduire des actions visant à assurer le maintien et le développement d'une agriculture durable, c'est-à-dire économiquement viable, respectueuse de l'environnement et des paysages, ancrée sur le territoire et fortement liée aux terroirs.

Cette convention, signée pour une durée de trois ans et renouvelable, s'inscrit dans la continuité de nombreuses années de collaboration des trois structures lors de l'élaboration de la charte du Parc.

Thématiques de travail



- Maintien de l'activité agricole
- Adaptation et atténuation du changement climatique
- Transition énergétique et agrivoltaïsme
- Valorisation de l'agriculture



Agrivoltaïsme, avis du Parc

Les projets dit agrivoltaïques, c'est-à-dire alliant panneaux solaires au sol et production agricole, se développent au niveau national et sur le territoire du Parc. Ce type de projet étant récent il n'est pas mentionné dans la Charte du PNR et le positionnement est donc à construire. Le Parc a assisté en avril à une journée de formation organisée par ECLR intitulée « Formation agrivoltaïsme : une opportunité pour mon territoire ou brebis-alibi ? Comprendre les enjeux et bases du développement des projets. »

Cette formation a fourni au PNR un complément d'informations sur les projets et sur le Décret du 8 avril 2024 relatif au développement de l'agrivoltaïsme et aux conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers.

En 2025, un travail multi partenarial et scientifique permettra de travailler avec les élus du Parc sur ces nouvelles manières de produire de l'énergie.





IUT, journée de présentation



En janvier, le Parc naturel régional a organisé une journée de terrain pour une classe d'étudiants en 3^{ème} année du Bachelor Universitaire Génie Biologique de l'IUT de Perpignan accompagnée par leur enseignante, Véronique Izard.

Après une présentation du Parc, son contexte agricole et les enjeux du territoire, les étudiants en Génie Biologique se sont rendus sur les communes de Saint-Martin-de-Fenouillet et Fosse pour découvrir deux systèmes agricoles respectueux de l'environnement et favorisant la biodiversité :

- Le Domaine viticole du Soula (vignes en biodynamie),
- La ferme de vaches allaitantes de Pierre Régné, gérée en agriculture biologique et pâturage extensif.

Les étudiants ont pu découvrir les ruches, haies, nichoirs à oiseaux et abris à reptiles développés sur le Domaine du Soula et approfondir la question des pratiques agronomiques et de la gestion du vignoble en échangeant avec Wendy Wilson, responsable du domaine.

Ils ont ensuite rencontré Pierre Régné, éleveur d'Aubrac, avec qui ils ont échangé sur un ensemble de thématiques : conduite du troupeau, sélection génétique, vente directe, etc.

Ces rencontres de terrain permettent aux étudiants de recueillir l'expérience d'exploitants et d'appréhender les évolutions du métier face aux défis climatiques et réglementaires, complétant ainsi leur formation théorique.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN) et le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) ont également présenté leur structure et leurs actions, parmi lesquelles les travaux de préservation du Damier de Godart, un papillon dont la population française est en déclin. L'éleveur a d'ailleurs souscrit à des mesures agro-environnementales dans le cadre d'un projet piloté par le Parc, permettant ainsi le maintien de pratiques vertueuses pour cette espèce.

Une journée riche, qui a permis aux apprenants de confronter leurs enseignements académiques à la réalité territoriale tout en découvrant une agriculture durable et de qualité.



Partenariats et veille projet

L'action du Parc en matière agricole repose également sur le renforcement des partenariats et l'accompagnement des projets territoriaux. Dans cette optique, de nombreuses rencontres ont été organisées pour nourrir les réflexions et orienter les actions du Parc.



- Rencontre avec le syndicat de la race Gasconne
- Terre de liens : gestion foncière et diagnostics transmissibilité
- Biocivam de l'Aude : Projet AgroPastoralime
- Assises agritourisme (Région)
- Abat' Mobile – Abattoir mobile de l'Aude
- APARM (Association œuvrant pour le développement de culture résiliente au changement climatique)
- PAT HVA (Projet Alimentaire Territorial de la Haute Vallée de l'Aude)
- SCIC Abattoir Départemental de l'Aude, Quillan
- Cave coopérative des Terroirs du Vertige - Projet Stratégique
- Projet de prospective territoriale (CDA Corbières Minervois)
- Viande Pyrénées Audoises,
- etc.

{ Tourisme durable



Plan avenir montagnes ingénierie

L'année 2024 marque la deuxième année du dispositif Plan Avenir Montagnes Ingénierie dont le Parc est lauréat depuis 2022.

Le 09 juillet 2024, le Parc a été retenu pour poursuivre l'aventure PAM et ce, jusqu'en septembre 2025.

L'occasion pour le Parc de poursuivre les actions déjà engagées et se mobiliser pour répondre à de nouveaux besoins.



PAM *pam*

Porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires au travers du Commissariat de massif des Pyrénées, ce dispositif permet d'accompagner les territoires de montagne lauréats dans « le développement d'une stratégie touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et de la diversification touristique » pour une durée de 2 ans.



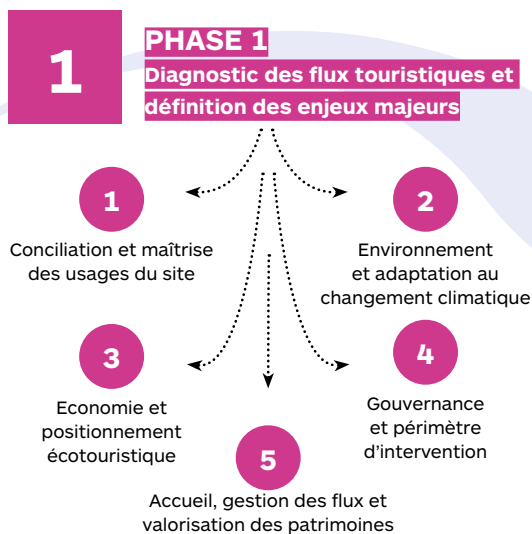
Etude globale des gorges de Galamus

Cette étude débutée en juin 2023 vise à répondre aux problématiques liées à la fréquentation touristique que connaissent les gorges de Galamus, site naturel exceptionnel du territoire du Parc. Avec un nombre de visiteurs estimé entre 90 000 et 110 000 par an, cet afflux génère des difficultés de circulation, des conflits d'usage et occasionne de potentiels impacts sur la biodiversité et les patrimoines.

Durant l'intégralité de cette démarche, la concertation a joué un rôle essentiel, du diagnostic partagé à la définition collective de préconisations stratégiques pour l'avenir du site.

Sur la base de ces préconisations, plusieurs scénarios se dessinent et restent à arbitrer afin de pouvoir définir un plan guide pré-opérationnel qui cadrera les actions futures sur le site.

Résultats de l'étude



2

PHASE 2

Définition de 4 axes stratégiques

(février 2024)

- 1 Accès au site et circulation dans les gorges
 - Organiser la circulation et le stationnement
 - Développer l'intermodalité
 - Réduire les conflits d'usage
 - Améliorer la qualité de l'accueil
 - Limitier les comportements inappropriés
- 2 Accueillir, informer et communiquer sur le site
 - Clarifier la communication
 - Maîtriser l'image du site
 - Sensibiliser à l'environnement naturel des gorges
 - Encadrer et adapter les pratiques inappropriées
- 3 Découvrir le site et pratiquer des activités
 - Mieux accompagner les publics
 - Renforcer les retombées économiques liées à la fréquentation touristique
- 4 Piloter la protection et la gestion du site
 - Mieux connaître les flux
 - Adapter l'information, les outils et les aménagements
 - Améliorer la connaissance environnementale dans le temps
 - Mettre en cohérence le modèle de gouvernance et de gestion du site
 - Coordonner et renforcer les partenariats

Actions complémentaires

Tout au long de l'année 2024, plusieurs temps d'échange avec les partenaires du Parc ont permis d'approfondir collectivement ces préconisations en prévision de rencontres politiques avec les présidences des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ainsi qu'avec les élus de la Région Occitanie.

Le 21 novembre 2024, une rencontre avec Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, a eu lieu pour échanger avec Hervé Baro et les élus locaux au siège de la Communauté de communes Agly-Fenouillèdes. L'occasion de pouvoir présenter les résultats de l'étude et d'explorer les possibilités de gouvernance à mettre en place pour la gestion des gorges de Galamus, préalable indispensable à une action coordonnée et efficace sur le site.

Différents temps de travail ont également permis d'approfondir certaines préconisations avec les partenaires techniques du Parc : intermodalité, encadrement des activités de pleine nature...

Afin d'améliorer la connaissance de l'écosystème et de la biodiversité des gorges de Galamus, le Parc a lancé une étude environnementale qui permettra également de cadrer les choix d'aménagement et de gestion à venir du site.



Réunion avec le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales



Visite de l'ADT de l'Aude



Formation des saisonniers, Cubières-sur-Cinoble

©CCAglyFenouillèdes



Tourisme durable : stratégie territoriale

Dans le cadre du dispositif Plan Avenir Montagnes et la mobilisation de l'offre de service associée, une étude de « définition et déclinaison de la stratégie de développement touristique du Parc » a été lancée début 2024 avec pour objectifs de :

- ➔ Compléter et actualiser le diagnostic territorial du tourisme réalisé lors de la rédaction de la Charte en 2017 à la lumière des nouvelles réalités et des évolutions du contexte territorial, notamment suite à la période Covid et à la réorganisation territoriale (loi NOTRe),
- ➔ Positionner le Parc dans l'écosystème territorial du tourisme au travers d'une stratégie de développement touristique qui s'inscrit dans une perspective opérationnelle des orientations de la Charte.

Cette étude s'inscrit dans les objectifs de la Charte et sa préparation a fait l'objet d'un travail concerté avec les organismes gestionnaires de destination partenaires du Parc (Offices de tourisme, agences départementales de développement touris-

Un territoire préservé favorable à la découverte par les activités nature.

La vulnérabilité et les besoins d'adaptation du tourisme face au changement climatique.

Une offre touristique assez faible qui incite à une fréquentation touristique de type excursionniste.

Un PNR qui renforce la dimension collective des projets touristiques, facilite leur mise en œuvre et s'engage sur les sujets non pris en charge par les autres acteurs.

Quelques sites « phares » attractifs sur lesquels il est possible de capitaliser.

tique et comité régional du tourisme).

Accompagné par le bureau d'étude Alpa Conseil, la première phase de l'étude s'est focalisée sur la réalisation d'un état des lieux prospectif du territoire et de l'écosystème touristique de projet incluant une collecte documentaire étendue, la rencontre d'une pluralité d'acteurs (techniciens, élus, partenaires...) et l'intégration des paramètres environnementaux.

Plusieurs ateliers de travail avec les offices de tourisme et les agents du Parc ont permis d'amender les éléments obtenus afin d'affiner l'état des lieux du tourisme et identifier les enjeux du développement touristique sur le territoire du Parc.

La restitution de cet état des lieux s'est tenue à Tautavel le 16 septembre 2024 en comité de pilotage et a permis de mettre en exergue plusieurs points cruciaux.

Ce comité de pilotage a ouvert la phase 2 de l'étude qui aura pour objectif de transformer de manière concertée les constats de l'état des lieux en orientations stratégiques.

La livraison de la stratégie de développement touristique est prévue pour le printemps 2025.



Accompagnement de la commune de Sougraigne

Niché au cœur du Parc, le Domaine de l'Eau Salée à Sougraigne révèle une curiosité naturelle : la source de la Sals, dont l'eau peut être deux fois plus salée que celle de la Méditerranée. L'histoire liée à l'exploitation du sel en fait un patrimoine d'une grande richesse. Depuis 2023, le Parc accompagne la commune pour faire de ce site d'exception un véritable atout touristique.

Dans un premier temps, un accompagnement en formation développement par le biais de l'Agence des Pyrénées a permis de dresser un diagnostic du domaine pour ensuite construire collectivement un plan d'action articulé en 3 axes visant à valoriser les potentiels touristiques du site.

Un des axes principaux a trait à la future rénovation du corps de garde, ancien bâtiment des douaniers chargés de surveiller la source contre la contrebande de sel. Ce bâtiment pourra, à termes, être transformé en un hébergement touristique avec un service de restauration et un lieu d'accueil pour les habitants et les visiteurs.



{ Plan d'action

2024 a été particulièrement marqué par la mise en œuvre du plan d'action.

L'installation d'un éco-compteur pédestre par le Conseil Départemental de l'Aude permettant d'estimer la fréquentation du domaine de l'eau salée.

La labellisation « Tourisme et Handicap » du sentier de découverte (action menée par l'Office de tourisme intercommunal du Limouxin).

La production d'une note de synthèse par le CAUE11 approfondissant certains éléments du plan d'action. Cette note a donné lieu à un travail préparatoire avec la commune et la communauté de communes du Limouxin pour la réalisation d'une étude de pré-programmation architecturale et paysagère du domaine de l'eau salée avec un focus sur le corps de garde. La réalisation de cette étude est prévue pour 2025.

L'obtention d'une aide financière de 5000 euros par l'association Salicorne visant à participer au financement de la rénovation énergétique de la Verrerie du Bourrasset. Cette aide a été obtenue dans le cadre du programme de mécénat Montagnes Durables animé par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie.

Le travail collaboratif entre les communautés de communes Pyrénées Audoises et du Limouxin pour la structuration d'espaces de pratique du trail sur leurs 2 territoires, incluant notamment le domaine de l'eau salée.

La sélection de la commune de Sougraigne comme site pilote dans l'étude portée par le Parc pour la « valorisation de 3 sites pilotes et réalisation d'un guide technique de valorisation des sites naturels et culturels » s'attachant principalement à une réflexion autour de la signalétique touristique et de la valorisation des patrimoines.



Accompagnement de la commune de Termes

Le Parc a été sollicité par la commune de Termes en 2024 pour être accompagnée afin de répondre aux difficultés qu'elle rencontre dans son fonctionnement touristique orienté actuellement autour de l'exploitation de son château.

Depuis plusieurs années, la baisse de la fréquentation du château de Termes impacte le modèle économique touristique de la commune, ne permettant plus d'en assurer la viabilité à venir.

Cet accompagnement se base sur une réflexion préliminaire menée par le CAUE de l'Aude et l'Association Mission Patrimoine Mondial pour le calibrage d'une étude sur le fonctionnement touristique du site naturel du château et des gorges du Sou.

Construction de l'accompagnement



Dans le cadre du dispositif Plan Avenir Montagnes, et avec l'accompagnement de l'AMPMP, le Parc a sollicité un double accompagnement.



Formation développement

Ce dispositif se structure autour de la mobilisation d'un consultant (André Galy, Tendence Montagne)

et la constitution d'un groupe de travail composé d'acteurs locaux (élus, structures institutionnelles, habitants, acteurs socio-économiques...), avec pour objectif de dresser un diagnostic du site et de dessiner collectivement l'avenir touristique du « grand site naturel » de Termes au travers de différents scénarios.



Appui et alimentation des réflexions du groupe de travail

Une première intervention a eu lieu en 2024 avec la réalisation d'une étude clientèle et la production de données de fréquentation. Une seconde phase se penchera sur la modélisation économique des scénarios qui pourront être produits par le groupe de travail afin d'en évaluer la viabilité, dans une logique d'aide à la décision.

Objectif final

Pouvoir faire évoluer le modèle économique de la valorisation touristique des patrimoines historiques et naturels de la commune de Termes en incluant le développement de nouvelles offres ou services dont la commercialisation permettrait de développer les recettes du site élargi.



Programme opérationnel CRTLO et les Parcs d'Occitanie

Depuis 2021 les Parcs d'Occitanie incluant les 8 Parcs naturels régionaux, les 2 Parcs nationaux et le Parc naturel Marin du Golfe du Lion, se sont engagés aux côtés du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie et la région Occitanie dans la définition d'un programme opérationnel visant à promouvoir les Parcs comme des destinations touristiques singulières et porteuses de sens.

Ce programme opérationnel 2022-2024 se structurait autour de 5 axes stratégiques.



Identifier et stimuler la remontée d'offres touristiques et de loisirs typées et originales pour constituer un carnet d'inspirations Parcs,



Engager un chantier expérimental à l'échelle des Parcs pour développer la mobilité peu carbonée,



Formuler le concept stratégique et la promesse-client commune des Parcs naturels d'Occitanie,



Lancer une campagne régionale pour améliorer la notoriété grand public des Parcs naturels d'Occitanie,



Faire monter en puissance les contenus de la page web du CRTLO Occitanie dédiée aux Parcs naturels.

5 Axes stratégiques

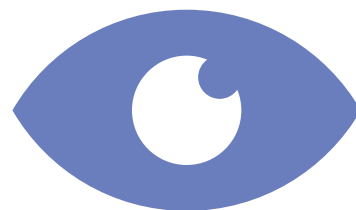
L'aboutissement de ce programme opérationnel a été marqué en 2024 par la production d'un carnet et d'une vidéo.

Le carnet d'inspirations rassemble des expériences authentiques issues des 11 Parcs d'Occitanie et articulées autour de 4 thématiques : Voyage du vivant, dans le temps, en rencontre et en immensité.

La vidéo promotionnelle est disponible sur Youtube. Sa diffusion a été accompagnée d'une campagne de communication sur les réseaux sociaux.

La page dédiée aux Parcs d'Occitanie sur le site du CRTLO a été « relookée » en 2024 et présente chacun des 11 Parcs.

Ces créations ont été présentées lors du Congrès national des Parcs naturels régionaux de France qui s'est tenu du 23 au 25 octobre 2024 à Narbonne.



+ d'infos

Carnet d'inspiration à feuilleter sur la page Calaméo du Parc :

<https://www.calameo.com/accounts/5939574>

Vidéo promotionnelle :

<https://youtu.be/OBLXPPN5HMQ>

Le CRTLO propose un site internet destiné aux professionnels du tourisme :

<https://pro.tourisme-occitanie.com/>





Présentation publique du schéma culturel territorial

Suite à sa validation en COPIL et à un travail de hiérarchisation des objectifs de développement culturel, le schéma culturel territorial entamé en 2022 a fait l'objet d'une restitution publique à Tuchan le 8 février 2024.

Cette restitution a été l'occasion de proposer à 3 acteurs du

territoire (Cinedici, La Claranda et le Laboratoire d'art contemporain du Fenouillèdes), de présenter leur structure, leurs actions et de contribuer ainsi à l'interconnaissance des structures associatives.



Assistance à l'ingénierie de projet

Le PNR a assisté fin juillet 2024 la commune de Villeroche-Termenès dans la rédaction d'un cahier des charges pour la réhabilitation de la maison Chantebien en salle culturelle. Une réunion avait été programmée avec les collectivités et acteurs culturels concernés pour débattre du projet et en définir le contenu.



Le PNR prend également part à la réflexion sur la valorisation de la collection René Nelli dans le château de Bouisse en soutenant la mise en place d'une formation développement avec l'Agence des Pyrénées en 2025 pour étudier l'opportunité-faisabilité du projet.



Premières actions de partenariat culturel

L'année 2024 a inauguré un travail d'approche d'une dizaine de structures associatives culturelles afin de tisser d'éventuels partenariats ou de renforcer certaines actions.

Une première collaboration a été initiée avec l'association Cinedici dans le cadre de l'opération Coup de projecteur qui a eu lieu à Tuchan le 6 septembre 2024.

Le PNR a participé à l'animation des tables rondes, est intervenu sur le sujet des dispositifs financiers leviers pour la culture et a relayé la campagne de communication de l'évènement sur ses réseaux.

Une convention cadre a été établie avec Cinedici en vue de mutualiser et renforcer les actions respectives de chacun dans le cadre de programmation de projection de films.



Objectifs & déroulé

- * Objectif : interpréter le paysage et le terroir par la création d'objets comestibles et leur mise en scène
- * 21 jours dans les Hautes Corbières, de décembre à avril 2024
- * 10 temps de médiation
- * 1 restitution publique
- * Objectif de la médiation : permettre d'appréhender une démarche artistique, d'observer, de reconnaître, et de déguster.



Résidence de territoire « Ecritures culinaires »

Conformément aux propositions du schéma culturel, le Parc a mis en place sa première résidence artistique en 2024.

Cette résidence s'est construite dans la continuité du travail mené sur la collecte de la mémoire culinaire du territoire.

L'idée était d'explorer le terroir à travers le regard d'artistes designers culinaires.

Après les premiers échanges, les artistes, Anna Burlet et Camille Savoye, associées au sein du collectif Bouillon Brume, ont proposé le projet « Ecritures culinaires ».

Elles ont exploré le territoire des Hautes Corbières et rencontré des acteurs locaux (producteurs, éleveurs, géologues...), ce qui leur a permis de trouver l'inspiration pour créer des pièces artistiques représentatives des Corbières.

{ Médiation

* A destination des élèves de primaire

Des ateliers de découverte sensorielle et poétique du paysage ont été réalisés avec les élèves des écoles de :

- Paziols : 3 ateliers (25 enfants)
- Mouthoumet : 5 ateliers (39 enfants)



* Grand public

Un atelier ouvert à tous autour d'un élément choisi du paysage, "Broussaille", a été proposé à :

- Lagrasse, en partenariat avec l'EPCC les Arts de lire
- Termes, en partenariat avec la mairie



{ Sortie de résidence : une expérience artistique et gustative inédite

Une performance immersive dans les paysages des Corbières

Le 23 novembre 2024, la résidence artistique «Les écritures culinaires» s'est achevée sur une sortie de résidence à Massac, réunissant 50 participants pour une expérience artistique et sensorielle unique.

Cette performance intitulée « À dos de mouton, une écriture culinaire des Hautes Corbières », a pris la forme d'une marche de 1h30 ponctuée de treize haltes de dégustation. Les designers culinaires Anna Burlet et Camille Savoye, ont conçu un parcours où chaque élément (pièces comestibles, objets, outils de dégustation et scénographie) transmettait au public une interprétation sensible et poétique du paysage des Corbières.

Une création pensée dans ses moindres détails

Pour cette performance-installation, les artistes ont réalisé 50 cousins « dos de mouton » en feutre de laine locale, rembourrés avec de la laine de mouton des Corbières, créant ainsi un lien tangible entre le public et le territoire.

Une carte-guide a également été éditée pour accompagner les participants sur le sentier, présenter le projet et leur permettre d'en conserver une trace mémorielle.



{ Bilan

Au total, ce sont 74 adultes et 64 enfants qui ont bénéficié de cette approche artistique innovante tout au long de la résidence. Le projet a été rendu possible grâce aux partenariats tissés avec les écoles de Paziols et Mouthoumet, les communes de Villerouge-Termenès, Termes, Massac, l'EPCC « Les arts de lire » et la résidence Opale à Lagrasse pour la mise à disposition des locaux.





+ d'infos

Vidéo « Ecritures culinaires » à voir sur la chaîne Youtube du Parc :

<https://youtu.be/1o8m6m4XSWA>



Emission du Mag de l'environnement à (ré)écouter sur RCF Pays d'Aude :
<https://shorturl.at/8Miw5>

Patrimoine immatériel



Collecte de la mémoire culinaire 2024

Une fois la collecte achevée, le Parc s'est attaché à valoriser cette mémoire culinaire.



Projet pédagogique

Au printemps 2023, le Parc a accompagné les élèves de seconde « Métiers de la relation client » du lycée Édouard Herriot de Quillan dans un projet pédagogique audiovisuel. Encadrés par leur professeur de français, M. Marroncles, et le documentariste quillanais M. Berges, les lycéens ont réalisé une série de vidéos sur les quatre défis portés par le Parc.

Ce périple à travers les Corbières-Fenouillèdes leur a permis de rencontrer et d'interviewer divers acteurs du territoire.

Ce projet pluridisciplinaire a ainsi conjugué découverte du territoire, de ses acteurs et de ses métiers avec l'apprentissage des techniques audiovisuelles.

Grand lauréat de l'Appel à projet : " Lycée à énergie positive" d'une durée de 3 ans, le lycée s'est tourné vers le Parc afin de poursuivre cette collaboration en 2024.



La rosola d'Anna Escolier avec les élèves de Première Métiers de l'accueil



Artichauts et saucisse sèche de Paule Chertier avec les élèves de CAP 1^{ère} année



L'objectif de cette nouvelle année : valoriser le travail initié par le Parc autour de l'une de ses actions phares.

Après sollicitation de l'établissement, le Parc a proposé au lycée d'illustrer la thématique de la mémoire culinaire. Ce projet s'intègre parfaitement à la phase de valorisation et de transmission issue de la collecte de la mémoire.

Ce projet a donc été envisagé comme un moyen de transmission avec une approche multi générationnelle.

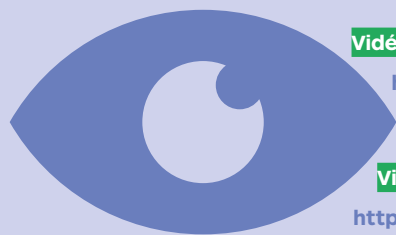
Le Parc a ainsi joué le rôle d'intermédiaire et de facilitateur pour créer du lien entre 3 intervenantes ayant contribué au carnet de mémoire culinaire en offrant au lecteur leur recette, astuces et anecdotes.

Ce sont donc 3 classes qui, sur 3 journées, ont ainsi cuisiné 3 plats (entrées, plats, desserts) issus du carnet de recette.



Les œufs au lait de Lyliane Cardona avec les élèves de 3^{ème} Métiers de l'accueil

+ d'infos



Vidéos 2023 « Portraits du Parc »

https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes

Vidéos 2024 « Le Parc en cuisine »

https://www.youtube.com/@Parc_Corbieres-Fenouilledes

Carnet de collecte à télécharger

<https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/les-actions/collecte-de-la-memoire-culinaire>

{ Vers la publication de « Mémoires culinaires »

En 2024, le Parc a débuté un travail de fond pour la conception de son premier livre dédié à la mémoire culinaire de ses habitants. Avec le choix des Éditions Plume de carotte (Toulouse) comme partenaire éditorial, une année d'échanges a permis d'élaborer le chemin de fer de l'ouvrage, cette maquette éditoriale qui servira de fil conducteur à la réalisation du livre.

Au « menu », trois grands chapitres structurent le propos : la cuisine du quotidien *A l'ostal*, la cuisine issue de la cueillette et de la collecte *Per la natura* et la cuisine des jours de fête *A la festa*.

Ce livre de 160 pages présentera 35 recettes patrimoniales, 3 portfolios illustrant la fabrication du pain, de confitures et du croquant de St-Paul, 14 portraits d'habitants du territoire, ainsi que des photographies d'objets et de paysages, des souvenirs et des anecdotes qui témoignent de cette mémoire collective. Car « Mémoires culinaires » sera à la fois un livre de recettes et un recueil de savoir-faire traditionnels du territoire.



Collecte de la mémoire des paysages

Dans ce pays où « nya rien » et qui « lorsqu'il vous tient ne vous lâche plus » comme il était écrit dans un ouvrage des années 1950, chaque tournant est « un accent de rocailles, une inspiration du vent, un florilège de lumière » et met chacun de nous devant l'extraordinaire diversité de ses paysages.

{ Rando-paysage

Pour témoigner de la richesse de ces paysages, de leur évolution dans le temps, 7 « rando-paysage », en partenariat avec des personnes ou associations ressources, ont été programmées au printemps et à l'automne autour de thématiques fortes : paysages de vigne, agro-pastoral, fluvial, historique, urbain, culinaire ou toponymique.

Le Parc se voulait ainsi « passeur de mémoire et créateur de souvenirs » de telle sorte qu'il puisse recueillir le ressenti des participants (carte postale « mémoire », photographie) et enrichir sa collecte commencée dans les écrits, les poèmes et les dictons, les peintures, photographies et autres cartes postales, des gens d'ici et d'ailleurs, renommés ou simples habitants et passants.



Rando-paysage, Belvédère du diable, Belvianes-et-Cavirac



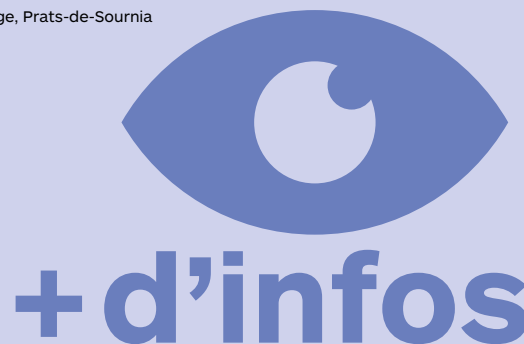
Rando-paysage, Prats-de-Sournia

Quelques chiffres

- * 7 rando-paysages
- * 6 lieux d'accueil « Patrimoine »
- * 10 intervenants
- * 206 participants
- * 50 cartes postales « mémoire » collectées

{ Mémoire sensible

Le Parc éditera en 2025, en complément de l'action sur son Plan de Paysage, un livret de 32 pages sur la mémoire « sensible » des paysages, reposant sur le témoignage de différents acteurs et concernant 9 thèmes : agri-pastoralisme, etc.



Vidéo

« Mémoire des paysages »

<https://youtu.be/TSbcJx7BgXQ>



Contractualisation territoriale



Contrat territorial Occitanie 2022-2027

Dans le cadre de l'animation et de la coordination du Contrat territorial que le Parc anime depuis 2018, le PNR a élaboré le Programme opérationnel 2023-2024 dans lequel ont été inscrites 66 opérations.

Travaux de
sécurisation du
château de Padern

Aménagement
éco-touristique du site de
Ribaute à Duilhac-sous-
Peyrepertuse

Aménagement
d'une épicerie-
boulangerie à
Maury

7 Exemples de projets

Projets figurant
dans le Programme
opérationnel 2024
auxquels la Région a
contribué

Aménagement
du cœur de village
à Maisons

Aménagement et
embellissement du
village à Laroque-de-Fa

Rénovation
énergétique de l'école
à Luc-sur-Orbieu

Création de cellules
commerciales en centre
bourg à
Saint-André-de-
Roquelongue

En 2024, le PNR a travaillé avec la Région sur le dispositif financier DIE « Dotation, innovation, expérimentation », destiné à soutenir les projets innovants non éligibles aux dispositifs de droit commun. Deux fiches actions ont été proposées et validées en COPIL le 4 juillet 2024 :

- Solutions pilotes pour des usages plus sobres et plus vertueux,
- Offres de services itinérants adaptés aux zones de faible densité

Ce dispositif permet d'obtenir jusqu'à 100 000 € par an et par contrat pour accompagner des dépenses d'investissement (travaux et équipements) correspondant à ces thématiques. Pour faciliter l'appropriation de ces outils contractuels par les élus du territoire, le PNR a organisé une réunion de présentation des dispositifs et aides régionales lors de la Conférence des maires à Paziols le 17 juin 2024.



Mise en œuvre de la politique « Bourg centre »

Le contrat « Bourg centre » de Lagrasse a été validé en COPIL le 2 mai 2024, portant à 11 le nombre total de contrats sur le territoire du Parc.

Par ailleurs, suite à l'annonce par la Région du prolongement des contrats de première génération sans obligation d'avenant, le PNR a relayé cette information auprès de l'ensemble des communes concernées.



Approche territoriale intégrée (ATI)

La Région Occitanie, autorité de gestion des fonds européens FEDER-FSE+, sélectionne les territoires porteurs des Approches Territoriales Intégrées (ATI). Le Parc, identifié comme structure pertinente pour développer les territoires ruraux par l'apport d'ingénierie locale, a vu sa candidature retenue en 2023. Cette labellisation permet aux 99 communes du territoire d'accéder jusqu'en 2027 aux fonds FEDER sur l'objectif 5 « Une Europe plus proche des citoyens ». Elles peuvent ainsi déposer des dossiers de demande de financement pour des opérations contribuant à promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources locales.



Extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, commune de Fitou

Création de nouvelles cellules commerciales en Centre Bourg, commune de Saint-André-de-Roquelongue



Création d'un centre de santé intercommunal à Lézignan-Corbières, Communauté de communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois



Refonte scénographique du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Région Occitanie



LEADER

Groupe d'action locale (GAL)

Le saviez-vous ?

LEADER est un programme européen qui bénéficie aujourd'hui à plus de 2800 territoires dans les 27 Etats membres de l'Union européenne et couvre environ 61% de la population rurale européenne.



Un programme européen de développement rural

L'année 2024 a vu la concrétisation officielle du Groupement d'Action Locale (GAL) porté par le PNR Corbières-Fenouillèdes. Ce dernier a été officiellement créé à la suite de la signature, en septembre 2024, de la convention relative à la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, avec la Région Occitanie en tant qu'autorité de gestion.

Le 8 novembre 2024, lors de la réunion d'installation du comité de programmation, Charles Chivillo a été élu président du GAL, à la suite de la délégation de cette responsabilité par Hervé Baro. Au cours de cette même réunion, le vice-président a été désigné (Gérard Barthès), et les membres présents ont approuvé le règlement intérieur ainsi que la maquette financière, posant ainsi les bases d'un fonctionnement structuré et collaboratif.

Une première réunion de travail avec le comité technique s'est tenue le 21 novembre 2024, dédiée à la conception des grilles

de sélection des projets. Cette étape a permis de garantir des critères transparents et équitables pour évaluer les initiatives futures.

Dès la fin novembre, le GAL a commencé à accueillir les premiers porteurs de projets, les accompagnant dans leurs démarches. Cette dynamique a marqué le début d'un engagement concret pour soutenir le développement local en accord avec les objectifs du programme LEADER.

Ces réalisations témoignent de l'investissement du PNR et de ses partenaires dans la réussite du programme LEADER, renforçant ainsi l'implication des acteurs locaux pour un développement équilibré et durable du territoire.

Les premiers projets devraient être présentés au comité de programmation dès le mois de février 2025.

Périmètre du GAL
2023-2027





ACTIONS TRANSVERSALES



Education

à l'environnement et au développement durable



Programme d'animations « Parc-ci, Parc-là »

{ De tout pour tous les goûts !

Rebaptisé « Parc-ci, Parc-là », le programme des animations grand public du Parc a été revu en 2024 et intègre de nouveaux événements en lien avec de nouvelles thématiques.

{ Le programme EEDD

Issue d'une étroite collaboration avec les réseaux d'éducation à l'environnement et au développement durable au travers d'un appel à propositions d'animations et d'un marché public pour les animations Natura 2000, la réalisation du programme a été lancée à l'automne 2023.

Pour l'action spécifiquement portée par la chargée de mission EEDD du Parc, 30 propositions et idées de découverte ont été soumises par 16 structures animatrices dans le cadre de l'action d'éducation à l'environnement. Après sélection, 14 animations ont pu être financées et accompagnées sous convention de partenariat pour un montant total de 5 050€.

Au total, les

41 animations proposées, toutes thématiques confondues, ont réuni près de 700 participants entre avril et novembre 2024.

Chiffres clés

700
participants

41
animations

5 050 €
budget EEDD

15
animations
EEDD

16
animations
Natura2000

8
animations
« Mémoire »

2
animations
géologie



Programme « Espaces naturels sensibles de l'Aude »

Un important travail de coordination a été mené par le Parc au sein du comité de pilotage des « Espaces naturels sensibles de l'Aude – ENS ». 18 animations du Parc ayant lieu dans l'Aude ont pu intégrer ce support de communication afin d'être valorisées.

Ce travail est co-porté par Gée Aude, le Département de l'Aude, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et le PNR Corbières-Fenouillèdes. Chacun occupe une part, de la réflexion collective à la coordination, la communication et la diffusion du support édité.





Programme scolaire : Escapades éducatives

{ Un projet éducatif territorial ambitieux

Conformément à sa mission d'information et de sensibilisation, le Parc des Corbières-Fenouillèdes développe depuis 2024 une stratégie éducative auprès des établissements scolaires publics du territoire, du cycle 2 au cycle 4 (CP à la 3ème).

{ Un financement obtenu grâce au PRSE4

À l'été 2024, le Parc a été lauréat de l'appel à projets du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE4) avec son « Projet éducatif : 4 éléments {Terre/Eau/Air/Feu} ». Ce financement, complété par des crédits des Conseils Départementaux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, a permis de développer une offre éducative gratuite pour les établissements scolaires du territoire.

{ Un catalogue collaboratif d'animations

Le Parc a réalisé un catalogue référençant les offres d'animations en éducation à l'environnement et en éducation artistique et culturelle.

Suite à un appel à participation relayé par les réseaux éducatifs départementaux Géeaude (Aude) et la Tram 66 (Pyrénées-Orientales), 34 parcours pédagogiques ont été compilés sur le thème des 4 éléments. Chaque parcours se compose de 4 séances d'une demi-journée. Le programme s'achève sur une séance de restitution inter-établissements.

Ce catalogue, valable pour les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026, est envoyé en septembre aux enseignants du territoire accompagné d'un courrier du Parc et de l'appel à projets leur permettant d'accéder gratuitement à ces animations.

{ Les parcours 2024/2025

Sur 13 candidatures reçues en 2024, 5 établissements ont été retenus pour bénéficier d'un financement du Parc :

- École de Rennes-les-Bains : parcours Terre,
- École de Belvianes-et-Cavirac : parcours Air,
- École de Caudiès-de-Fenouillèdes : parcours Eau,
- Collège de Couiza : parcours Feu,
- École de Sournia : parcours Feu.





Jeux pédagogiques

Le PNR Corbières-Fenouillèdes a créé 4 jeux pédagogiques pour faire découvrir le territoire et les missions du Parc de manière ludique et interactive. Adaptés à tous les âges, ces jeux sont empruntables gratuitement par les structures éducatives, associatives et culturelles.

Dans le cadre d'un projet de développement de supports pédagogiques (jeux éducatifs) et d'achat de petit matériel à vocation pédagogique, le Parc a lancé un marché public à la rentrée 2023.

Ces jeux éducatifs ont pour objectif de promouvoir la connaissance des patrimoines du Parc et des écosystèmes locaux, favorisant ainsi un apprentissage ludique auprès des familles.

C'est le groupement de 3 structure qui a élaboré ces outils :

- Boudoir graphique, pour le graphisme des jeux,
- Ebullition muséo, pour les contenus pédagogiques et mécaniques des jeux,
- Ecran total, pour l'impression sur bois des supports.

La mise en œuvre de cette action s'est structurée autour de 8 réunions de suivi permettant d'ajuster progressivement la création des supports.

Une première rencontre a rassemblé l'équipe du Parc dans ses locaux pour présenter les thématiques et actions en cours. Cette réunion de cadrage s'est révélée essentielle pour permettre au bureau d'étude de s'approprier les enjeux du territoire et de concevoir ensuite les stratégies et contenus rédactionnels des jeux.

Les prestataires ont ensuite travaillé en collaboration étroite avec le Parc, qui a coordonné l'élaboration rédactionnelle des jeux.

Modalités de prêt

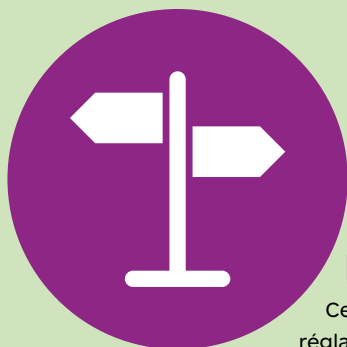
Les réservations sont gratuites et se font par mail :

m.bernard@corbieres-fenouilledes.fr

Informations à fournir :

- Nom et nature de votre structure
- Jeu(x) souhaité(s)
- Date et durée du prêt
- Cadre d'utilisation

Le prêt est accordé selon la disponibilité des jeux sur établissement d'une convention. Les jeux sont à récupérer et à ramener au siège du PNR.

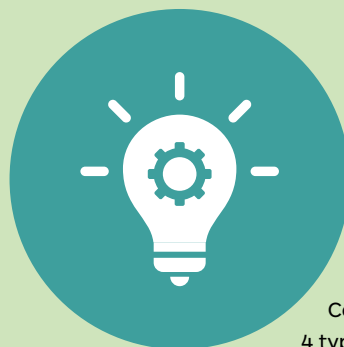


En tout sens → ↑ ↓ ←

Découvrez la biodiversité avec vos 5 sens

Cette roue en bois à hauteur réglable propose des combinaisons entre les 5 sens et des éléments liés à l'environnement (espèces végétales, animales). Après avoir fait tourner les deux niveaux de la roue, le joueur doit répondre à la question associée à la combinaison obtenue.

- Âge : tous publics, particulièrement adapté aux enfants
- Joueurs : 1 à 10+
- Durée : environ 3 minutes par tour
- Matériel :
 - ➔ roue réglable,
 - ➔ livret de questions,
 - ➔ 12 photos,
 - ➔ 10 fioles d'odeur,
 - ➔ 1 QR code pour télécharger les sons.



Mission-Questions ?

Testez vos connaissances sur le territoire

Ce quizz transportable propose 4 types de questions (vrai ou faux, le juste nombre, QCM et top dessinez) sur la biodiversité, les patrimoines et le Parc. Trois niveaux de difficulté (facile, intermédiaire, difficile) permettent d'adapter le jeu à chaque public.

- Âge : tous publics
- Joueurs : 2 à 10+
- Durée : variable selon le nombre de questions
- Matériel :
 - ➔ 1 livret de questions par niveau,
 - ➔ 3 ardoises pour répondre.

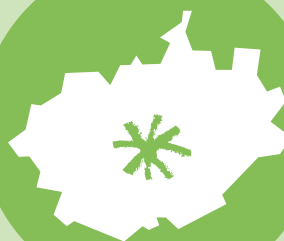


Défi de société

Incarnez un acteur du territoire et défendez votre projet

Ce jeu de plateau en bois propose d'incarner l'un des 7 profils d'acteurs du territoire (agent du tourisme, élu à la transition énergétique, agent biodiversité, agent du patrimoine, viticulteur, artiste, agent forestier). Chaque joueur porte un projet et doit, au fil de la partie, rencontrer les autres acteurs et collecter des informations pour élaborer sa présentation avant le vote final.

- Âge : à partir de 10 ans
- Joueurs : 2 à 7
- Durée : 30 à 40 minutes
- Matériel :
 - ➔ plateau de jeu (2 pièces),
 - ➔ 7 cartes et pions « rôles »,
 - ➔ 51 cartes : infos, chiffres clés, rencontres, vi-sites,
 - ➔ 28 cartes « actions »,
 - ➔ 8 cartes « Parc »,
 - ➔ 42 bulletins de vote et gommettes.



Trace ta carte !

Reconstituez le territoire et placez ses éléments emblématiques

Ce puzzle en bois invite les joueurs à reconstituer la carte du Parc puis à replacer, à l'aide de pions aimantés, les éléments emblématiques du territoire : châteaux forteresses, sommets, train rouge, géosites, sites préhistoriques... Des pions libres permettent également d'imaginer de nouveaux projets.

- Âge : tous publics
- Joueurs : 2 à 10
- Durée : environ 20 minutes
- Matériel :
 - ➔ 30 pièces de puzzle,
 - ➔ 24 photos des sites,
 - ➔ 24 pions sites,
 - ➔ 11 pions libres,
 - ➔ 1 livret règles du jeu,
 - ➔ 1 correction.

{ communication

Déploiement de la stratégie de communication du Parc

{ Contexte et objectifs : affirmer l'identité du Parc

Depuis son classement en 2021, le Parc naturel régional s'emploie à développer une communication structurée répondant aux attentes des habitants, visiteurs et acteurs locaux. L'objectif : promouvoir le territoire, renforcer son attractivité et faire connaître les missions du Parc comme acteur clé de la préservation et du développement durable. Les marchés publics se sont articulés autour de trois axes :

- Déployer un site internet moderne et interactif incarnant la nouvelle identité numérique du Parc,
- Concevoir des supports de communication imprimés et une exposition reflétant l'authenticité du territoire,
- Valoriser le Parc en images pour affirmer son identité et accroître sa notoriété.

Cette stratégie conjuguant numérique et supports traditionnels vise à :

- Renforcer la visibilité des actions auprès du grand public et des parties prenantes,
- Créer des outils pérennes développant le sentiment d'appartenance territoriale,
- Promouvoir une image forte et fédératrice, conforme aux valeurs environnementales et sociétales du Parc.

{ Prestation : un choix stratégique

Supports imprimés et exposition

Bureau Francine s'est distingué par son savoir-faire graphique et sa créativité. Connaissant bien le Parc et ses spécificités, il a su proposer des solutions innovantes, notamment pour l'exposition. Sa collaboration avec un photographe local a également été un atout.

Refonte du site internet

Yata ! a été choisi pour son approche durable et son expertise technique. Engagé dans l'éco-conception, il propose un site performant et respectueux des valeurs du Parc. Son expérience avec d'autres PNR, sa maîtrise des technologies web et son accompagnement personnalisé ont renforcé sa candidature. Le nouveau site du Parc devrait être livré fin 2025.



{ Outils nés en 2024

« Digest »

Nous sommes le Parc !
Un livret au format condensé,
conçu pour présenter les
fondamentaux du Parc à un
large public.

Ce support pérenne a été imprimé en 10 000 exemplaires pour limiter les coûts et l'impact environnemental. Il est disponible dans les administrations, points d'informations et sites culturels et touristiques du territoire.



Une exposition mobile

Esthétique et robuste, pensée pour être transportée facilement lors d'événements, et capable de susciter l'intérêt de tous les publics.

Ce premier numéro du magazine du Parc a été imprimé à 18 000 exemplaires et distribué dans les boîtes aux lettres des 17 650 foyers du territoire.

Nous sommes le Parc !
Un magazine annuel qui mêle actualités, dossiers didactiques et contenus ludiques pour faire découvrir les missions et les actions du Parc





Photo et vidéo, l'esthétique au service de l'identité

{ Contexte et objectifs : affirmer l'identité du Parc

En 2024, le Parc a lancé un marché public afin d'enrichir ses outils de communication visuelle, essentiels à la valorisation de son territoire et de ses actions. Ces deux volets complémentaires : photo et vidéo, s'inscrivent dans une dynamique de communication cohérente et innovante, en phase avec les valeurs du Parc et son ambition de fédérer autour d'une image forte reflet du #NousSommesLeParc !

La campagne photo avait pour but d'**étroffer la photothèque** du Parc afin de **nourrir ses supports de communication**,

{ Campagne photographique 2024-2025

Pour valoriser son territoire en images, le Parc a sélectionné **Jean-Christophe Milhet, photojournaliste** spécialisé dans les reportages environnementaux et sociétaux. Collaborateur régulier de Pyrénées Magazine, Géo et de la presse locale, il possède une connaissance approfondie du territoire du Parc et une expertise reconnue dans la mise en valeur des patrimoines naturels et humains.

Quatre reportages photographiques seront réalisés sur les quatre saisons (deux en 2024, deux en 2025), permettant une couverture complète et variée du territoire. Son approche esthétique privilégie l'authenticité et la diversité : portraits spontanés, scènes de vie locale, jeux de lumière naturelle et instants saisis qui reflètent l'âme du Parc.



Jean-Christophe Milhet, photojournaliste



qu'ils soient imprimés (magazine, dépliant, exposition) ou digitaux (site internet, réseaux sociaux). Elle s'inscrit dans une démarche visant à **représenter l'identité visuelle du Parc** à travers ses paysages, sa biodiversité, son patrimoine et surtout ses habitants.

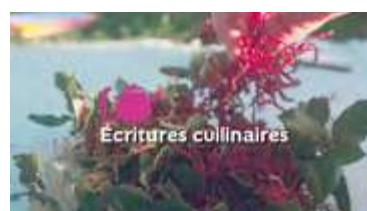
Le Parc a également souhaité réaliser **cinq vidéos** destinées à **faire connaître ses missions**, **déconstruire les idées reçues** sur les Parcs naturels régionaux et promouvoir les patrimoines du territoire tout en sensibilisant à leur préservation.

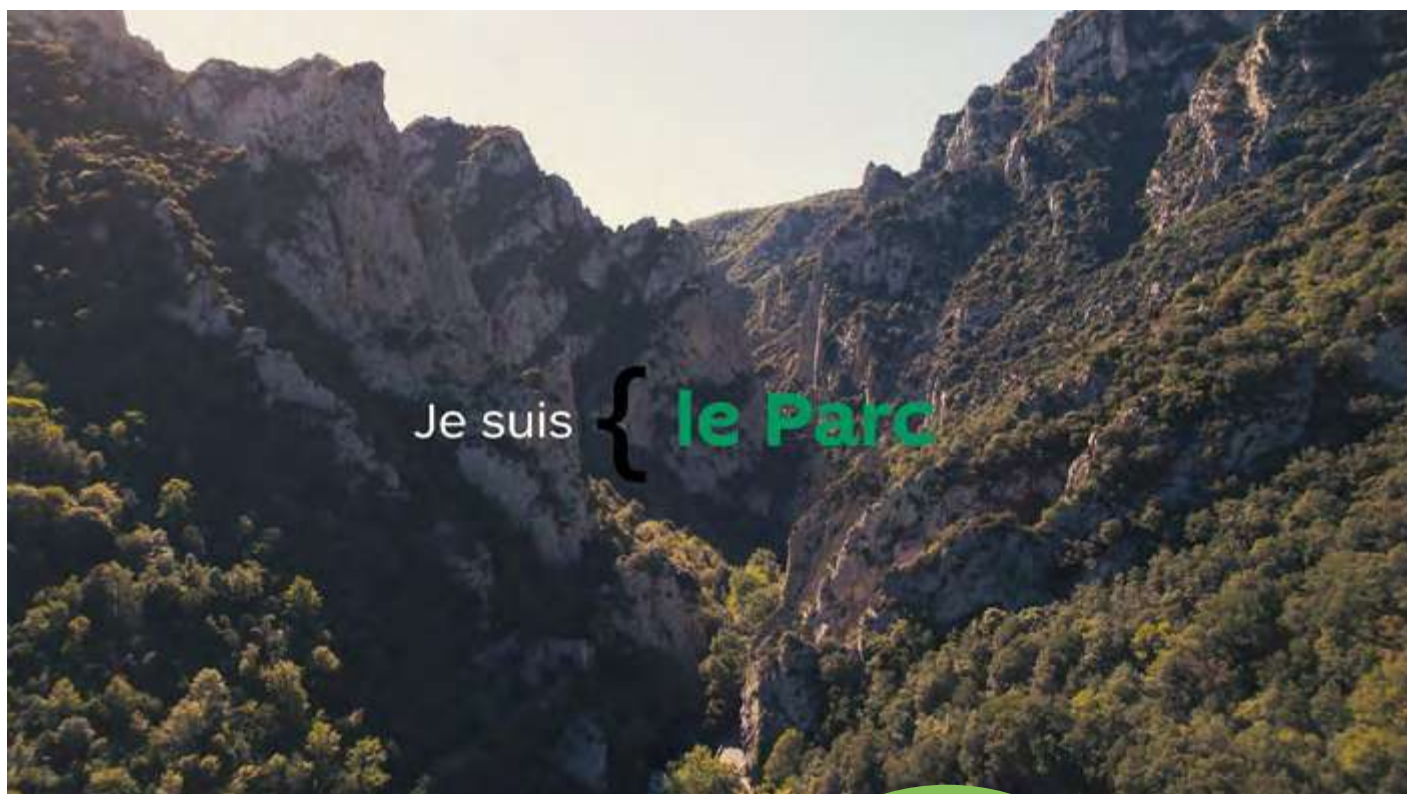
{ Production de vidéos de valorisation

A l'issue du marché public, c'est l'entreprise **WD Films** qui a été sélectionnée pour mener à bien ce projet. L'équipe composée de Jonathan Mas et Camille Okroglic s'est démarquée par sa créativité, son attachement aux valeurs rurales et sa capacité narrative. Leur ancrage local constitue également un atout pour le projet en adéquation avec les valeurs du Parc car l'ancrage local diminue l'impact de déplacements induit par cette commande.

Les tournages ont débuté à l'été 2024 et se sont achevés en décembre. Les 5 vidéos sont diffusées sur la chaîne YouTube du Parc.

Regarder sur Youtube





« Je suis le Parc ! »

Film de présentation du Parc (3 minutes)

Cette vidéo immersive plonge au cœur de l'identité du Parc sans un mot, uniquement par l'image et l'émotion. Elle raconte un territoire préservé mais vivant, façonné par ses paysages multiples, sa biodiversité exceptionnelle, ses cultures occitanes et catalanes, et par celles et ceux qui l'habitent et l'animent. Cette ode visuelle rappelle l'essence même du Parc : un espace où nature et activités humaines coexistent, où la préservation des patrimoines naturels et culturels rime avec engagement et transmission.



Voir le film sur Youtube

<https://youtu.be/xS9C2OazAV8>

Libre et ouvert, le Parc évolue en harmonie avec la nature et les habitants qui façonnent ses 99 communes, au service d'un avenir durable.



Information digitale renforcée

Pour communiquer au plus près des habitants, le Parc a développé sa présence digitale via deux applications mobiles sélectionnées après concertation avec les communes et habitants : Illiwap et Panneau Pocket.

Ces plateformes de proximité ultra-légères offrent plusieurs avantages :

- gratuité,
- ergonomie et simplicité (recherche et mise en favoris),
- respect des données personnelles (sans création de compte),
- faible consommation de ressources.

Elles permettent aux habitants, parfois éloignés des points d'information classiques et des zones d'affichage, d'accéder à l'actualité de leur commune, de leur intercommunalité et du Parc. Le Parc y diffuse son programme d'animations et temps forts.

Installez l'application

gratuitement sur votre smartphone et

consultez l'actualité autour de chez vous.

Mettez le Parc en favoris pour être informé des animations à venir !





Une diffusion pensée pour le territoire

Ce programme édité annuellement depuis 2019 a évolué en 2024 afin de pouvoir réunir l'ensemble des animations et événements proposés par le Parc. Cette évolution était nécessaire compte-tenu de la programmation de nouveaux événements liés aux thématiques et missions des agents du Parc : culture (écritures culinaires), paysage (rando-paysage), exposition (Déclics phanérozoïques), etc.

A cette programmation se sont ajoutés les événements auxquels le Parc participe : Festival des Saveurs, Journées forestières, Rencontres naturalistes de l'Aude, Prom'Aude, Valeurs en Fête, etc.

Rebaptisé « Parc-ci, Parc-là », ce programme d'animations

grand public a été repensé dans sa conception et surtout dans sa diffusion.

L'édition annuelle a été scindée en deux éditions (mars-juin et juillet-novembre). Ce fonctionnement a permis un réapprovisionnement en cours d'année et un approvisionnement, en amont de la période estivale, des sites ouverts uniquement l'été.

La programmation 2024 a été éditée à 10 400 exemplaires.

Une diffusion spécifique a été déployée en 2024 ciblant les lieux les plus proches des habitants : commerces de proximité (boulangerie, épicerie, supérette, coiffeur, presse, médecin, etc.). Une proximité qui a pour objectif d'amener l'information auprès de chacun, toutes générations et tous usages confondus.

Cette diffusion a été assurée par Urban Media qui a également assuré l'affichage (affiches « calendrier » récapitulant les animations programmées pour chaque période).



Chiffres clés

10 400
agendas édités

403
lieux de distribution



Merci aux commerçants, artisans et structures qui ont accepté de diffuser Parc-ci, Parc-là !





Événementiel

En 2024, le Parc a mis l'accent sur la proximité et l'échange pour renforcer son lien avec le public et valoriser ses actions. Que ce soit lors d'événements locaux ou de rencontres professionnelles, l'objectif était de rendre le Parc plus visible, tout en engageant un dialogue direct avec les habitants, visiteurs et acteurs du territoire.

En collaborant avec des Parcs voisins (La Narbonnaise en Méditerranée, Pyrénées catalanes) et des partenaires locaux, le Parc a pu offrir une vision complète et vivante des richesses naturelles, culturelles et humaines de son territoire. Cette approche collaborative a permis de conjuguer communication institutionnelle et de sensibilisation à des enjeux environnementaux concrets, grâce notamment à la participation d'associations d'éducation à l'environnement.



Participations 2024

Le Parc a participé à 17 événements dont 13 destinés au grand public et 4 dédiés aux professionnels et élus.

- **Bourse d'échange**, Tourisme, Limoux
- **Fête des plantes**, Abbaye de Fontfroide
- **T-RECS**, Tautavel
- **Prom'Aude**, Lézignan-Corbières
- **Les journées occitanes**, Saint-Paul-de-Fenouillet
- **Fascinant week-end**, Tuchan
- **Coups de projecteur**, Tuchan
- **Journées forestières**, Axat
- **4 vents festival**, Duilhac-sous-Peyrepertuse
- **Festival des Saveurs**, Quillan
- **Journées européennes du patrimoine**, Saint-Paul-de-Fenouillet
- **Fête du Parc**, PNR des Pyrénées catalanes
- **Valeurs en Fête**, Perpignan
- **Salon des communes et des territoires de l'Aude**, Narbonne
- **Rencontres naturalistes de l'Aude**, Bugarach
- **Congrès des Parcs**, Narbonne
- **AdNatura**, Montpellier



Valorisation du patrimoine géologique

L'exposition « Déclics phanérozoïques », conçue en partenariat avec le PNR des Pyrénées catalanes, met en lumière la géologie partagée des deux territoires. Après une première inauguration en mars 2023 à la Maison du Parc des Pyrénées catalanes, elle a été officiellement inaugurée dans le Parc des Corbières-Fenouillèdes le 9 janvier 2024 lors des vœux du Parc. Cette exposition itinérante constitue un outil de valorisation du patrimoine géologique du territoire et de sensibilisation du grand public à la richesse des paysages et à leur histoire géologique commune avec les Pyrénées catalanes.



Chiffres clés



{ Presse - Radio - TV - Web

128

ARTICLES

Articles publiés par la presse locale : L'Indépendant (rédactions de Perpignan et Narbonne), Midi Libre, La Dépêche, La Semaine du Roussillon, Le Petit Journal, le Réveil du Midi.

1

REPORTAGE WEB TV

Médiateurs incendie sur Via Occitanie

2

MAGAZINES

2 articles dans Pyrénées magazine sur le TPCF et le Domaine de l'eau salée.

10

ÉMISSIONS DE RADIO

3 émissions enregistrées avec Ici Roussillon, 1 interview par Radio Aviva Perpignan et 6 émissions du Mag de l'environnement avec RCF Pays d'Aude.

{ Réseaux sociaux / Facebook

+516

NOUVEAUX FOLLOWERS

+ 516 nouveaux followers, soit + de 4600 fin 2024

+40%

VISITEURS

Nombre de visites de la page

+12%

INTERACTION

Nombre de personnes ayant commenté une publication.

+7%

INDICE DE COUVERTURE

Nombre de personnes ayant vu du contenu issu de la page du Parc.

n°1

LA + PARTAGÉE

Publication la plus partagée : annonce recrutement de 2 médiateurs incendie (188 partages)

n°1

ENGAGEMENT FORT

Publication à laquelle les internautes ont le + réagi (like, commentaire, partage) : post relatif à l'installation des panneaux d'entrée de Parc (91 likes).

n°1

POST LE + VU

Meilleure couverture : sortie Rando-paysage à Saint-Paul-de-Fenouillet (9 049 vues, 51 partages).

n°1

VIDÉO LA + VUE

Voeux accompagnés de la vidéo rétrospective de l'événement « Fêtons le Parc » (690 vues de 3 secondes et 102 réactions).

{ Page Google my business

+40K

VUES DE LA FICHE ÉTABLISSEMENT

+ de 40 400 internautes ont vu la page du Parc en résultat suite à une recherche.

94%

GOOGLE MAPS

94% des internautes ont utilisé Google maps (89% sur mobile et 5% sur ordinateur)

3%

GOOGLE

3% des 40 431 internautes ont consulté la fiche du Parc suite à une recherche Google (soit 1 217).

Pod-casts

Le Mag de l'Environnement : le Parc à l'antenne

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes est coproducteur du « Mag de l'Environnement », émission radio consacrée à la préservation de l'environnement diffusée sur RCF Pays d'Aude, Radio Ballade, Contact FM, Ràdio Lenga d'Òc Narbona et Radio Marseillette.

Cette coproduction régionale réunit neuf structures audoises engagées dans la protection de l'environnement : Eco-Citoyennetés, COVALDEM 11, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée, CAUE de l'Aude (coordinateur), Arbres et Paysages 11, Nature & Progrès 11, Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes et Coopérative de Transition Écologique en Haute Vallée de l'Aude.

Les émissions du Parc sont préparées, enregistrées, montées et diffusées par le journaliste Aurélien Culat en collaboration étroite avec les agents du Parc et les partenaires interviewés. Chaque podcast donne la parole aux acteurs du territoire qui présentent leurs actions concrètes en faveur de l'environnement : agents du Parc, élus, agriculteurs, associations, scientifiques...

Ces podcasts permettent de faire découvrir autrement les missions du Parc et d'approfondir certaines thématiques : biodiversité, transition énergétique, patrimoine paysager, agriculture durable, gestion forestière...

Retrouvez le Mag de l'environnement en podcast sur RCF Pays d'Aude : <https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/mag-de-l'environnement>



Une balade sur le
Chemin des Orchidées



Les médiateurs
incendie veillent
sur les grands sites
des Corbières



Écoutons la forêt



Une randonnée culinaire et artistique
en Corbières



Sur la piste des
aigles des Corbières



Des chauves-souris
en résidence à l'abbaye
de Lagrasse !



Acteurs & rencontres



{ La vie du parc

dans les réseaux



La Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Posséder le label « Parc naturel régional » signifie appartenir à un réseau.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France réunit les 59 Parcs et permet notamment d'échanger politiquement et techniquement sur les actions des PNR.

Le réseau permet également l'échange et la mutualisation de ressources afin de partager expérience et outils, notamment par l'organisation de rencontres thématiques.



Congrès national des Parcs naturels régionaux

Du 23 au 25 octobre 2024, près d'un millier d'élus, techniciens, partenaires institutionnels et délégations étrangères issus des 59 Parcs naturels régionaux de France se sont réunis à Narbonne, dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, pour le Congrès national des Parcs.

Placé sous le signe de la connaissance, ce congrès bisannuel a été l'occasion d'échanger sur les défis auxquels font face nos territoires : adaptation à la crise climatique, chute de la biodiversité et maintien d'une dynamique territoriale. Les Parcs naturels régionaux se positionnent à la bonne échelle pour mobiliser et approfondir les savoirs, mais aussi pour les partager et mettre en œuvre des solutions concrètes.

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes a participé activement à cet événement, témoignant de son engagement dans le réseau des Parcs et de sa volonté de partager ses expériences avec ses pairs.

{ Le Marché aux initiatives : deux projets phares présentés

Sur le Marché aux initiatives, espace d'échanges privilégié entre Parcs, le Parc Corbières-Fenouillèdes a tenu un stand dédié à deux actions emblématiques :

Mémoire de deux frontières : le Plan paysage

Ce projet met en lumière la démarche participative menée sur le territoire pour collecter la mémoire paysagère et élaborer des objectifs de qualité paysagère. Une approche qui conjugue diagnostic scientifique, concertation citoyenne et actions

Séminaires

En 2024, l'équipe du Parc a participé à différents séminaires.

- Séminaire Biodiversité et gestion de l'espace dans le PNR de Lorraine,
- Séminaire Responsable administratif et financier dans le PNR du Morvan,
- Séminaire Agriculture et alimentation dans le PNR de l'Avesnois,
- Séminaire Langues régionales dans le PNR du Livradois-Forez,
- Séminaire Langues régionales dans le PNR des Pyrénées catalanes.



concrètes pour préserver les paysages exceptionnels du territoire.

Gestion des flux touristiques : le site de Galamus

Face aux milliers de visiteurs annuels que connaissent les gorges de Galamus, le Parc a présenté l'étude menée pour concilier préservation du site naturel exceptionnel et accueil du public, illustrant les défis de gestion d'un site à forte attractivité touristique.

Ces échanges ont permis de partager les expériences du Parc avec de nombreux participants confrontés à des problématiques similaires, tout en s'enrichissant des retours d'autres territoires.

{ Une animation à Lagrasse : valoriser le territoire

Dans le cadre des circuits de découverte organisés pendant le congrès, le Parc a co-organisé une visite à Lagrasse avec le Centre culturel Les Arts de lire.

Cette animation a permis aux congressistes de découvrir la synergie entre géologie, biodiversité, patrimoine architectural et culture qui caractérise le territoire. Entre visite du Roc de Caglière et découverte de la colonie de chauves-souris de l'abbaye médiévale, les participants ont pu apprécier la richesse patrimoniale du territoire et le travail partenarial mené localement.

{ Prolonger le séjour : une invitation à découvrir les Corbières-Fenouillèdes

Au-delà du congrès, le Parc a proposé aux participants une invitation à prolonger leur séjour pour découvrir les richesses du territoire : châteaux des « Cinq fils de Carcassonne », géosites remarquables, biodiversité exceptionnelle, patrimoine préhistorique et romain, ou encore saveurs locales.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions portées par les acteurs touristiques du territoire et témoigne de la volonté du Parc de faire rayonner les Corbières-Fenouillèdes au-delà de ses frontières.



{ Un engagement collectif valorisé

La participation du Parc à ce congrès national illustre son ancrage dans le réseau des Parcs et sa capacité à contribuer aux réflexions collectives sur les grands enjeux territoriaux. Ces trois jours d'échanges ont été l'occasion de s'inspirer des expériences menées ailleurs pour nourrir les projets futurs du territoire.



Inauguration au PNRNM

En 2024, après plusieurs années de projets et de travaux, la nouvelle Maison du Parc de la Narbonnaise a été inaugurée, quelques semaines avant l'accueil du congrès des Parcs. Une magnifique réalisation qui met en valeur le panorama autour de la Maison, et permettra de faire de la sensibilisation et d'accueillir les agents du Parc.



Les Parcs naturels régionaux d'Occitanie

Depuis 2016, la Région Occitanie s'engage pour le développement et la promotion des langues régionales à travers le plan « Parlem una cultura viva ». Véritables marqueurs de notre identité et de notre patrimoine culturel, l'occitan et le catalan trouvent un écho tout particulier sur le territoire du Parc.

Identifiés par la Région comme des opérateurs stratégiques et innovants, les huit Parcs naturels régionaux d'Occitanie se sont réunis en 2024 autour d'un projet commun coordonné par le PNR des Pyrénées catalanes. Ensemble, ils ont organisé à Matemale un séminaire régional dédié aux langues occitane et catalane, destiné à sensibiliser agents et élus à la richesse de ces cultures, à leur histoire, à la toponymie et aux bases de prononciation.

Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes y a activement pris part, en mobilisant deux agents pour ce temps d'échanges et de formation, puis en contribuant à la réalisation d'un livret pratique trilingue (français, occitan, catalan) intitulé « Faire vivre l'occitan et le catalan dans notre quotidien : l'exemple des PNR d'Occitanie ».

Cet outil, destiné aux élus, partenaires publics et privés, met en lumière des exemples concrets d'initiatives locales : signalétique bilingue, animations culturelles, jeux et projets éducatifs.

Présenté lors du Congrès national des Parcs à Narbonne, ce

Livret à télécharger ici : https://www.parc.corbieres-fenouilledes.fr/IMG/pdf/plaquette_langues_regionales.pdf



livret marque une étape importante dans la valorisation des langues régionales au sein des politiques de territoire. De nouvelles actions verront le jour dès 2025, toujours dans cet esprit : faire vivre au quotidien les langues et cultures occitanes et catalanes, au cœur de nos villages et de nos paysages.



Les acteurs du parc

rencontres et thématiques communes



Première réunion du conseil scientifique

En immersion dans un lieu chargé d'histoire et de sens scientifique, le Parc a réuni en juin, les membres du conseil scientifique au Musée de la Préhistoire de Tautavel.

Rappeler l'objectif du conseil scientifique, échanger sur des projets et évoquer son futur fonctionnement ont fait partie des discussions.

L'après-midi a permis de visiter le musée et le centre de recherche qui accueille les plus grands chercheurs et collections scientifiques.



Le Parc en visite au salon de l'agriculture

Le président et la directrice ont profité de leur visite pour aller à la rencontre des producteurs du territoire présents. L'occasion pour échanger sur les enjeux et défis qui touchent la profession et évoquer des partenariats notamment sur la valorisation des races locales.



Imaginer les ponts entre culture et patrimoine, voyage d'étude

Sur invitation du directeur de l'EPCC des Arts de Lire, le président et la directrice ont pu découvrir une partie des œuvres de Derrière Le Hublot « Fenêtres sur le paysage » réalisées par différents artistes notamment sur des œuvres d'art refuge. « Super-Cayrou », « la Chambre d'or » ou encore « la Citerne-Lit » sont autant de réalisations qui invitent tout un chacun à se poser et observer les paysages, vivre les territoires dans des lieux insolites.

De quoi inspirer et inciter le Parc à continuer à tisser des liens avec les artistes pour raconter une histoire sensible permettant la découverte des patrimoines.





La collaboration avec l'Association Mission Patrimoine Mondial

Le 8 octobre 2024 s'est tenu le Comité de biens Unesco de l'Association Mission Patrimoine Mondial, structure à la manoeuvre de la candidature au patrimoine mondial des « citadelles du vertige ». De leur 1^{er} nom officiel : Forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne.

Ces édifices comptent parmi les sites touristiques et patrimoniaux les plus connus du territoire du Parc.

Ce temps de rencontre aura été l'occasion de présenter les avancées de la candidature dont le dossier a été déposé pour examen en janvier 2025. Lors de comité, les gestionnaires, services instructeurs et paritaires locaux ont présenté les différentes actions menées de concert avec l'AMPM.

C'est notamment le cas du PNR pour qui l'AMPM est le partenaire co-porteur du Plan de paysage « Du territoire frontière à l'unité territoriale ». Animés tous deux par cette thématique de frontière, à la fois géologique, historique et culturelle, les passerelles sont nombreuses entre les missions respectives des deux structures. Cette candidature, toute la dynamique qu'elle insuffle et les perspectives de retombées économiques, identitaires et de rayonnement sont d'ores et déjà visibles, et continueront de se développer à l'avenir.



{ 2024 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport d'activité du Parc naturel régional

Corbières-Fenouillèdes 2024- Déc. 2025

Directeur de la Publication : Hervé Baro

Rédactrice en chef : Clothilde Duhayon

Conception : PNRCF

Impression :

Crédits photo : Jean-Christophe Milhet, Lino Dedebar, WD film , Idriss Bigou-Gilles, Camille Fries, Anaïs Boulet, Fédé Aude Claire, Garnements, Xavier Rufray, PNR du Haut Languedoc, P. Gourdain, V. Dumeunier, A. Masvidal, V. Jego, Lino Gautier, PNR Pyrénées catalanes, Clément Signoles, CCAglyFenouilledes, Kevin Dolmaire, Yata !, Urban Media, Aurélien Culat.

Le Parc est financé par :



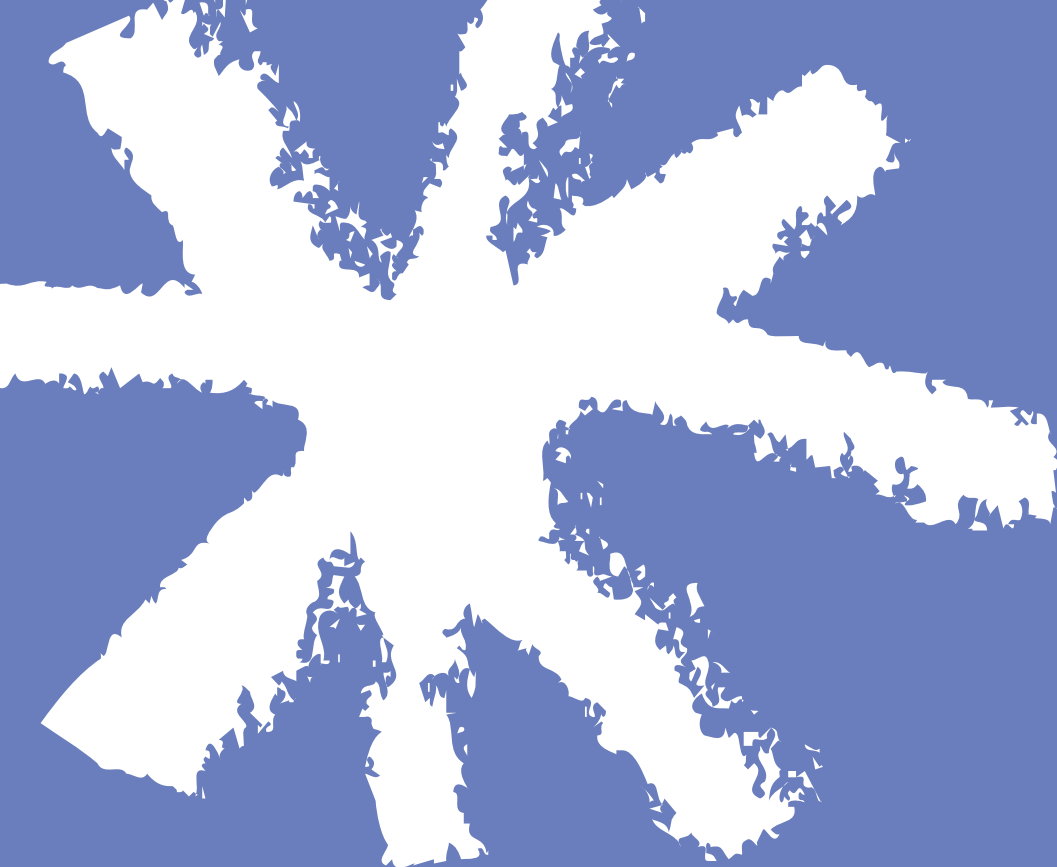
**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les communes
et intercommunalités
du territoire

Certaines actions sont co-financées par :





Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

2 rue de la cave coopérative
11350 TUCHAN
04 68 33 99 80
contact@corbieres-fenouilledes.fr
www.parc.corbieres-fenouilledes.fr

